

REVUE

D'HISTOIRE DU

BAS-SAINTE-LAURENT

VOLUME XX, NUMÉRO I (50)

JANVIER 1997

6,95 \$



- *Hier à l'école ...*
- *Une seigneurie en bois debout*
- *Voyage de noces mouvementé*
- *Cartier le voyageur*

**REVUE D'HISTOIRE
DU BAS-SAINT-LAURENT**

Publiée deux fois l'an par l'Université du Québec à Rimouski (le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) et le module d'histoire) en collaboration avec la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent.

Fondée par Noël Bélanger en 1973

Comité de rédaction :

Paul LAROCQUE, GRIDEQ

Jean LARRIVÉE, GRIDEQ

Pierre COLLINS, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

Graphiste :

Richard FOURNIER, Service des communications UQAR

Photographe :

Jean-Luc THÉBERGE, Service de l'informatique UQAR

Traitement de texte :

Jean Larrivée

Diane Doucet

Carole Boisvert

Politique rédactionnelle :

Les personnes intéressées à publier des articles, notes de recherche, notes biographiques ou comptes rendus peuvent faire parvenir leurs manuscrits ou disquettes en tout temps. Les textes devront être sur un format 8,5 x 11 à **double interlignes** avec un maximum de **18 pages**.

Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste pour publier dans la Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent. Le comité de rédaction peut, dans certains cas, assurer un support technique aux auteurs. Les textes sont lus par le comité et recommandés, selon le cas pour publication. Les auteurs demeurent cependant responsables du contenu de leurs textes. Une invitation cordiale est faite aux intéressés.

Dépôts légaux :

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-0381-8454

Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

Photographie de la page couverture :

Un village bas-laurentien en hiver,
Bic vers 1925
(collection Rioux)

Sommaire

REVUE D'HISTOIRE DU BAS-SAINT-LAURENT
Volume XX numéro 1 (50) janvier 1997

	Page
Éditorial : Et voici le cinquantième	2
<i>Paul LAROCQUE</i>	
Olivar Asselin : Les contraintes du savoir au Séminaire de Rimouski	3
<i>Hélène PELLETIER-BAILLARGEON</i>	
Une seigneurie en bois debout	10
<i>Béatrice CHASSÉ</i>	
À Matane, au Pied-de-la-Côte	15
<i>Clément FORTIN</i>	
Vieux écrits : Deux témoignages de madame Adèle Lepage	22
<i>Clément FORTIN</i>	
Critique d'un document : Le premier voyage de Jacques Cartier ou Jacques Cartier entre les lignes	28
<i>Martin MIMEAULT</i>	
Où Jacques Cartier a-t-il planté sa croix?	32
<i>Mario MIMEAULT, historien</i>	
La vie scolaire pistoloise révélée par les rapports des inspecteurs des écoles	35
<i>Emmanuel RIOUX</i>	
Société nationale de l'Est du Québec	41
<i>Gaston BEAUCHESNE</i>	
Chroniques rimouskoises :	
Des Rimouskois investissent au Bic et à Pointe-au-Père	45
<i>Jean LARRIVÉE</i>	
L'étrange sépulture du docteur Gauvreau	46
<i>Richard SAINDON</i>	
Patrimoine : Un édifice à bureaux pas ordinaire	48
<i>Nadine COULOMBE</i>	
Nouvelles brèves	49
<i>Paul LAROCQUE et Pierre COLLINS</i>	
Des livres à lire!	50
<i>Ghislaine PINEAU et Jacques OUELLET</i>	

• Pour s'abonner à la Revue :	(deux numéros par année)
Individu	17,00 \$
Individu (soutien)	20,00 \$
Institution	35,00 \$
Institution (soutien)	50,00 \$

Écrivez à : Pierre Collins UQAR
300, allée des Ursulines
Rimouski, Québec, G5L 3A1
418-723-1986 poste 1669

.....

Éditorial

Et voici le cinquantième

Notre numéro double consacré au tricentenaire rimouskois a été bien accueilli. Nos prévisions ont même été déjouées : le premier tirage (800 exemplaires) étant épuisé, il a fallu réimprimer dès la fin du mois de juillet. Collaborateurs, collaboratrices, sachez que votre travail a reçu une large diffusion et que les commentaires reçus sont louangeurs à votre endroit. Et merci encore!

Tout au long de la préparation de ce numéro spécial, le même constat a souvent fait surface : les banques de photographies anciennes disponibles en région sont limitées en nombre. Il a fallu se concerter avec quelques autres groupes d'intervenants pour éviter de trop nombreux recoupements. Même si nous croyons avoir évité de marcher sur les pieds de nos voisins et amis, nous souhaiterions diversifier nos sources en vue des prochains numéros. Êtes-vous dépositaire de photographies pouvant servir à illustrer la vie quotidienne des générations qui nous ont précédés? Dans l'affirmative, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes ouverts à toutes les formules : dons, prêts temporaires...

Janvier 1997, déjà. Le présent numéro nous promène un peu partout dans le Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles, Rimouski, Matane et ailleurs encore. Quelques pages sont également consacrées à la Gaspésie, cette voisine qui ne manque jamais de fouetter l'imagination. Les périodes couvertes sont très variables : du 16^e au 20^e siècle. C'est avec grand plaisir que nous accueillons les contributions de nouveaux collaborateurs tels que Hélène Pelletier-Baillargeon, Clément Fortin et Martin Mimeault. Et d'autres noms sont en voie de s'ajouter à la liste en vue du numéro de juin prochain.

À juste titre, l'histoire de notre région exerce une fascination qu'on peut qualifier de durable. Vous tenez entre vos mains **le cinquantième numéro de la Revue...**

Nous souhaitons un hiver chaleureux à nos fidèles lecteurs et lectrices.

Bonne lecture!
Paul Larocque
pour Pierre Collins et Jean Larrivée
membres du comité de rédaction

Olivar Asselin

Les contraintes du savoir au Séminaire de Rimouski

HÉLÈNE PELLETIER-BAILLARGEON

C'était un petit homme pâle et fluet, aux lèvres minces et moqueuses que surplombait un nez trop long et fureteur, aux yeux pétillants et expressifs de malice narquoise; facies de paysan racé, ambré par le soleil et l'hérédité, dont la langue déjà acérée traduisait la pétulance de l'esprit. Toujours remuant, ce collègue drôlement vêtu, devint vite le chef de quelques camarades d'élection. À la vérité, il n'était pas comme les autres. Sa personnalité en faisait un être à part.

(Hermas Bastien, **Olivar Asselin**,
Montréal, Éditions Bernard Valiquette,
1938, pp. 15-16

Par ses pamphlets brillants et sarcastiques, ses actions d'éclat, ses procès et ses emprisonnements, Olivar Asselin, militant du nationalisme, aura tenu en haleine toute sa génération. Mort, il s'est rapidement mué en légende : celle du maître incontesté du journalisme «à la française» et du serviteur rigoureux de la syntaxe et de la grammaire. D'anciens journalistes expriment, aujourd'hui encore, leur fierté d'avoir pu compter autrefois parmi les élèves de «l'école Asselin».

Né à Saint-Hilarion-de-Charlevoix, en 1874, dans une famille qui comptera bientôt quatorze enfants, Olivar a six ans lorsque Rieule Asselin, son père, quitte sa région natale pour venir exercer son métier de tanneur à Sainte-Flavie.

Très tôt remarqués par le curé Fournier, Olivar et son frère Raoul seront dirigés vers le Séminaire de Rimouski, dès la fin de leurs études primaires. C'est l'évocation de ces années de pensionnat des deux frères, de 1886 à 1892, qui fait l'objet du 3^e chapitre de la biographie, **Olivar Asselin et son temps**, publiée cet automne par la maison Fides de Montréal, sous la signature d'Hélène Pelletier-Baillargeon.

Outre les archives du Séminaire de Rimouski qui ont servi de base à la rédaction de ce chapitre, l'auteure a pu bénéficier des souvenirs et des récits captivants d'un témoin tout à fait privilégié : monsieur l'abbé Grégoire Rioux, ex-archiviste du Séminaire de Rimouski, conteur et mémorialiste de la préhistoire de notre enseignement collégial.

Par un beau matin de septembre 1886, après un petit déjeuner hâtif, Rieule Asselin est sorti atteler. Une gravité nouvelle, où s'entremêlent la fierté et les regrets, se lit sur tous les visages. Rieule s'en va reconduire Raoul, 15 ans, et Olivar, 12 ans, au Séminaire de Rimouski où ils ont tous deux été admis au cours commercial en qualité de pensionnaires. Pour Cédulie, c'est un vieux rêve qui se réalise : certains de ses enfants vont enfin accéder aux études supérieures. Pour Rieule, c'est probablement la fin d'un autre rêve secret, mais combien plus modeste : celui de voir aussi l'un de ses fils lui prêter main forte, puis lui succéder à la tannerie.

Depuis la fondation de ce pays, chaque génération d'Asselin a, à peu d'exceptions près, compté son tanneur. Mais on ne voit pas impunément ses fils accéder au savoir... Rieule, au mitan de sa vie laborieuse, reste seul à travailler le cuir de ses mains, pour nourrir et éduquer onze enfants par des temps difficiles. À dix-huit ans, Oscar a déjà fait son choix comme cultivateur et promet d'y exceller. Peu enclin aux études, dans quelques années il songera, lui aussi, à se marier et à s'établir. La pomme de terre lui réussit bien. Charles-Aurélien n'a que huit ans et Joseph-Wilfrid trois ans. Rieule regarde donc pensivement ses aînés transporter avec entrain leurs

malles de pensionnaires dans la voiture. L'investissement acharné de Cédulie dans le savoir des collèges aura-t-il un jour les retombées bénéfiques qu'elle espère pour sa trop nombreuse nichée?

Dans les malles de Raoul et d'Olivar, Cédulie a placé les rares vêtements de ses deux fils, soigneusement marqués à leur nom, ainsi que des serviettes et de rudes draps de lin de sa fabrication, afin d'économiser les 5 \$ de location annuelle que le Séminaire réclame habituellement pour la literie d'un pensionnaire. Les frais de scolarité de Raoul s'élèvent en effet à 90 \$ par an, mais sont réduits à 60 \$ pour Olivar, en qualité de deuxième inscrit d'une même famille. Ils sont

payables en trois versements saisonniers, mais acquittables en espèces, après entente avec le procureur.

Bien des cultivateurs des environs iront ainsi, comme Rieule, reconduire leurs fils au collège, un veau ou un cochon trotinant à côté de la charrette ou ligoté à côté de la valise. À Noël, ce sera la corde de bois de chauffage, la motte de beurre, ou la barrique de lard salé. L'argent sonnante est aussi rare dans les séminaires diocésains que dans les

campagnes. Le troc entre les nourritures terrestres et celles de l'esprit s'y avère donc florissant. Mais sans l'opiniâtreté de quelques Cédulie des rangs éloignés, combien d'habitants économes eussent renâclé à l'idée de troquer ainsi un beau goret sur pattes pour tant de savoirs à l'utilité douteuse?

Les frères et soeurs se bousculent maintenant pour embrasser les futurs collégiens. Ils ne les reverront qu'avec les neiges du réveillon. On pleure un peu. Les petites soeurs, Sophie et Malvina en tête, se pressent autour d'Olivar, l'inventeur prolifique de leurs jeux favoris. Plus en retrait, à côté de Cédulie, les aînés, Amanda et Marie-Caroline, puis Charles Aurélien, si beau avec ses cheveux bouclés couleur de lin frais fauché, Tancred le filleul et le petit Joseph-Wilfrid qui balbutie ses adieux...

Le soleil d'automne vient de surgir derrière les torches des boisés embrasés par l'automne. Rieule s'impatiente de ces excès d'attendrissement auxquels il craint de céder à son tour. Résolue, Cédulie pousse son petit monde sur la galerie et les



Classe de rhétorique du Séminaire de Rimouski en 1890-1891. Olivar est assis à l'extrême droite dans la première rangée (collection du CÉDAD).

mouchoirs s'agitent tandis que le père et ses fils entreprennent la longue descente vers Sainte-Flavie et la route du Fleuve. Le soleil a fait un bond pardessus les collines du sud et commence à faire jouer sur la mer l'ombre violette des nuages pommelés qui se lèvent depuis la côte du nord. Olivar grave soigneusement tous ces paysages aimés dans sa mémoire. Dès qu'on lui en aura, là-bas, enseigné les règles, il les mettra en poèmes pour récompenser les siens de tous les sacrifices consentis pour son éducation. À douze ans, Olivar se voit déjà, aussi bien en conquérant guerrier qu'en prince des poètes!

À Sainte-Flavie, on bifurque à gauche après avoir fait ses adieux au curé Fournier qui, un tablier de cuir sur sa soutane retroussée, bine déjà dans son potager. Appuyé sur sa bêche, le vieux pasteur regarde partir l'attelage avec satisfaction : sur les deux fils Asselin, vifs et intelligents l'un et l'autre, ce serait jouer de malchance si on ne récoltait pas, en fin de course, au moins une vocation solide, Raoul de préférence. Moins original que le petit, mais plus robuste et plus stable. La

graine dont on fait les bons curés colonisateurs : la main aussi ferme sur la hache que sur le goupillon!

Sainte-Luce, Pointe-au-Père, Rimouski... Les heures ont passé dans la calèche silencieuse et les jeunes estomacs s'impatientent. On s'arrête au bord du Fleuve avant de monter au Séminaire. Cédulie a enveloppé pour eux, dans une serviette de toile, un gros pain « à fesses¹ », un bol de cretons, quelques tranches de jam-

bon à l'érable et des pommes de leurs pommiers. Les garçons mangent debout en faisant ricocher des galets sur l'eau pour se dégourdir un peu. Rieule leur indique, au large, l'Îlet Saint-Barnabé et, à gauche, l'Îlot-à-Canuel.

La maison d'enseignement qui les attend un peu plus haut est désormais tout à fait visible, à moins d'un kilomètre. En 1886, Rimouski n'est encore qu'un gros village de maisons de bois trapues regroupées autour de son nouveau Séminaire. Même la cathédrale, au premier plan, domine à peine, de son fin clocher, le campanile qui surplombe le haut toit mansardé du pensionnat vers lesquels s'acheminent les frères Asselin. On passe d'abord devant la cathédrale et son presbytère (Rieule et ses fils soulèvent leurs casquettes), puis devant la vieille église paroissiale², qui a abrité le Séminaire à ses débuts, puis le couvent des soeurs de la Charité et enfin le nouveau Séminaire de Rimouski, ceinturé d'une clôture de bois, et but ultime de cette éblouissante remontée d'automne le long du Saint-Laurent.

L'imposante maison à quatre étages, devant la procure de laquelle

Rieule Asselin immobilise son cheval pour délester sa voiture de son chargement, a grande allure. Elle est le troisième édifice à abriter le Séminaire de Rimouski³, le second ayant été rasé par les flammes cinq ans auparavant. Le feu du ciel s'étant déjà abattu sur le précédent, ce n'est pas sans un serrement de coeur que les parents, à l'instar de Rieule, imaginent leurs enfants pensionnaires confinés au dortoir du quatrième étage dont les lucarnes, haut-perchées et privées d'escaliers de secours, ne favorisaient certes pas l'évacuation en cas de catastrophe. Mais cette fin de siècle est aussi l'époque où l'éducation supérieure grégaire comporte des risques physiques dont le feu et le scorbut ne constituent certes pas les moindres.

La fondation du premier Séminaire de Rimouski remonte à 1861, époque où un nouveau curé entreprenant, aux cheveux ébouriffés et au regard inspiré, installe dans sa petite église paroissiale un premier collège industriel regroupant différents types d'enseignements agricole et maritime, dispensés jusque là dans une vieille maison du voisinage. Originaire de l'Île-aux-Coudres, l'abbé Épiphan Lapointe ouvre d'abord sa sacristie, puis son église entière pour fins d'enseignement. Ce jeune pionnier de l'éducation n'en est pas à ses premières entreprises hasardeuses. Son obéissance précédente l'avait exilé jusqu'aux confins de l'Illinois, avec mission de ramener au bercail de l'orthodoxie catholique les égarés canadiens qui avaient suivi le prêtre apostat Chiniqy dans sa dissidence. Après six ans de ce rude apostolat, Épiphan Lapointe était rentré au pays avec une brochette impressionnante de familles dûment repenties. Sa feuille de route le désignait donc d'emblée, aux yeux des autorités ecclésiastiques de Québec, pour entreprendre la fondation d'une première maison d'enseignement supérieur dans la région excentrique et pauvre de Rimouski⁴.

Le jeune curé, bien secondé par

son vicaire Georges Potvin, lance donc une souscription populaire de 260 louis qui s'avère un succès inespéré. Mais, emporté à quarante ans par la fièvre typhoïde, le premier supérieur du Séminaire n'aura pas le temps d'assister à la consécration de son oeuvre. Trois ans après sa mort s'inaugurera, toujours dans son église paroissiale, le premier cours classique donné à Rimouski.

C'est avec l'arrivée, en 1867, du premier évêque de Rimouski, Mgr Jean Langevin, fondateur du diocèse et frère de Sir Hector, que le projet d'un séminaire en bonne et due forme, indispensable au recrutement d'un clergé local, va se préciser. Les locaux de la vieille église étant devenus inadéquats pour l'expansion de l'institution, affiliée depuis 1872 à l'Université Laval, la construction du deuxième Séminaire est lancée par une souscription diocésaine de 15 ¢ par famille. L'inauguration et la bénédiction solennelle ont lieu dans l'allégresse générale en 1876.

Monseigneur de Rimouski, hélas, jouira fort peu longtemps des visites impromptues qu'il aimait faire dans les couloirs bien astiqués de sa nouvelle maison, pour évaluer le progrès des élèves et y déceler les futures vocations. Cinq ans après, en 1881, un incendie tragique ravage entièrement l'oeuvre dont il avait tant espéré. Il contraint élèves, séminaristes et professeurs à réintégrer temporairement les locaux exigus de la vieille église. Les coffres de l'évêché sont à sec, la pauvreté sévit dans les campagnes et interdit provisoirement au pasteur d'envisager une nouvelle campagne de souscription.

Une solution de rechange surgit cependant à l'horizon. Propriétaires depuis 1872 d'un vaste couvent neuf, les Dames de la congrégation songeraient à porter ailleurs leur mission éducative auprès des filles⁵, Monseigneur ne faisant plus de secret de sa nette préférence pour les communautés d'obéissance diocésaine. Or, ces Dames possèdent des constitutions romaines qui les rendent canoniquement

indépendantes de l'évêque du lieu. Leur maison serait-elle à vendre? Monseigneur fera sa large part pour qu'elle le soit. On finit par s'entendre pour la somme de 20 000 \$. Le 9 juin 1882, l'acte de vente est signé et le Séminaire emménage sous son troisième toit.

Édifié quatorze ans auparavant, par les Dames de la congrégation, selon les plans des architectes Bourgeau et Leprohon de Montréal, le Séminaire de Rimouski, placé sous le vocable de saint Germain, est imposant et d'agréables proportions. Un corps principal de quatre étages, flanqué de deux ailes en encoignure, est surmonté d'un toit mansardé recouvert d'essentes de tuiles d'ardoise dont le brisis, percé de lucarnes à pignons, abrite les dortoirs. Au centre, en faitage du corps principal, un campanile octogonal, surmonté d'une lanterne portant une croix, domine le paysage de la petite ville. À la croisée du faitage du corps principal et des ailes, deux petits clochetons symétriques s'alignent sur les trumeaux centraux des façades latérales. Plusieurs souches de cheminées perçant les terrassons de la toiture attestent que le chauffage central est, la plupart du temps, encore inexistant dans ces vastes pensionnats de campagne. Une ordonnance architecturale très sobre, un appareil de simple maçonnerie fait bien ressortir les quelques éléments de recherche ornementale de l'édifice. Corniche superposant gracieusement doucine, échine, congé et larmier, suivi d'un soffite décoré de caissons et modillons; membrons moulurés de perles et olives contrastant avec la sobriété des frontons des lucarnes; chaînes d'angles à la manière des pierres d'attente. Mais c'est l'entrée du corps principal qui attire d'abord l'attention et c'est devant son imposant escalier, bordé d'une garde en massif de pierre sculptée et surmonté d'un fronton d'allure classique, que des générations de collégiens poseront, en compagnie de leurs maîtres, pour les photos-souvenirs de leur promotion.

C'est dans ce couvent presque

neuf, érigé en 1872 par les religieuses de la congrégation de Notre-Dame qu'Olivar et Raoul vont donc entreprendre leur cours commercial, voie réputée plus pratique que les humanités classiques et vers laquelle sont d'abord orientés les fils de cultivateurs et d'artisans. Après observation, les plus talentueux d'entre eux seront incités à bifurquer ultérieurement vers les études gréco-latines où ils iront rejoindre les fils de notables et ceux de leurs condisciples qui se destinent à la prêtrise. Mais tel n'est pas encore, en cet après-midi de septembre 1886, le destin qui attend les fils du tanneur de Sainte-Flavie en train de hisser leurs malles de pensionnaires jusqu'aux combles du dortoir.

Chacun y trouve, avec son petit lit de fer, une table garnie d'un bassin et d'un pichet à eau, une armoire exigüe et une chaise de pin. Des courtines blanches séparent les alcôves les unes des autres et un chemin de ronde surélevé longe les murs à la mi-hauteur afin de permettre au surveillant d'apercevoir la couleur du ciel par les hautes lucarnes du quatrième étage. Un poêle de fonte trône seul au milieu de la pièce. Ses dimensions laissent présager un hiver rigoureux pour la cinquantaine de pensionnaires dispersés dans le grand dortoir. Déjà, certains d'entre eux ont été prévenus par les «anciens» de la glace qu'il faut rompre, au petit matin, à la surface du bassin, pour faire sa toilette et des engelures si graves qu'il faut aller les faire soigner sur-le-champ à l'infirmerie, sous peine de ne plus pouvoir tenir le plumier entre ses doigts! Mais que les nouveaux se rassurent : durant les gros froids de janvier, quand le mercure se met à osciller dangereusement à la baisse, on déménage prestement les paillasses du dortoir et on s'entasse comme des chats autour du poêle ronflant d'une petite classe.

Récent peut-être, mais inachevé, le couvent désaffecté des Soeurs offre, çà et là à la vue, des murs mal crépis sur lesquels suintent une humidité et une moisissure que le chauffage au bois ne

parvient jamais à éliminer complètement. Les fils d'habitants, accoutumés à la chaleur sèche de leurs basses maisons de bois surpeuplées d'enfants, isolées d'étoupe et rechaussées de neige, y pâtiront longuement en appelant de tous leurs vœux les congés des fêtes et le dégel du printemps!

Le réfectoire du premier étage n'offre guère plus d'agréments que le dortoir. Par la voix de la tradition orale, la triste réputation de son ordinaire a rejoint, de père en fils, des générations d'étudiants révoltés. Fèves au lard fadasses et refroidies au petit déjeuner, infusion de chicorée foncée de miettes de pain brûlé en guise de café noir; âcre soupe aux trognons de choux à la surface de laquelle flottent quelques bouts de gaillon fibreux qui se coincent aux dents des affamés; «chiard» farineux fait de viandes douteuses et de patates agglutinées; bouillottes grisâtres de poisson vendredis et des mercredis de Carême... La table du réfectoire des élèves passe pour plus pauvre que la plus pauvre table du plus pauvre d'entre les pensionnaires! Nostalgie des odeurs de pain chaud et de confitures, vision du potager d'automne croulant sous ses légumes frais, goût opiniâtre de l'omelette au lard et des patates brunes que la mère fait rissoler dans son poêlon de fer noir, avec une pincée de sarriette du jardin...

Au cours des années 1881 à 1903, le Séminaire traverse une période d'extrême pauvreté. Or Raoul et Olivar y séjourneront de 1886 à 1892, époque où l'institution a peine à survivre. À titre indicatif, ses dépenses, pour l'année 1889, s'élèveront à 4 133,67 \$ alors que les frais de scolarité des externes (475,29 \$) et des pensionnaires (2 334,81 \$) totalisent 2 810,10 \$. C'est dire que les supérieurs doivent chroniquement rogner et quêter pour ne pas endetter le diocèse. Au chapitre des salaires, pour la même année, un professeur-clerc touche 235,34 \$ par an. Les élèves du Grand Séminaire qui agissent comme répétiteur reçoivent 110 \$. En revanche, ils doivent

déboursier pour leur pension 125 \$, ce qui conduit les séminaristes à accumuler des dettes qu'ils mettront des années à éponger, une fois reçus à la prêtrise. Les employés laïcs du Séminaire touchent respectivement 111,77 \$ ou 74,83 \$ selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme⁶... Pour la même année, le Séminaire dépense, pour nourrir élèves et personnel, 540,77 \$ de boeuf, 79,30 \$ de mouton, 222 \$ de lard, 61 \$ de patates, 565,92 \$ de beurre, 9,30 \$ d'oignons, 112 \$ de poisson, 31,33 \$ de pommes et 8,95 \$ de biscuits. Pour se chauffer : 535,60 \$ de bois et 54,50 \$ d'huile de charbon. Cela faisait dire aux supérieurs que le prix du beurre excédait largement celui de tous les salaires consentis⁷!

Aussi minimes qu'ils puissent nous paraître aujourd'hui, les frais de scolarité de Raoul et d'Olivar sont donc encore dissuasifs pour un grand nombre de familles nombreuses. L'argent liquide est rare et même les notables de village, notaire ou médecin, doivent fréquemment accepter de voir leurs honoraires réglés en espèces. Aussi le recrutement des pensionnaires s'avère-t-il difficile. En dépit de leurs soutanes rapiécées, les prêtres du Séminaire accordent des «bourses» aux élèves les plus démunis et les plus doués afin de remplir leurs classes. Les curés de village pourchassent les «bienfaiteurs» potentiels pour doter les futurs candidats au sacerdoce ou enseignent eux-mêmes des rudiments de latin et de grec à leurs protégés, pour permettre aux pères d'économiser les frais d'une année de pension. Nombreux sont aussi les départs d'élèves en cours d'études, les parents cultivateurs requérant subitement les jeunes bras de leurs fils pour l'exploitation de plus en plus ardue de leur terre. Les autorités du Séminaire fermeront donc souvent les yeux sur les frondes et les incartades de leurs meilleurs élèves par peur de les perdre. Ce doux chantage constituera plus d'une fois, la bonne fortune d'Olivar...

En attendant des jours meilleurs, les pensionnaires seront de corvée de bois et d'eau. Chaque pièce possède

son poêle qu'il faut approvisionner quotidiennement, à la file indienne, à l'aide de sacs à bretelles. L'eau du réservoir extérieur est propulsée à l'intérieur du Séminaire par un moulin à vent. Quand le vent tombe ou que l'eau gèle dans les conduites insuffisamment enfouies sous terre, les élèves sont réquisitionnés en pleine classe pour faire la chaîne des seaux jusqu'aux cuisines, en scandant des chansons de bateliers ou des marches militaires. Mais la plus honnie des corvées, celle qui a suscité chez les contemporains d'Olivar le plus de chansons estudiantines d'inspiration scatologique, c'est bien l'éprouvante vidange du puisard extérieur, sorte de vaste citerne de maçonnerie que les latinistes avaient surnommé «le temple de la Dea cloatica» ou le «Locus sortitus»...

À l'époque où les frères Asselin étudient à Rimouski, le Séminaire connaît, en effet, sa période la plus noire au plan financier. Mais l'effet de toutes ces corvées et de toutes ces privations, partagées par une horde d'adolescents que soude l'instinct grégaire de leur âge, s'il comporte des risques indéniables pour la santé, s'avère toutefois fertile en exploits et en souvenirs. Avec l'énergie de leur constitution de jeunes campagnards, les pensionnaires tournent souvent leurs maux en dérision. Quand ils ne les transforment pas en motifs de fierté ou en prétexte à la délinquance. Les expéditions nocturnes au réfectoire menées par un commando-éclair chargé de neutraliser d'abord le surveillant (ou de le soudoyer : le jeune séminariste chargé de faire le « pion » au dortoir est souvent aussi affamé que

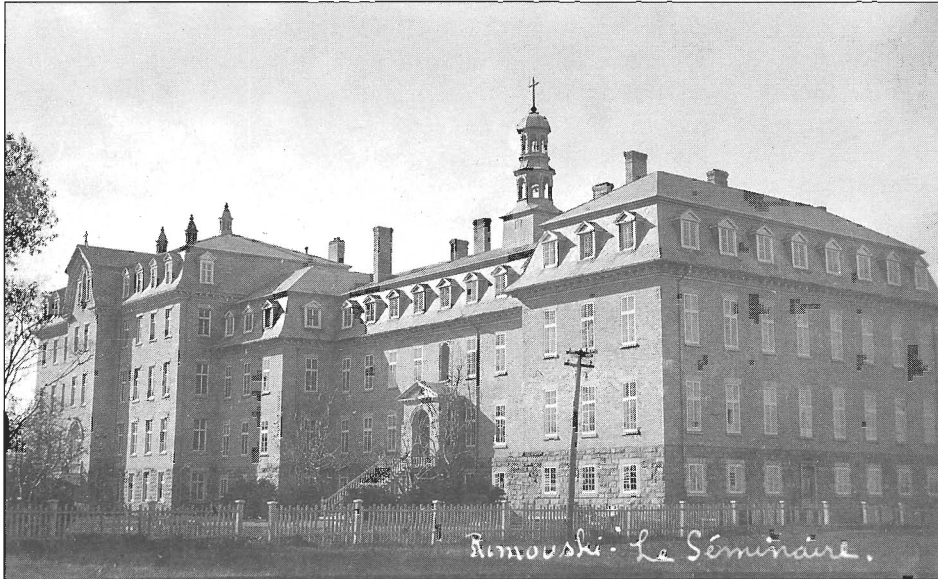
les élèves eux-mêmes) se terminent souvent par des ripailles homériques dont la tradition orale se perpétue de promotion en promotion. Les Pères sortent la fêrule, collent des pensums,

n'en finit plus de dénombrer les trouvailles rocambolesques de ces milliers de jeunes Québécois anonymes! Enfants cloîtrés, frigorifiés et tenaillés par la faim en cette fin de siècle, mais qui choisissaient, par bravade, d'en rire et de s'en faire une fleur une fois devenus adultes, à l'occasion des amicales d'anciens élèves.

Cette ambiance de connivence scellée par des pactes secrets et des serments d'honneur, ce milieu de vie clos où l'intrépidité, la crânerie et la résistance physique étaient privilégiées à l'égal de vertus théologiques, agira comme un puissant stimulant

sur Olivar. Parmi ces fils d'habitants qui professaient le culte du grand «boulé» de village, Olivar avait une sérieuse revanche à prendre contre sa petite taille et sa mine fluette! Dès cette première entrée de septembre 1886 au Séminaire de Rimouski, sa résolution était prise : sa vie serait un miracle perpétuel de volonté et d'énergie pour dominer ce complexe du petit homme. Ses condisciples ne s'y trompèrent d'ailleurs pas. Au premier regard, ils prirent l'exacte mesure du nouveau de Sainte-Flavie et du caractère qui animait ce drôle de petit bonhomme.

Voici en quels termes son condisciple et ami, le docteur Joseph Gauvreau, le seul à avoir témoigné par écrit de l'adolescence d'Olivar, évoquera, en 1937, l'écolier de 1886 :



Le troisième séminaire de Rimouski. L'annexe, à gauche, a été construite en 1905 (UQAR : collection Pineau).

suppriment les parloirs, distribuent des retenues. Mais finissent par fermer les yeux...

À peine une cinquantaine de pensionnaires, auxquels s'ajoutent autant d'externes, forment une petite mafia de galopins bien identifiés dont les imaginations, brimées par l'austérité du règlement, ne font que s'échauffer les unes les autres. L'occasion fait aussi le larron. Le voisinage du parc, des champs et de la ferme du Séminaire fournit aussi ce genre d'occasions. On ne compte plus les dortoirs de séminaires diocésains où auraient été relâchés, nuitamment, veaux ou cochons préalablement enduits de graisse et criant d'effroi au milieu d'une pagaille simulée de dormeurs complices agitant leurs bonnets de nuit... Encre noire versée clandestinement dans les bénitiers de la chapelle, pétards fumigènes éclatant dans les latrines, râteliers des Pères intervertis dans les verres à eau durant la nuit au cours d'une opération-suicide, maladies graves simulées à l'infirmerie le temps d'un exposé oral trop ardu : on

.....

Petit bout d'homme, haut comme ça, gros comme rien, mis à la diable, botté à l'anglaise, marchant du talon, cambré comme un as de pique, toujours le bout de la langue au bout des lèvres, un nez trop long pour son visage, et les yeux flamboyants comme des charbons écossais : tel m'apparaît encore «P'tit.Slin» pour le distinguer de son frère «Gros.Slin». Mieux observé, on le baptisa du surnom de «Petit caporal», qu'il aurait dû porter toute sa vie. Les écoliers ont de ces trouvailles heureuses qui ne se remplacent jamais⁸.

Son plus récent biographe, Marcel-Aimé Gagnon⁹ qui, écrivant en 1962, a pu bénéficier des témoignages oraux de frères et de soeurs d'Olivar, incline lui aussi à penser que Napoléon Bonaparte a pu être un temps «le héros de ses songes, car lui aussi était de famille modeste, de petite taille et vivait en pays ingrat¹⁰» Chose certaine, en ces années de nationalisme brimé et revanchard, l'empereur des Français jouit d'une aura mythique considérable dans les campagnes québécoises où bien des aînés de famille s'enorgueillissent de porter son nom. Olivar, comme tous les adolescents du monde, a donc pu s'appliquer à imiter le regard provocateur, les bras haut croisés sur la poitrine et la lèvre volontaire de son héros favori. Comme le petit Corse, confiera-t-il plus tard, Olivar rêve d'ailleurs, lui aussi, de conquérir le monde¹¹...

Pour l'heure, le «Petit caporal» ronge son frein en défaisant sa malle de pensionnaire : au dortoir, on l'a séparé de son frère Raoul et des moyens pour le loger à la «pouponnière» où sont regroupés les petits... On verra bientôt si, aux examens, le dernier-né de la «pouponnière» ne devancera pas tous ces «consuls¹²» prétentieux qui le regardent aujourd'hui de haut? Car en ces années où l'enseignement primaire est très inégalement distribué dans les campagnes, il arrive que des condisciples d'âges fort variés se retrouvent aux mêmes promotions, une fois parvenus au Séminaire.

Là aussi, d'ailleurs, l'enseignement secondaire en est lui-même à ses balbutiements. Tous les professeurs sont, sans exception, des autodidactes. Ce n'est guère qu'avec l'arrivée de Mgr André-Albert Blais comme coadjuteur de Mgr Langevin, en 1887, qu'une première formation sera donnée au corps professoral en matière de pédagogie et d'enseignement des matières «profanes». Les premiers supérieurs ne possèdent, quant à eux, qu'une formation livresque de théologie morale et leur enseignement de la philosophie se limite souvent au Zigliara, auteur d'un manuel en usage, ou à des auteurs mineurs comme de Bonald ou Joseph de Maïstre. Ce n'est donc pas de la fine fleur de la culture humaniste que Rieule a écarté ses fils en les inscrivant d'abord aux cours plus «pratiques» du cours commercial. Ils y excellent d'ailleurs d'emblée tous les deux, Raoul aussitôt promu en 4e et Olivar en 3e. Détail qui en dit assez sur l'excellente qualité de l'éducation primaire que les deux frères ont dû recevoir à Sainte-Flavie¹³, aussi bien à l'école du rang qu'à la maison paternelle.

Dès son premier bulletin, Olivar (que ses professeurs appelleront de préférence «François-Olivar», ou tout simplement «François») obtient le premier prix d'excellence et tous les premiers prix de dictée, d'arithmétique, de tenue de livres et de calligraphie. Il se classe 2^e pour la géographie, l'histoire et l'anglais¹⁴.

Le cours commercial entrepris par Raoul et Olivar dure en principe quatre ans et le cours classique six ans. Le premier prépare aux emplois de bureau et comporte, outre les matières de base susmentionnées, des cours pratiques d'agriculture, de dessin industriel et même d'art épistolaire. Les deux frères auront tôt fait d'en parcourir le curriculum et de bifurquer vers les humanités classiques où ils s'initieront, en sus, au latin, au grec, à l'histoire universelle, à l'histoire littéraire, à la physique, la chimie, l'algèbre, l'astronomie, la rhétorique et l'histoire nationale. En option, ils se

verront aussi offrir la musique instrumentale, le chant, le dessin et une initiation à la technique architecturale.

La paresse étant réputée dans les collèges pour être «la mère de tous les vices», les élèves sont tenus fort occupés entre les cours et les séances d'études : promenades obligatoires dans le parc, hiver comme été autour de l'étang du bocage, patinage sur glace, jeux de ballon, excursions et pique-niques au bord du fleuve à la belle saison, répétition de la chorale, de l'harmonie et de la troupe de théâtre amateur. Cette dernière monte des spectacles épiques et romantiques auxquels toute la ville se trouve parfois conviée. Spectacles pudiques, bien sûr, où les rôles féminins sont tenus par des garçons encore imberbes, dûment enjuponnés et dont la voix n'a pas encore mué... Les congrégations pieuses sont également à l'honneur et il en est de prévues pour tous les âges. Les élèves n'ont guère le choix de ne pas y appartenir. Après un bref passage à celle des Saints-Anges, Olivar, qui excelle dans la tenue de livres, se voit rapidement propulsé à la trésorerie de celle de la Sainte Vierge dont il dut gérer avec diligence le budget.

Plusieurs saints (saint Louis-de-Gonzague, saint Patrice, saint Stanislas de Kostka) prêtent aussi leur patronage à diverses activités parascolaires à caractère culturel. Seule femme au répertoire, sainte Cécile supervise les performances des apprentis musiciens de la chorale et de l'harmonie. Mais c'est sur l'Académie Saint-Jean-l'Évangéliste, conçue selon les structures d'une corporation du Moyen-Age et dédiée à la littérature, que Raoul et Olivar vont rapidement jeter leur dévolu. On y entre comme simple «aspirant», on est ensuite promu «candidat» et, de travaux poétiques en travaux dramatiques présentés au cours de séances publiques devant l'aréopage des «Académiciens» reçus, on s'élève, année après année, dans les échelons de la hiérarchie des «Immortels» de Rimouski! Lesquels «Immortels» se sont donné comme

mission rien de moins que de «perpétuer les bonnes traditions littéraires par la fermeté avec laquelle elle doit refuser son approbation et fermer ses archives à toute oeuvre qui ne pourrait avouer le goût le plus classique et le plus pur¹⁵»!

(À suivre...)

Notes

- 1 Le pain de ménage à deux miches soudées, toujours populaire dans la région.
- 2 Aujourd'hui, Musée régional.
- 3 L'aile la plus ancienne (reconnaissable à son campanile) de l'actuel cégep de Rimouski a été construite en 1920 pour abriter le cinquième séminaire de cette ville dont les incendies répétés ont maintes fois interrompu le développement éducatif. Le troisième séminaire, où ont étudié les frères Asselin, de même que le quatrième, ont successivement subi le même sort. L'incendie de 1950 fut le plus dévastateur de tous, anéantissant plus de la moitié de la ville dont peu des anciennes constructions ont survécu.
- 4 Rimouski ne sera érigé en diocèse que six ans plus tard, en 1867.
- 5 Pionnières de l'enseignement féminin, les Dames de la congrégation de Notre-Dame, fondée par Marguerite Bourgeoys au début de la colonie, seront les premières à ouvrir l'enseignement classique aux jeunes filles en 1908 en établissant, à Montréal, l'École d'enseignement supérieur. Marie Gérin-Lajoie (1880-1971) en sera la première bachelière en 1911.
- 6 Le bas niveau des salaires du Séminaire se maintiendra longtemps. En 1930, le salaire annuel du professeur-clerc s'échelonne encore entre 150 \$ et 250 \$.
- 7 Tous ces détails concernant les conditions de vie et d'enseignement sont tirés du **Livre de raison** (1863-1963) conservé aux archives du Séminaire de Rimouski. (A.S.R.)
- 8 Docteur Joseph Gauvreau, **Olivar Asselin, précurseur d'action française, le plus grand de nos journalistes** et le 7 mai 1937 dans le **Progrès du Golfe** et regroupés ensuite en plaquette à compte d'auteur.
- 9 Décédé en 1987.
- 10 Marcel-Aimé Gagnon, **La vie orageuse d'Olivar Asselin**, Montréal, Éd. de l'Homme, 1962, tome 1, p. 16.
- 11 **Les Volontaires canadiens-français**, discours prononcé à Paris en 1917 par Olivar Asselin devant le Comité France-Amérique et reproduit dans la revue de septembre du même nom.
- 12 Les «grands».
- 13 Ni les archives du ministère de l'Éducation ni celles de la Commission scolaire de la Neigette (dont le territoire englobe aujourd'hui Mont-Joli) n'ont conservé de traces des bulletins scolaires des frères Asselin durant leur éducation primaire.
- 14 A.S.R. **Annuaire du Séminaire de Rimouski** pour les années 1886-1914.
- 15 **Ibid.**

Une seigneurie en bois debout

BÉATRICE CHASSÉ, HISTORIENNE

Une chronique de Rimouski

Tous les fervents de l'histoire du bas du fleuve connaissent le livre de Mgr Charles Guay publié en 1873 et intitulé **Chronique de Rimouski**. Même si ce récit date de plus d'un siècle, il conserve encore aujourd'hui une part de sa valeur documentaire.

Cette valeur provient de ce que l'auteur a recueilli la tradition enregistrée dans la mémoire des habitants de Rimouski au XIX^e siècle, alors qu'il était urgent de le faire. Certains événements racontés par Mgr Guay ne se retrouvent nulle part ailleurs. Cet écrivain a puisé dans les mémoires de Charles Lepage et de Louis Lepage de Saint-Germain, tous deux petits-fils de Pierre Lepage de Saint-Barnabé, le deuxième seigneur de Rimouski qui vécut de 1687 à 1754.

Cependant, la mémoire humaine est floue et imprécise. De plus, elle est sélective. Consciemment ou inconsciemment, nous rejetons certains faits dans l'oubli pour ne retenir que ceux qui nous ont le plus marqués. Il arrive aussi que des événements, transformés par la tradition, deviennent avec le temps tout à fait erronés.

Les sources de notre histoire régionale

À la fin de notre XX^e siècle, il est possible d'avoir accès à une documentation nouvelle et à des instruments de travail qui n'existaient pas au siècle précédent.

Dans l'optique de ma recherche, j'ai questionné la banque informatisée Parchemin aux Archives Nationales du Québec à Montréal. Cette banque garde en mémoire les inventaires des notaires qui ont pratiqué dans la région de Québec et dans celle de Montréal, entre 1650 et 1800. En réponse à mes questions, cet instrument de recherche m'a donné référence à mille soixante-quinze (1075) actes notariés d'où j'ai tiré les photocopies les plus pertinentes à mon sujet.

Pour la période des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, j'ai consulté la prestigieuse collection Tessier conservée aux Archives Nationales du Québec à Rimouski. Cette collection est rendue accessible grâce au travail gigantesque accompli par Yves Roberge, Martine Gagnon et Claire Dubé, et intitulé **Inventaire analytique du fonds Ulric-Joseph Tessier**. Cet instrument de travail mentionne en majorité des documents manuscrits, mais il s'y trouve aussi des cartes, plans, portraits et illustrations de toutes sortes. J'ai abondamment puisé dans la collection Tessier et j'en ai tiré de nombreuses photocopies grâce au service des Archives Nationales du Québec à Rimouski.

Ces deux sources, les actes notariés sélectionnés par la banque Parchemin et les documents conservés dans la collection

Tessier sont à la base de toute ma documentation. Mais, je dois mentionner aussi l'imposante étude publiée par Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur sous le titre de **Histoire du Bas-Saint-Laurent**. Cette étude m'a permis de replacer mon sujet dans un cadre plus large. En élaborant ma recherche, j'ai considéré avant tout le territoire qui s'étend de la rivière Hâtée à Sainte-Flavie.

Les notes et références

On ne trouvera dans mon texte que très peu de notes et références. De même, on y cherchera en vain les longues citations à caractère académique. Par contre, on pourra consulter une bibliographie détaillée à la fin de mon récit. J'y renvoie les intéressés désireux de poursuivre les recherches sur certains points restés obscurs.

Les divisions

J'ai divisé mon sujet en deux parties principales, en me basant sur les noms des deux familles qui ont possédé la seigneurie de Rimouski aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles :

- I La famille Lepage de Saint-Barnabé, 1694-1790. À cette époque, «La région de Rimouski peut être considérée comme une sorte de bien de famille des Lepage» (Fortin et Lechasseur, **Histoire du Bas-Saint-Laurent**, p. 127). Nous assistons alors aux naissances, aux décès, aux passages des missionnaires, aux naufrages et aux épidémies qui ont marqué la vie des Rimouskois. Le manoir est le centre des activités sociales et même religieuses des habitants de la seigneurie.
- II La famille Drapeau, 1790-1880. Le style d'administration des affaires de la seigneurie va être complètement différent avec l'avènement de Joseph Drapeau. Puis, la grande ombre de Luce-Gertrude Drapeau va planer dans le ciel des habitants de Rimouski pendant plus de cinquante ans. C'est tout à fait arbitrairement que j'ai choisi 1880, date du décès de LGD, pour terminer mon histoire de la seigneurie de Rimouski. À la fin du XIX^e et au XX^e siècle, l'influence du régime seigneurial va aller sans cesse en déclinant, pour finalement perdre toute sa signification.

En présentant les pages suivantes, je ne formule qu'un vœu : éveiller l'intérêt et la curiosité pour des personnages venus d'un autre siècle. Les écritures anciennes peuvent paraître rébarbatives à première vue; elles sont en fait très vivantes. Lorsqu'on les découvre, on éprouve les mêmes sentiments que celui qui recueille un message dans une bouteille jetée à la mer par un inconnu, de l'autre côté de l'océan.

.....

René Lepage, habitant de l'île d'Orléans

René Lepage, fils de Germain, n'entendait pas demeurer toute sa vie sur une petite terre de Saint-François de l'île d'Orléans. Il aimait les titres et la compagnie des personnages titrés. De plus, il savait lire et écrire, ce qui lui donnait déjà une bonne longueur d'avance sur la majorité des habitants qui étaient analphabètes. Son ambition alliée à sa compétence personnelle allait lui permettre de devenir le premier seigneur de Rimouski.

Une élite militaire

Aux noces de René Lepage et de Marie-Madeleine Gagnon, qui avaient lieu à Sainte-Anne-de-Beaupré le 10 juin 1686, on notait la présence de quatre représentants d'une élite militaire dont on relève les noms sur le contrat de mariage. Il est difficile de savoir jusqu'à quel point ils étaient reliés à la grande noblesse de l'ancienne France. Ce qui est certain, c'est qu'ils étaient de haut gradés dans les troupes de la marine et qu'ils avaient traversé en Amérique avec les soldats demandés par le gouverneur Denonville pour faire face à la recrudescence du péril iroquois.

À la table du père de la mariée, Pierre Gagnon, et de son épouse Barbe Fortin, on remarquait les quatre personnages suivants :

- Jacques-François de Troyes. Signe «Le chevalier de Troyes». Commandant d'une compagnie et capitaine dans les troupes de la marine.
- Philippe-Clément du Vault, Sieur de Valrenne. Signe «Vallerenne». Capitaine dans les troupes de la marine.
- Claude de Ramesay. Signe «de Ramesay». Lieutenant dans les troupes de la marine. Deviendra gouverneur de Montréal et fera construire le célèbre château de Ramesay.
- Joseph Cabanac «aussi escuyer». Signe «Cabanac». Lieutenant dans les troupes de la marine. Sera connu plus tard sous le nom de Joseph Desjordy de Cabanac. On s'est posé la question à savoir

comment ces haut gradés de la marine française avaient fait connaissance avec la famille de Pierre Gagnon résidant à Beaupré. À cette époque-là, les autorités coloniales avaient décidé de disperser les officiers et les soldats français, par petits groupes, dans les manoirs et dans les maisons des habitants. On connaissait la tactique des Iroquois de s'attaquer aux habitations isolées et éloignées de Québec. De cette façon, les militaires étaient mieux en mesure d'intervenir rapidement et efficacement contre les coups des Amérindiens. Il arrivait aussi que la promiscuité favorisait les rencontres sociales et les relations d'amitié. C'est ainsi que Jacques-François de Troyes, Philippe-Clément du Vault de Valrenne, Claude de Ramesay et Joseph de Cabanac se retrouvaient à la table de Pierre Gagnon à Beaupré pour fêter et souhaiter une longue vie et de nombreux enfants aux nouveaux époux, René Lepage et Marie-Madeleine Gagnon, futurs seigneur et seigneuresse de Rimouski.

Les propriétés terriennes de la famille Lepage à Saint-François, I.O.

À l'occasion du mariage de leur fils René avec Marie-Madeleine Gagnon, Germain Lepage et son épouse Reine Lory faisaient donation de leur terre aux nouveaux mariés. Ils s'agissait de la terre qu'ils avaient cultivée depuis une vingtaine d'années, sur le côté nord de l'île, dans la paroisse de Saint-François.

En 1686, au moment de la donation, la terre de Germain Lepage mesurait quatre arpents de front et s'enfonçait en profondeur jusqu'à la dorsale de l'île. Elle était située à deux arpents (117 mètres) à l'est de la ligne faisant la séparation entre les paroisses de Sainte-Famille et de Saint-François. Il s'y trouvait alors la maison d'habitation, une grange, une étable et cinquante arpents de terre en culture. Cela correspondait en somme à la propriété moyenne que pouvaient posséder les autres habitants de l'île.

Cette terre avait été primitivement concédée à Germain Lepage et à son frère Louis en 1664. Mais au moment

de la concession primitive, il ne s'y trouvait que trois arpents de front. Nous comprenons que les frères Lepage avaient pris de bonne heure l'habitude d'aller bûcher en dehors de leurs concessions. Le procédé était habile et il n'y avait rien d'illégal à cela. C'était même la façon normale de procéder. Le colon s'établissait, «faisait de la terre nette» comme on le disait alors; puis, il allait faire légaliser son titre devant le notaire.

À une période non précisée, vers 1670, les frères Lepage étaient allés faire «de la terre nette» sur une autre concession de quatre arpents de front, située aussi du côté nord de l'île et pas très éloignée de leur habitation primitive. À ce sujet, il avait dû y avoir une entente verbale avec la seigneuresse d'alors, Barbe de Boullongne, veuve de «deffunct Messire Louis d'Ailleboust, seigneur de Coulonge et d'Argentenay, cy-devant gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté». Les frères Lepage avaient commencé à élever sur ladite concession la charpente d'une maison d'habitation. Mais comme la seigneuresse d'Argentenay, Barbe de Boullongne, donnait tous ses biens en héritage aux Soeurs de L'Hôtel-Dieu, les règles du jeu allaient changer avec les nouvelles seigneuresse. Celles-ci demandèrent aux frères Lepage de rétrocéder tout le travail fait sur la concession qu'elles voulaient se réserver comme domaine seigneurial. La mise en valeur effectuée par les deux pionniers consistait en six arpents et demi de terre nette, un arpent et demi de bois abattu et la charpente d'une maison de bois. Germain et Louis Lepage furent très bien payés pour le travail accompli; ils reçurent 415 livres par l'intermédiaire de Nicolas Huot «Sieur de Saint-Laurent», procureur des Soeurs de L'Hôtel-Dieu. Cela démontre que seul le travail était source de valeur et que la terre non déboisée ne valait rien, ou presque.

La rétrocession des frères Lepage aux Soeurs de L'Hôtel-Dieu se passait en 1673. Mais, même bien payés, les deux pionniers se retrouvaient alors

seulement propriétaires de leur terre d'origine de quatre arpents de front qu'ils avaient partagée précisément en deux parts en 1672. Cinq ans plus tard, en 1677, les Soeurs de L'Hôtel-Dieu leur concédaient deux autres terres, au sud de l'île cette fois et à une douzaine d'arpents de l'église de Saint-François. Était-ce en compensation pour le domaine seigneurial qu'ils avaient convoité? Cette année-là, Germain et Louis Lepage recevaient chacun trois arpents de front. L'année suivante, en 1678, Louis augmentait sa part en achetant la terre de son voisin, Simon Chamberland, portant ainsi la largeur de sa concession à six arpents de front. Mais, lors de l'aveu et dénombrement d'Argentenay, du 11 juin 1714, la part de Germain était rendue à quatre arpents et celle de Louis, à sept arpents de front. Ici encore, les frères Lepage avaient réussi à racler un arpent chacun en dehors de la concession primitive.

À la fin du XVII^e siècle, le clan des Lepage établi à l'île d'Orléans se composait de deux familles : celle de Germain et celle de Louis, les deux frères arrivés ensemble en Nouvelle-France au début des années 1660.

Germain, époux de Reine Lory, n'avait qu'un fils : René Lepage. Celui-ci, comme nous l'avons vu, épousait Marie-Madeleine Gagnon en 1686. Dans les années subséquentes, le couple mettra au monde seize enfants que nous retrouverons plus tard presque tous établis dans la seigneurie de Rimouski.

Quant à Louis, le frère de Germain, il avait épousé Sébastienne Loignon en 1667 et ses quatorze enfants étaient au monde à la fin du siècle. Il devait même commencer à penser aux petits-enfants, sa fille aînée, Marie-Madeleine, ayant épousé Gabriel Thibierge le 27 juillet 1688. À cette date, Reine Lory était encore vivante puisqu'elle assistait aux noces avec Germain, son époux.

Il est facile de comprendre que le patrimoine orléanais de la famille Lepage était insuffisant pour les besoins des descendants dont le nombre ne cessait de croître.

Puis, à cette époque-là, les membres de cette famille devaient être

décus dans leurs ambitions de voir un jour un des leurs accéder au titre de seigneur d'Argentenay. C'est alors qu'ils commencèrent à chercher au loin ce que la proximité de Québec ne pouvait plus leur donner.

Une terre de quatre arpents de front contre une seigneurie

Il n'est pas tout à fait exact de dire que René Lepage a été le premier seigneur de Rimouski. Avant lui, Augustin Rouer de la Cardonnière avait porté ce titre, entre 1688 et 1694.

Augustin Rouer de la Cardonnière était le fils de Louis Rouer de Villeray, conseiller au Conseil Souverain de la Nouvelle-France. En 1688, il obtenait du gouverneur Denonville la concession de la seigneurie de Rimouski, de deux lieues de front par deux lieues de profondeur. Le seigneur de la Cardonnière n'a dirigé aucun établissement dans sa nouvelle concession. Son titre n'est demeuré qu'un bout de papier et à son époque, la région de Rimouski se trouvait encore dans son état d'origine où ne se rencontraient que prés et bois.

Cependant, c'est de cette époque que date la première description de la seigneurie de Rimouski, description bien imparfaite qui démontre l'ignorance des administrateurs coloniaux en ce qui concerne la géographie de notre région.

Ce que l'on peut tirer de clair de la concession octroyée à Augustin Rouer de la Cardonnière, en 1688, concerne d'abord la superficie de la terre concédée. Celle-ci devait avoir deux lieues de front par deux lieues de profondeur, c'est-à-dire près de 10 km par 10 km. Puis, la rivière Rimouski devait être incluse dans ladite concession de même que l'île Saint-Barnabé et les îlets qui s'y rattachaient.

Ce qui allait causer des problèmes plus tard, ce sont les limites du côté de l'ouest et de l'est mal définies. On donnait comme limite à l'ouest la ligne de démarcation entre la seigneurie du Bic et celle de Rimouski. Or, on ne savait pas exactement où passait cette ligne, comme aucun arpentage n'avait été effectué. Du côté de l'est, la

description était encore plus vague. La seigneurie devait s'étendre jusqu'aux terres non concédées. Comme aucune terre n'avait été concédée à cette époque-là, bien malin qui pouvait placer la ligne de démarcation de ce côté-là.

Il aurait été préférable de donner comme bornes les principaux accidents géographiques, comme la pointe au Père ou l'embouchure de la rivière Rimouski, mais ces accidents étaient ignorés et du concessionnaire et des administrateurs coloniaux.

Les conséquences de ces imprécisions seront en même temps heureuses et malheureuses pour les seigneurs Lepage qui prendront la relève du Sieur de la Cardonnière. Au XVIII^e siècle, le fils de René Lepage, Pierre Lepage de Saint-Barnabé, obtiendra un arpent de plus du côté de l'est, parce que le titre avait été mal défini. Puis, plus tard, une contestation judiciaire s'engagera avec les seigneurs du Bic relativement à la borne du côté de l'ouest, contestation qui durera plus de dix ans. Les difficultés commenceront au moment où il y aura assez d'habitants pour se disputer l'espace aux confins des seigneuries du Bic et de Rimouski.

Mais, à la fin du XVII^e siècle, le défi de René Lepage était bien plus d'amener des habitants dans la seigneurie dont il faisait l'acquisition le 10 juillet 1694. C'est par voie d'échange que le nouveau seigneur devenait propriétaire de toute une portion du territoire laurentien et cela sans déboursier un seul denier.

L'affaire fut réglée devant le notaire Chambalon. Augustin Rouer de la Cardonnière, comme René Lepage, demeurait sur l'île d'Orléans, appelée à cette époque le comté de Saint-Laurent. Le Sieur de la Cardonnière acceptait en retour de sa seigneurie la terre familiale qui avait d'abord appartenu à Germain Lepage, puis été donnée à son fils René, lors du mariage Lepage-Gagnon en 1686.

Comme nous l'avons vu, cette terre mesurait quatre arpents de front et était située à deux arpents de la ligne de séparation entre les paroisses de Sainte-Famille et de Saint-François, du côté du nord. Au moment de l'échange,

il s'y trouvait la maison d'habitation, les bâtiments de ferme, deux boeufs de travail et trois vaches à lait. Le contrat mentionnait aussi toute une récolte de blé qui mûrissait sur les champs en cet été de 1694. Il est peu probable que le Sieur de la Cardonnière ait habité sur cette terre; il a dû continuer de la louer, comme l'avait fait René Lepage entre 1693 et 1696. Une terre toute garnie, à proximité de Québec, paraissait de plus de valeur qu'une seigneurie de 100 km², «complantée en bois debout».

L'arrivée à Rimouski

Il m'a été impossible de préciser l'année de l'arrivée de René Lepage dans la seigneurie de Rimouski, mais la date de 1696 qu'on a choisie pour marquer cet événement est parfaitement plausible. À défaut de renseignements que ne donnent pas les sources officielles, nous sommes obligés de faire confiance à Mgr Charles Guay et à sa **Chronique de Rimouski**. Mais, il ne faut pas oublier que cet auteur relate des faits transmis par la tradition et remontant à plus de 150 ans. Mgr Guay donne la date de 1696, ce que plusieurs historiens ont répété après lui.

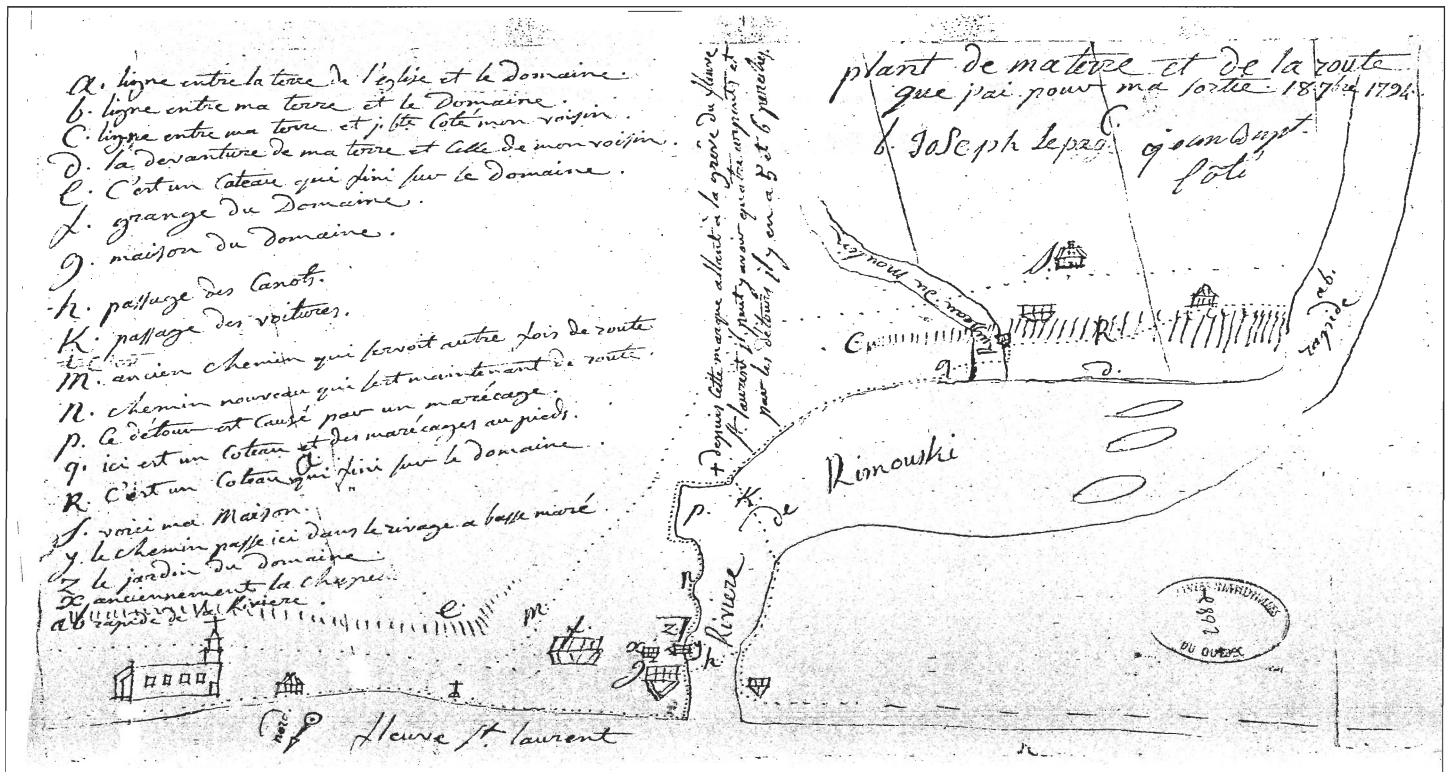
Ma croyance personnelle est qu'il y a eu d'abord une occupation saisonnière, entre 1693 et 1701. À cette époque, René Lepage et un de ses censitaires (Pierre Saint-Laurent) auraient laissé femmes et enfants au domicile des beaux-parents et seraient partis seuls pour préparer le terrain. Nous apprenons par le contrat d'échange du 10 juillet 1694 que le nouveau seigneur a loué sa terre de Saint-François pour trois ans, de la Saint-Michel (29 septembre) 1693, à la Saint-Michel 1696. On peut se demander où il habitait pendant cette période. Puis, en février 1700, nous savons que René Lepage, «Sieur de Sainte-Claire et autres lieux», était à Beaupré où il vendait une portion de terre à Noël Gagnon, portion de terre provenant de l'héritage de son épouse, Marie-Madeleine Gagnon. Comme cette vente avait lieu en février et que la saison de navigation ne reprenait qu'au printemps, il faut croire que René Lepage et son épouse «aussi présente audit Beaupré» avaient passé l'hiver 1699-1700 en ce lieu, tout probablement au domicile des beaux-parents.

Une affaire de famille

«La région de Rimouski peut être considérée comme une sorte de bien de famille des Lepage». Tel est le commentaire, on ne peut plus véridique, émis par Jean-Claude Fortin et Antonio Lechasseur dans leur étude **Histoire du Bas-Saint-Laurent**.

Au fief originaire acquis par René Lepage en 1694 viennent bientôt s'ajouter celui de Lessard (Pointe-au-Père) et celui de Lepage-Thibierge (Sainte-Luce).

Le 8 mars 1696, le gouverneur et l'intendant de la Nouvelle-France concédaient à Pierre Lessard et à son épouse Barbe Fortin une étendue de terre d'une lieue et demie de front par deux lieues de profondeur «au lieu dit Le Bicq». Cette superficie d'environ 7,5 km par 10 km était située en fait à partir de la pointe au Père et suivait le bord du fleuve en descendant sur une distance d'une lieue et demie, c'est-à-dire jusqu'à ce qui est devenu la paroisse de Sainte-Luce. Barbe Fortin était la veuve de Pierre Gagnon et la mère de Marie-Madeleine Gagnon, épouse de René Lepage, seigneur de



«Plant de ma terre et de la route que j'ai pour ma sortie, 18 septembre 1794» (ANQ : Fonds des Grands Voyers).

.....

Rimouski. Elle avait eu des enfants nés de sa seconde alliance avec Pierre Lessard. Aussi, afin d'éviter les querelles, il était bien spécifié au contrat de concession que pourraient se partager également l'héritage de Pointe-au-Père aussi bien les enfants de la première que ceux de la seconde alliance de la concessionnaire.

Le 14 novembre 1696, c'était au tour de Louis Lepage et de son gendre, Gabriel Thibierge, de recevoir une concession dans le bas du fleuve, concession connue sous le nom de Lepage-Thibierge ou de L'Anse-aux-Coques. Ce Louis Lepage était le frère du pionnier Germain Lepage et c'est lui qui mariait sa fille Marie-Madeleine à Gabriel Thibierge en 1688, comme nous l'avons vu plus haut. En conséquence, il se trouvait donc être l'oncle du seigneur René Lepage de Rimouski. La concession accordée en 1696 mesurait une lieue de profondeur et s'étendait de la seigneurie de Rivière-Métis à l'est à celle de Pointe-au-Père à l'ouest. Le 6 mai 1697, les concessionnaires recevaient une augmentation de deux lieues sur la profondeur. Gabriel Thibierge était veuf d'Anne Perrot et, comme dans le cas précédent, l'acte de concession prévoyait que les enfants des deux alliances pourraient se partager également l'héritage de leur père dans L'Anse-aux-Coques.

Ni Pierre Lessard, seigneur de Pointe-au-Père, ni Louis Lepage et Gabriel Thibierge, seigneurs de L'Anse-aux-Coques, n'ont habité sur leur seigneurie. Il faudra attendre la

deuxième moitié du XVIII^e siècle avant que ne commence l'occupation de ces territoires. Les contrats de concessions, accordés par le gouverneur Frontenac et l'intendant Champigny avaient pourtant spécifié que les nouveaux seigneurs devaient établir des tenanciers pour «déserrer lesdites terres». De plus, ils avaient l'obligation de tenir feu et lieu, sous peine d'être exclus de leur seigneurie. Mais les seigneurs pouvaient se libérer de leur obligation de résider sur leur concession en déléguant cette charge à un procureur. C'est ce qu'ont fait Pierre Lessard, Louis Lepage et Gabriel Thibierge dans Pointe-au-Père et dans Sainte-Luce. Ils ne pouvaient trouver une meilleure personne pour représenter leurs intérêts que le seigneur de Rimouski, René Lepage, leur beau-fils, leur neveu ou leur cousin.

Les trois seigneuries concédées à la fin du XVII^e siècle, Rimouski, Pointe-au-Père et L'Anse-aux-Coques, étaient toutes les trois accordées avec droit de chasse, de pêche et de traite avec les «Sauvages», au-devant et au-dedans desdites concessions. On appelait alors irrévérencieusement les Amérindiens les «Sauvages», mais on avait la courtoisie d'écrire ce mot avec un «S» majuscule. Au début du XVIII^e siècle, en 1703, René Lepage ajoutait aux possessions de sa famille la seigneurie de Rivière-Mitis (ou Pachot). Celle-ci avait une superficie d'une lieue de front par une lieue de profondeur et s'étendait sur une demi-lieue en descendant et une demi-lieue en

remontant, à partir de l'embouchure de la rivière Mitis.

En l'espace de neuf ans, entre 1694 et 1703, la famille Lepage avait réuni tout le patrimoine foncier qui sera légué aux descendants pendant près d'un siècle. Les mutations de propriétés se feront entre les membres de la famille, jusqu'en 1790, pour le territoire compris entre la limite est de Rivière-Mitis et la ligne de séparation entre le Bic et Rimouski (encore non définie).

Le patrimoine de la famille Lepage s'étendait alors sur un front d'environ 50 km et l'on n'en connaissait encore que la bordure littorale. Il formait un vaste territoire de chasse et de pêche donné en partage aux quelques familles venues s'établir dans notre région au début du XVIII^e siècle.

(À suivre...)

À Matane, au Pied-de-la-Côte

CLÉMENT FORTIN, AVOCAT*

Dans la deuxième moitié du siècle dernier et au début du présent siècle, mes arrière-grands-parents, Marcel Fortin¹ et Julienne Bélanger² vivant à Saint-Simon-de-Rimouski, ont mis au monde dix-huit enfants. À environ un mille de l'église, le chemin du Roi longeait leur terre³.

Pour leur part, à la même époque, mes arrière-grands-parents Marie Castonguay et Ludger (Ulger⁴) Lepage habitaient Rimouski. À plus d'un mille et demi de l'embouchure de la rivière Rimouski, leur terre bordait le Saint-Laurent. C'est là qu'ils mirent au monde treize enfants.

Ni les Fortin ni les Lepage ne se sont singularisés par l'abondance de leur progéniture, car, à l'époque, c'était courant chez les Canadiens français d'avoir des familles nombreuses. Certains ont qualifié ce phénomène d'explosion démographique. D'autres y ont vu l'intervention divine qui assurait la pérennité de la race française en Amérique du Nord. Cependant, des études démographiques ont démontré qu'il ne s'agissait pas d'une situation unique dans le monde.

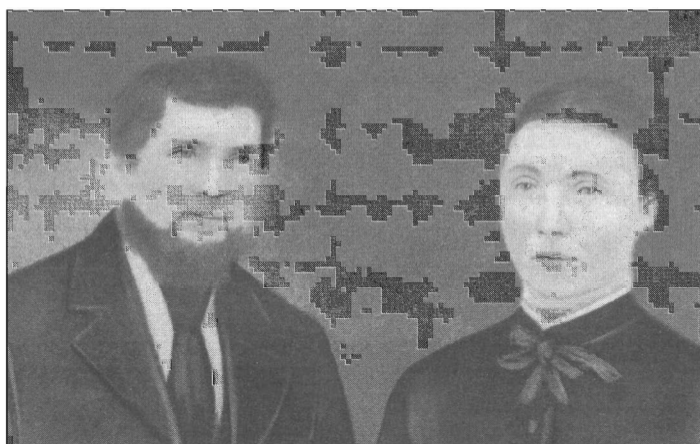
Quoi qu'il en soit, on peut supposer que la terre familiale de Saint-Simon ne pouvait pas les nourrir tous, non plus que celle de Rimouski. La recherche de nouvelles terres à défricher et d'un gagne-pain constituaient le leitmotiv des Canadiens français de l'époque et celui de mes grands-parents en particulier. Ainsi, les circonstances de la vie les ont obligés à essaimer vers des lieux plus propices. Plusieurs se sont laissés séduire par l'aventure américaine alors que d'autres se sont installés sur la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent. Pour sa part, Matane leur offrait plusieurs possibilités : l'agriculture, la pêche,

l'exploitation forestière et l'exercice de divers métiers. Il ne faut pas s'étonner de voir quelques-uns d'entre eux se joindre aux autres pionniers de Matane. Plusieurs membres de ma famille se sont ainsi côtoyés au pied de la côte Saint-Luc, à Matane, vers les années 1900.

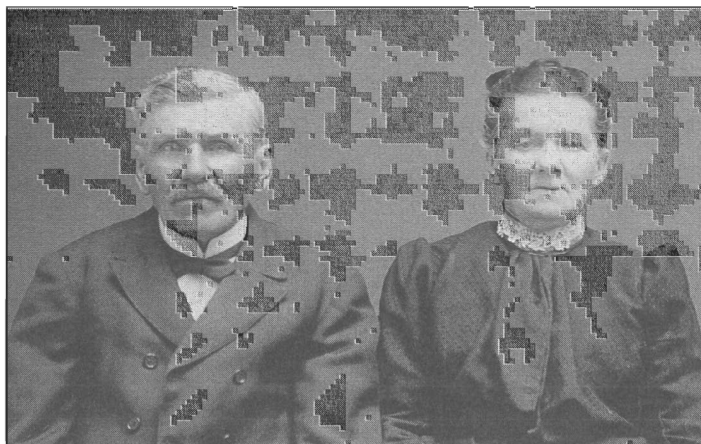
Au Pied-de-la-Côte, un lieu-dit

D'abord, précisons ce que signifiait ce lieu-dit où mes grands-parents se sont d'abord établis. Pour plusieurs, il désignait cette partie du village de Matane située au pied de la côte du Notaire, sur la rive est de la rivière. On a appelé cette côte du nom du notaire Rémy Ouellette qui habitait, au siècle dernier, juste en haut de celle-ci. Intercalée dans le chemin du Roi, cette côte permettait de sortir du village de Matane vers Gaspé. Il en reste encore des traces. Aussi, le visiteur peut voir la naissance de cette côte dont on a barré l'accès avec de gros blocs de béton. La construction d'une nouvelle route plus près des écores a permis d'adoucir

cette pente raide en excavant les contreforts des monts Notre-Dame. Pour d'autres, ce lieu-dit englobait même l'agglomération du pied de la côte Saint-Luc, c'est-à-dire l'ancienne côte qui donnait accès à la route - appelée aussi route de l'Église - qui conduisait vers le village de Saint-Luc.



Marcel Fortin et Julienne Bélanger vers 1851 (collection Louis-France Fortin de Trois-Pistoles).



Ludger (Ulger) Lepage et Marie dite Arsène Castonguay de Rimouski, le père et la mère de Marie-Adèle vers 1904 (collection Clément Fortin).

Il reste encore des vestiges de cette côte : le début de la côte qu'on appelle maintenant la rue Saint-Luc se terminant en cul-de-sac. À l'époque, cette route menait aussi au nouveau cimetière de la paroisse Saint-Jérôme-de-Matane, inauguré au début des années 1920.

Ma mère et d'autres membres de ma famille m'ont aidé à préciser la topographie du lieu de leur naissance et de leur enfance. L'eau de la rivière, m'ont-ils raconté, montait jusqu'au

chemin public. C'est ainsi qu'on désignait alors cette voie publique dans les titres de propriété que j'ai consultés au Bureau des Droits réels. Plus tard, on lui donnera le nom d'avenue d'Amours en l'honneur de Mathieu Damours de Chauffour, premier seigneur de Matane. Par mauvais temps, ont-ils observé aussi, le vent soufflait des vaguelettes qui venaient se briser sur cette voie. Parfois, les grandes marées inondaient tout le chemin.

À une autre époque, des alluvions avaient formé une île dans cette partie de la rivière que les Matanais appelaient la «baie» ou la «savane⁵». Dans cette île, - dans l'Isle comme on disait alors et qu'on orthographiait ainsi dans les vieux documents - séparée du chemin public d'une centaine de pieds, une seule habitation bravait les caprices de l'onde. Son propriétaire, Cléophas Pelletier, navigateur de métier (c'est ainsi qu'on le désigne dans un acte qu'il a passé avec Hermas Grégoire)



Carte du village de Matane vers 1916 montrant la côte Saint-Luc et les environs. C'est cette partie du village qu'on désignait sous le nom de Pied-de-la-Côte. On peut y voir l'emplacement d'Hermas Grégoire et celui d'Alexis Thibeault. Onésime-Élisée Fortin a occupé successivement les emplacements de Bergeron et Métivier. Achille aurait occupé un emplacement donnant sur la côte Saint-Luc même (source SHGM).

.....

était un ami de mon grand-père Grégoire. Ma mère a souvenir d'avoir vu son père, à marée haute, utiliser son chaland pour rendre visite à son ami. On appelle maintenant rue de la Marée, cette rue dont le nom de Saint-Cléophas honorait la mémoire de ce pionnier.

L'hiver, en se recouvrant d'une épaisse couche de glace, l'embouchure de la rivière offrait un raccourci que les gens du Pied-de-la-Côte empruntaient pour se rendre à l'église. À ce propos, ma grand-mère Fortin, qui a vécu dans ce voisinage de 1894 à 1905, décrit l'incident suivant :

Peu avant la belle fête de Noël, je voulais aller à confesse pour avoir le bonheur de communier. Comme d'habitude, je descendis les écores pour traverser la rivière. Quand je m'aperçus que la mer était haute, je ne savais trop que faire, car il était déjà tard. Je vis un peu plus loin un tronc d'arbre qui était déposé là comme pour m'aider à sauter. J'eus la hardiesse de vouloir m'en servir. En y posant le pied, il tourna et je tombai dans l'eau. Ah ! vous devinez bien qu'en cette saison un bain n'est ni désirable ni salutaire. Qu'importe ! Aidée de mon bâton, l'eau jusqu'aux genoux, je réussis à traverser. Ma robe de laine raidit comme une crinoline. Sans tambour ni trompette, je marchai plus vite qu'un dauphin. Heureusement pour moi, à la brunante, il n'y avait presque personne dans l'église. Le gros poêle était rouge. Je m'approchai bien près de sa bienfaisante chaleur et je fis sécher mon linge un peu. Puis, je filai à la sacristie où quelques pénitents attendaient leur tour. J'eus la précaution, en revenant chez moi, de me faire du café de France que je bus sucré et bien chaud. Puis, heureuse et confiante, je retournai à la messe de minuit.

Au début du siècle, un ruisselet coulait encore le long de ce qu'on appelait alors la côte Saint-Luc. En se déversant dans cette partie de l'embouchure de la rivière, qu'un

barachois protège des intempéries de l'estuaire du Saint-Laurent et des courants de la rivière, les eaux y croupissaient et donnaient naissance à un marécage. La lecture d'anciens titres de propriété nous en confirme l'existence, car on s'y réfère en guise de borne. Ainsi, écrivait-on, borné, à l'est, par la rigole⁶ ou par le fossé.

Les castors abondaient dans ce coin de la rivière où ils bâtissaient des huttes et des digues. Des nénuphars, des quenouilles et des lys d'eau agrémentaient le paysage pendant que les grenouilles coassaient leur joie de vivre à tous les villageois. Alors qu'elle n'avait que dix ans - soit vers 1919 -, maman m'a raconté qu'elle se souvenait d'avoir marché sur les huttes de terre et de branchages et les barrages que les castors construisaient dans cette partie de la rivière. Sa mère lui donnait la permission d'aller au bord de l'eau, mais elle devait le faire discrètement pour ne pas y entraîner ses plus jeunes soeurs et les exposer au danger. Quoi qu'il en soit, il importe peu pour les fins de cet écrit que «Pied-de-la-Côte» désigne l'agglomération sise au pied de l'une ou l'autre côte ou les deux à la fois, car c'est au pied de la côte Saint-Luc même que les membres de ma famille se sont d'abord installés.

Le premier Fortin de ma famille à Matane

Achille, le deuxième des enfants de Marcel Fortin et de Julienne Bélanger de Saint-Simon-de-Rimouski, arrive le premier au pied de la côte Saint-Luc pour y exercer le métier de ferblantier. Achille est né le 12 septembre 1852. Frère aîné et parrain de mon grand-père, il est venu s'établir à Matane vers 1870. À l'âge de 29 ans, il a épousé Élise Boucher, le 10 juillet 1881, à Saint-Simon-de-Rimouski (ou le 12 juillet 1881 à Saint-Mathieu selon le répertoire des mariages de Rimouski). C'est au pied de la côte Saint-Luc qu'il s'est établi en arrivant à Matane. Dans un acte notarié, il se déclare marchand et ferblantier. Selon le répertoire des baptêmes de la paroisse Saint-Jérôme-de-Matane, il aurait eu trois enfants de ce premier mariage⁷. Son épouse, Élise Boucher,

meurt le 30 mai 1886 à Matane.

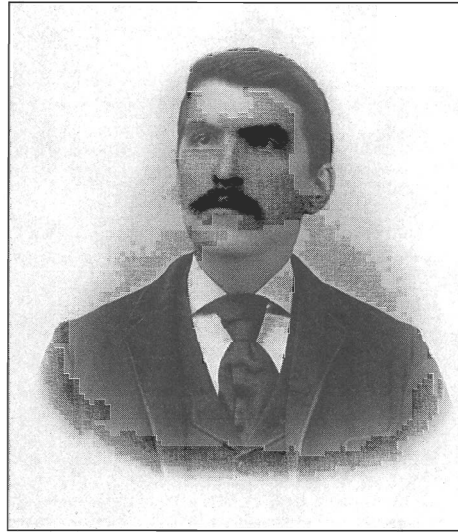
Achille se remarie à Céline Hudon-Beaulieu le 18 janvier 1888. Ce faisant, il fait donation de presque tous ses biens à son épouse dont l'immeuble qu'il possède au pied de la côte Saint-Luc. Le 30 septembre 1888 est née de ce deuxième mariage, Justine Rose-Emma. Achille meurt à l'âge de 38 ans, en juillet 1890. La veuve d'Achille se remarie à Édouard Bernier en 1893. Selon le registre de la Société d'histoire et de généalogie de Matane, pour Édouard Bernier, il s'agissait d'un deuxième mariage⁸.

Onésime-Élisée Fortin

Arrivé chez son frère Achille à l'âge de onze ans, pour apprendre le métier de ferblantier, le jeune Onésime-Élisée devra voler de ses propres ailes dès l'âge de 19 ans. Le décès prématuré d'Achille, en 1890, l'oblige à se lancer en affaires avant même d'avoir atteint sa majorité. Comme à cette époque l'âge de la majorité est établi à 21 ans, son père interviendra dans un acte notarié pour lui permettre d'acheter sa première maison. Moyennant la somme de deux cent cinquante dollars, il se fait consentir une promesse de vente d'un immeuble (connu plus tard sous le numéro civique 158, avenue d'Amours) à l'angle de l'avenue d'Amours et de la rue de la Marée. Onésime-Élisée en prend possession le 1^{er} juillet 1890 et y établit une boutique de ferblantier et une quincaillerie⁹. Le 8 janvier 1894, il épouse à Saint-Simon Marie-Adèle Lepage, âgée de vingt ans. L'extrait de mariage que j'ai en ma possession confirme cette dernière date.

Voici comment grand-maman décrit sa demeure en arrivant à Matane :

Une maisonnette bâtie sur un quai que la mer débordante vient contourner les trois quarts. J'ai trois pièces. Mon mari occupe la quatrième pour son commerce. Elle est plus grande, mais il est encore trop à l'étroit. J'ai un petit vivoir, une chambre recouverte d'un joli tapis de laine et une cuisine qui n'est pas très grande. C'est en attendant d'avoir mieux.



Marie-Adèle Lepage et Onésime-Élisée Fortin à leur mariage en 1894 (collection Clément Fortin).

Cette maison est devenue plus tard la propriété de Roméo Voyer, agent d'assurances. Elle a subi quelques transformations depuis le temps de mes grands-parents¹⁰.

Avec la naissance de leur premier enfant, les Fortin se sentent de plus en plus à l'étroit dans leur maison. Aussi, Onésime-Élisée cherche une maison plus spacieuse. Il en achète une nouvelle située au coin sud-est du pied de la côte Saint-Luc. Depuis le temps où mes grands-parents ont occupé cette maison, elle a été rénovée et transformée en deux logements. On la désigne maintenant sous les numéros civiques 169 et 171, à l'angle de l'avenue d'Amours et de la rue Saint-Luc. Je laisse ma grand-mère Fortin nous décrire sa nouvelle maison :

Vers le printemps¹¹, mon mari acheta une maison à deux étages, en sorte qu'il avait tout le bas pour lui et ce n'était pas trop. Le haut nous servait de logis privé. J'avais quatre pièces : un salon, une salle à manger, une cuisine et une chambre à coucher. Ce n'était pas encore bien grand. Un peu plus tard, mon père vint nous finir le troisième étage, ce qui nous donna des chambres pour nos enfants et pour les visiteurs. J'étais fière de mon petit logis. Il nous coûtait cher de fatigue. (...) Chaque avantage

comporte ses désagréments. Nous étions loin de tout, de l'église, du bureau de poste et des magasins. Notre petite maison, haute de trois étages et mal ajustée dans les entures, craquetait à tous les vents. Comme j'étais peureuse, souvent, je passais des nuits blanches surtout quand le vent soufflait du Sud. Alors venant du long de la rivière comme en un couloir, il s'abattait rageusement sur notre nid qu'il secouait vigoureusement. Mon mari me disait en riant : «C'est commode... pendant que tu guettes le temps, je n'ai qu'à dormir mollement en me faisant bercer».

Onésime-Élisée et Marie-Adèle habitent le Pied-de-la-Côte jusqu'à l'automne de 1905, année où ils s'installent dans la rue Édouard (devenue plus tard l'avenue Saint-Jérôme).

Paulin Lepage

Paulin Lepage, le frère aîné de ma grand-mère paternelle, est né à Rimouski le 5 mars 1864. Il avait épousé Eugénie Lepage le 11 juin 1894 à Fall River, Massachusetts. Horloger-bijoutier et opticien, il a exercé son métier à Lowell, Massachusetts, pendant quelques années. En revenant des États-Unis, il manifeste l'intention d'aller s'installer au Nouveau-Brunswick. Sa soeur lui fait valoir les

perspectives qu'offre alors le village de Matane. C'est ainsi qu'il vient, lui aussi, s'établir au Pied-de-la-Côte en 1900¹². Il fait d'abord l'acquisition de la maison voisine d'Onésime-Élisée (située à l'actuel numéro civique 181) dans l'avenue d'Amours. Cette maison deviendra plus tard la propriété d'Hermas Grégoire. À ce propos, voici les notes de ma grand-mère :

Dans cette même course à Rimouski, je vis mon frère avec son intéressante petite famille. Il laissait les États-Unis pour venir s'installer en Canada. Il avait l'idée d'aller poser sa tente au Nouveau-Brunswick. Je lui conseillai fortement de venir en notre place, l'assurant d'un bon avenir. Un après-midi que j'étais allée faire une visite à un malade, Marie-Adèle vint m'avertir qu'il y avait de la visite à la maison. C'était mon frère et sa jeune épouse qui nous faisaient cette surprise. Ils trouvèrent la place de leur goût et peu après, ils vinrent s'installer notre voisin.

Mon mari de même eut le plaisir de voir un de ses frères venir avec sa famille demeurer par ici. Ces trois familles bien liées se réunissaient souvent et n'en firent qu'une. Dans le temps des fêtes, nous donnions des repas à tour de rôle. J'aimais la femme de mon frère comme une soeur. Nous étions si souvent ensemble que tous nous prenaient pour les deux soeurs. On trouvait qu'on se ressemblait, que nous avions le même air. Nous allions aussi souvent veiller chez mon beau-frère Louis avec tous nos enfants. (...)

Mon frère qui se trouvait trop à l'étroit et dont la famille augmentait s'acheta une maison sur la grand-rue (rue Édouard, devenue plus tard l'avenue Saint-Jérôme). Je remerciai le bon Dieu pour lui de lui avoir fait cette faveur. De les voir s'éloigner de nous, j'en ressentis dans mon coeur un peu d'amertume. Cependant, nous nous visitions souvent. C'était une

*grande joie pour nos chers enfants
d'avoir encore l'avantage de
pouvoir se réunir (...)*

Vers 1904, les Lepage s'établissent dans une nouvelle demeure de la grande-rue. L'horloger-bijoutier-opticien licencié, Paulin Lepage, annonce son commerce dans le **Cri de l'Est** du vendredi 14 juin 1912. Il invite notamment les Matanais à venir se faire examiner la vue à son établissement. Dans cette publicité, il donne la rue Édouard comme étant l'adresse de son établissement¹³. Paulin décède en 1944. Son fils Philippe lui succédera dans son commerce jusqu'à son décès survenu le 11 octobre 1973. Depuis, Roger, un fils de Philippe, assure la relève.

Senneville Fortin et Alexis Thibeault

Habite aussi au Pied-de-la-Côte, Senneville Fortin, une soeur aînée d'Onésime-Élisée et sa marraine. Elle avait épousé Alexis Thibeault le 18 janvier 1889 à Matane. Alexis Thibeault et Senneville Fortin ont trois enfants¹⁴.

Le 17 avril 1905, Alexis Thibeault¹⁵, menuisier résidant à Saint-Jérôme-de-Matane achète d'Eustache Dionne, cultivateur du même lieu un immeuble au coin nord est de l'avenue d'Amours et de la rue de la Marée.

Le 22 avril 1930, Alexis Thibeault, cultivateur (ci-devant menuisier), fait donation à son fils Adélarde de sa maison au pied de la côte Saint-Luc. Son fils s'engage cependant à garder, dans sa demeure, sa mère née Senneville Fortin et son père jusqu'à leur décès.

Le 21 février 1939, Adélarde épousera Évangéline dite Arsène-Emma, une fille d'Onésime-Élisée et de Marie-Adèle Lepage, née le 7 décembre 1896. Ils habiteront, eux aussi, le Pied-de-la-Côte jusqu'au décès d'Évangéline survenu le 6 février 1945.

Hermas Grégoire

Originaire de Sainte-Agathe-de-Lotbinière, mon grand-père maternel Hermas Grégoire¹⁶, charbon et peintre ornemental de métier, vient s'établir à Matane en 1904. Il achète la maison que Paulin Lepage occupait quelque temps auparavant. Elle est décrite dans l'acte de vente comme étant une maison



La maison à toit français que Paulin Lepage a habitée avec sa famille et qu'Hermas Grégoire a achetée dès son arrivée à Matane en 1904. Assis dans l'escalier, Hermas, et de gauche à droite, son épouse Georgianna, ses enfants Georgette et Georges-Henri, sa soeur Marie-Anna et sa tante et marraine Emma Proulx de Sainte-Agathe-de-Lotbinière (collection Clément Fortin).



Vue du Pied-de-la-Côte en 1911. Georgette Grégoire à l'âge de deux ans (collection Clément Fortin).

à toit français.

La boutique¹⁷ de grand-papa Grégoire était construite sur des croûtes de cèdre, au nord de l'avenue d'Amours, du côté de la baie. Au début, il n'y avait aucune

habitation derrière son établissement. Avec le temps, à la manière des Hollandais, des riverains audacieux ont réclamé à la rivière, le sol nécessaire à la construction de leur demeure.

Ernest Fortin

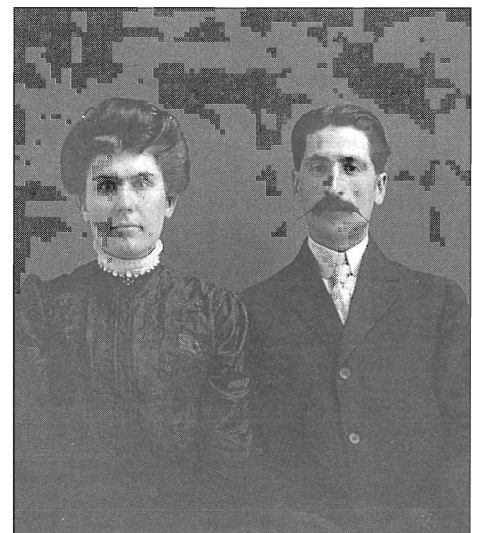
Ernest Fortin, un frère cadet d'Onésime-Élisée, est né en 1879, à Saint-Simon-de-Rimouski. Le 13 janvier 1903, il épouse Célestine Beaulieu. Le printemps suivant, le couple s'établit à Balmoral, au Nouveau-Brunswick. Le 16 décembre 1903, Ernest et Célestine accueillent un premier enfant qu'ils prénomment Joseph. Leur séjour au

N o u v e a u -
Brunswick est
écourté, car au
cours de l'année
1904, ils revien-
nent au Québec et
s'installent à
Sainte-Luce. En
1905, il se fait
meunier au moulin
à farine de
Sainte-Luce, pro-
priété de Price
Brothers. En 1909,
la compagnie
Price lui offre de
devenir meunier à
Matane. La famille
Fortin, qui compte
alors cinq enfants,
vient s'installer à
Matane. Ernest y
travaille comme

meunier jusqu'en 1919¹⁸. La compagnie Price convertit dès lors ce moulin en maison de pension pour ses employés et ses grandes caves lui servent d'entrepôt jusqu'à sa destruction par le feu en 1925¹⁹.

Vers 1919, Ernest devient cultivateur en achetant une terre en demi-culture sur la Côte-Saint-Paul, à Matane. Il s'en départit vers 1930.

Devenu veuf en 1930, il épouse, à l'âge de 69 ans, Rosa Fortin alors âgée



Ernest Fortin avec sa première épouse Célestine Beaulieu à l'occasion de leur mariage en 1903 (collection Clément Fortin).

de 47 ans. Rosa est une fille d'Achille, son frère aîné décédé en 1889. Pendant cinq ans environ, le couple habitera la maison d'Alexis Thibeault au pied de la côte Saint-Luc. Aucun enfant n'est issu de cette union.

Vers 1935, Ernest et Rosa Fortin déménagent à Trois-Pistoles. Ernest travaille d'abord dans un moulin à carder et quelque temps plus tard, dans une scierie jusqu'à sa retraite. Il décède subitement, le 18 décembre 1955, à l'âge de 76 ans, Rosa l'ayant précédé dans la mort quelques années auparavant.

Cette brève incursion dans le passé de mes grands-parents et arrière-grands-parents me donne une idée de ce qu'était alors le lot des Canadiens français qui vivaient sur la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent. Sans peine, je peux m'imaginer le déchirement qu'ils ont vécu en voyant plusieurs des leurs s'expatrier aux États-Unis pour gagner leur vie. Le retour de quelques-uns d'entre-eux, déçus de leur aventure, en a réjoui certains. Mais la plupart de ces exilés ne reviendront jamais et leur postérité deviendra américaine. Par bonheur, ceux qui s'étaient agrippés obstinément aux rives du Saint-Laurent bénéficieront enfin des retombées économiques que provoquera l'exploitation de leurs richesses forestières.

Par ailleurs, ces pionniers du Pied-de-la-Côte ont démontré beaucoup de docilité et de patience envers leurs chefs religieux et civils. Les premiers leur ont imposé une église à l'autre extrémité du village malgré leur rouspétance. L'hiver, la rivière se transformait en un pont de glace et diminuait heureusement la distance qui les séparait. Les seconds leur ont construit tous les services publics et les écoles «de l'autre bord de la rivière»: le bureau de poste, le palais de justice, l'hôtel de ville, le couvent des Soeurs du Bon-Pasteur, l'académie Saint-Antoine, etc. Ils attendront jusqu'en 1938 qu'on construise sur la rive est de la rivière l'école d'Amours, sur

l'emplacement du premier couvent des Soeurs du Bon-Pasteur.

Comment ont-ils pu se résigner à une injustice aussi flagrante alors qu'ils constituaient, au début avec Petit-Matane, le plus fort de la population? «*Au Pied-de-la-Côte, comme l'écrivait ma grand-mère Fortin, nous étions loin de tout*». On comprend dès lors la décision de Paulin Lepage et d'Onésime-Élisée Fortin de déménager dans l'avenue Saint-Jérôme.

Au fil des ans, la construction de murs de soutènement et le remplissage ont transformé cette partie de la berge de la rivière Matane en un quartier attrayant, une sorte de «cité lacustre» pourrait-on dire.

Les fidèles du Pied-de-la-Côte devront patienter jusqu'en 1947 pour participer à la fondation de la paroisse Saint-Rédempteur. Arrivé en 1904, mon grand-père Hermas Grégoire aura attendu ce grand événement pendant quarante-trois ans. Le 21 novembre 1948, soit plus de cinq années avant son décès survenu le 29 juin 1953, il est élu marguillier de sa nouvelle paroisse. Enfin, le temps se chargeait de rendre justice à cette partie de la ville devenue la plus populeuse. Ces dernières années, le CÉGEP, les écoles Marie-Guyard, Zénon-Soucy et une polyvalente notamment témoignent du dynamisme de l'une des plus belles paroisses de Matane.

Le Pied-de-la-Côte évoque de beaux souvenirs de mon enfance et de mon adolescence. La rédaction de cet article m'a permis de les raviver à ma mémoire et d'en partager quelques-uns avec vous.

Notes

* L'auteur remercie de leur collaboration sa mère Georgette Grégoire et sa tante Honorine Grégoire (toutes deux habitant Matane), son oncle Léo Grégoire (résidant à Saint-Antoine-des-Laurentides), René Daoust, prêtre (résidant à Montréal), ses cousins issus de germains Bruno Fortin (fils de Charles-Eugène de Trois-Pistoles), Anne-Marie Fortin Dugas (fille d'Ernest résidant à Matane) et Étienne Fortin (fils de Joseph de Saint-Ulric-de-Matane), sa cousine Gisèle Fortin (supérieure des Ursulines à Gaspé), ses cousins Marcel Fortin et Clément Thibeault (tous deux habitant Québec), Johanne Bélisle, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Simon, Claudette Marquis (épouse de Fernand Bélanger) et Gilbert Rioux (résidant à Saint-Simon).

1 Un descendant de Julien Fortin, Charles, l'ancêtre de Marcel, avait épousé Xaintes, une soeur de Marie Cloutier, épouse de Jean-François Bélanger: Voir Léon Bélanger, **L'islet 1677-1977**, p. 23. Dans un article intitulé «*Georgette Grégoire et Louis de Gonzague Fortin: mes parents*» dans **Au pays de Matane**, vol. XXXI, no 1, avril 1996, p. 31, je retrace notamment la généalogie des Fortin.

2 Julienne Bélanger est une descendante de Jean-François, fils de François Bélanger, seigneur de Bonsecours: Voir Léon Bélanger, **op. cit.** p. 23.

3 Elle est maintenant la propriété de Gilbert Rioux.

4 Le nom d'Ulger (ortographié ainsi) Lepage est inscrit sur la carte de la seigneurie de Rimouski.

5 **Glossaire du Parler français au Canada.** On donne ici au mot «baie», le sens qu'il avait en vieux français «bais» soit celui de marais ou d'eau stagnante et au mot «savane», le sens de terrain marécageux, humide. Pour une définition semblable du mot «savane», voyez aussi Louis-Alexandre Bélisle, **Dictionnaire nord-américain de la Langue française**, Beauchemin, Montréal, 1979.

-
- 6 **Glossaire du Parler français au Canada**, Rigolet, petit ruisseau. Dial. - Rigolet = ruisseau, petite tranchée pour irriguer les prairies, rigole, Normandie; = fossé, Ardenne.
- 7 Le 8 juillet 1882, est né Désiré Fortin, fils d'Achille, ferblantier et d'Élise Boucher, parrain Simon Pippe, marraine Émilie Richard; le 1 septembre 1883, est née M. Ilda Fortin, fille d'Achille et d'Élise Boucher, parrain François Dionne, marraine Ombéline Michaud; le 1 janvier 1886, est né Elzéar Fortin, fils d'Achille et d'Élise Boucher, parrain Elzéar Charest, marraine Senneville Fortin.
- 8 Une note indique qu'il faut chercher sous Étienne-Édouard mais je n'ai rien trouvé sous ce nom.
- 9 Antoine Gagnon et coll., **Histoire de Matane 1677-1977**, Matane, Société d'histoire de Matane, 1977, p. 380.
- 10 Comme les titres n'étaient pas clairs, Roméo Voyer s'est adressé à la Cour supérieure pour obtenir un jugement déclaratoire de propriété. Le 13 avril 1951, la Cour supérieure de Rimouski rendait un jugement (no 13098) confirmant que Roméo Voyer jouissait dorénavant, à l'égard de cette propriété, de titres clairs.
- 11 Onésime-Élisée aurait acheté cette maison en 1895, soit après la naissance de leur premier enfant Marie Élise Senneville, décédée en 1905.
- 12 Antoine Gagnon, **op. cit.**, p. 381-382. On souligne que la Bijouterie Lepage, fondée en 1900, compte parmi les plus vieux commerces de Matane. À la page 405, on signale que Paulin Lepage participe à la fondation de la Chambre de Commerce de Matane en 1913 et qu'il a droit au titre de «Père» de cet organisme.
- 13 **L'Histoire au Pays de Matane**, vol. XV, no 11, décembre 1980, p. 47. Voyez aussi dans cette même revue Romain Pelletier, «*Naissance et évolution de la presse écrite à Matane*», vol. XXII, no 1, avril 1987, p. 21.
- 14 Alma (née en août 1893, est décédée à Matane le 6 décembre 1917 à l'âge de 24 ans et 4 mois) Adélard et Alphéda.
- 15 En 1913, il participe à la fondation de la Chambre de Commerce de Matane. Voir Antoine Gagnon, **op. cit.**, pp. 405-406.
- 16 Clément Fortin, «*Hermas Grégoire et Georgianna Morin : des pionniers de Matane*», dans **Au pays de Matane**, vol. XXIX, no 2, octobre 1994, pp. 2-9.
- 17 Antoine Gagnon, **op. cit.**, p. 379.
- 18 **Ibid.**, p. 361. Incendié en 1925, ce moulin à farine ne sera pas reconstruit.
- 19 J.A. Vézina, «*La compagnie Prince à Matane*» (2), dans **Revue d'Histoire au pays de Matane**, vol. 11, no 11, juillet 1967.

Vieux écrits

PRÉSENTATION DE CLÉMENT FORTIN,
AVOCAT

Institutrices à Saint-Simon

Dans la monographie de Rodier Voisine intitulée **Pour les 150 ans de Saint-Simon**, les noms d'Emma et d'Adèle Lepage n'apparaissent pas sur la liste des institutrices. À la page 159 de cet ouvrage, on mentionne que des archives ont été détruites en 1936 dans l'incendie de la maison du secrétaire d'alors. Emma et Adèle ont enseigné à Saint-Simon de 1890 jusqu'à leur mariage en 1894. Les notes de ma grand-mère Adèle nous donnent un aperçu de la vie des enseignantes à cette époque. (C.F.)

Emma reçut une demande de bien vouloir accepter l'école Modèle de Saint-Simon. Le président des commissaires voulant avoir une maîtresse d'école recommandable s'adressa au principal de l'école normale. Celui-ci lui conseilla fortement mademoiselle Emma Lepage. Si vous pouvez l'avoir vous en serez satisfait, lui avait dit le principal. Ma soeur, en plus d'avoir obtenu un diplôme modèle de grande distinction avait eu l'insigne honneur, dans ses deux années d'étude, de remporter le premier

Cette chronique a pour objectif de ressortir de l'oubli des textes et des documents d'archives dont le contenu est encore aujourd'hui intéressant et très instructif pour connaître la description et la perception des lieux et des événements d'hier.

Notre collaborateur Clément Fortin nous a aussi fait parvenir deux textes extraits des notes manuscrites de sa grand-mère Adèle Lepage. Considérant leur intérêt, nous les publions ici intégralement.

prix d'enseignement. Avant d'accepter cette proposition, elle préféra se rendre sur les lieux. Si elle s'engageait, je devrais aller la rejoindre en apportant notre petit bagage. Le lendemain de son départ, je reçus l'invitation de monter immédiatement.(...) Je partis le jeudi après-midi. C'était la première fois que je prenais les chars seule, seule avec mes réflexions. Quand je passai dans les montagnes du Bic, l'endroit, dit-on, le plus dangereux de Rimouski à Québec, je me penchai pour

mieux voir la profondeur de l'abîme.(...) Je fis une prière. Je débarquai saine et sauve, heureuse et confiante en l'avenir. Ma bien-aimée

soeur était accourue pour me recevoir à la station avec deux de ses futures élèves, de belles petites filles intelligentes.

J'allai faire la connaissance de l'aimable famille qui l'avait hébergée. Cette famille nous fut toujours fidèle dans ses amitiés. Puis, peu après nous allions joyeuses prendre possession de notre petit logis. Nous n'avions à notre disposition que deux pièces, une chambre et une salle. Une femme de journée lava notre petit

nid. Les murs de notre vivoir étaient recouverts d'une tapisserie à fond blanc avec de petites fleurs bleu pâle et rose tendre paremées çà et là. C'était gai. En peu de temps, des images paraient les murs et de larges rideaux de point agrémentaient les deux châssis qui éclairaient notre salle. Nous recouvrons le plancher de laizes de catologne neuves pâles



École modèle au village de St-Simon (UQAR : collection Pineau).

et des carpettes pour les protéger. Une petite table pour quatre convives était recouverte d'un tapis de fantaisie ; des chaises berçantes avec de gros coussins, des dossiers de dentelle tricotée à la main, quelques chaises droites et des objets de fantaisie. C'était tout le contenu de notre salon. Notre chambre était garnie de blanc. Comme une négresse, j'avais un goût prononcé pour le blanc immaculé. Nous trouvions que notre petit logis nous faisait honneur. Nous en recevions des compliments. (...)

A peine étions-nous installées que nous recevions des visiteuses nous invitant à aller les voir. Cependant, nous avons eu nos préférées tout en nous montrant affables pour toutes en rendant nombre de visites. Mme R. notre voisine et ses soeurs nous portaient beaucoup d'intérêt. La famille du notaire F. fut pour nous aussi affectueuse que de proches parents. On nous envoyait aimablement de bons petits mets, et si la tempête électrique se faisait trop menaçante, on nous envoyait chercher et plus d'une fois, on nous hébergea. L'automne, des élèves

nous apportaient de belles pommes choisies. Au printemps, on nous faisait le cadeau de cornets de sucre du pays. (...)

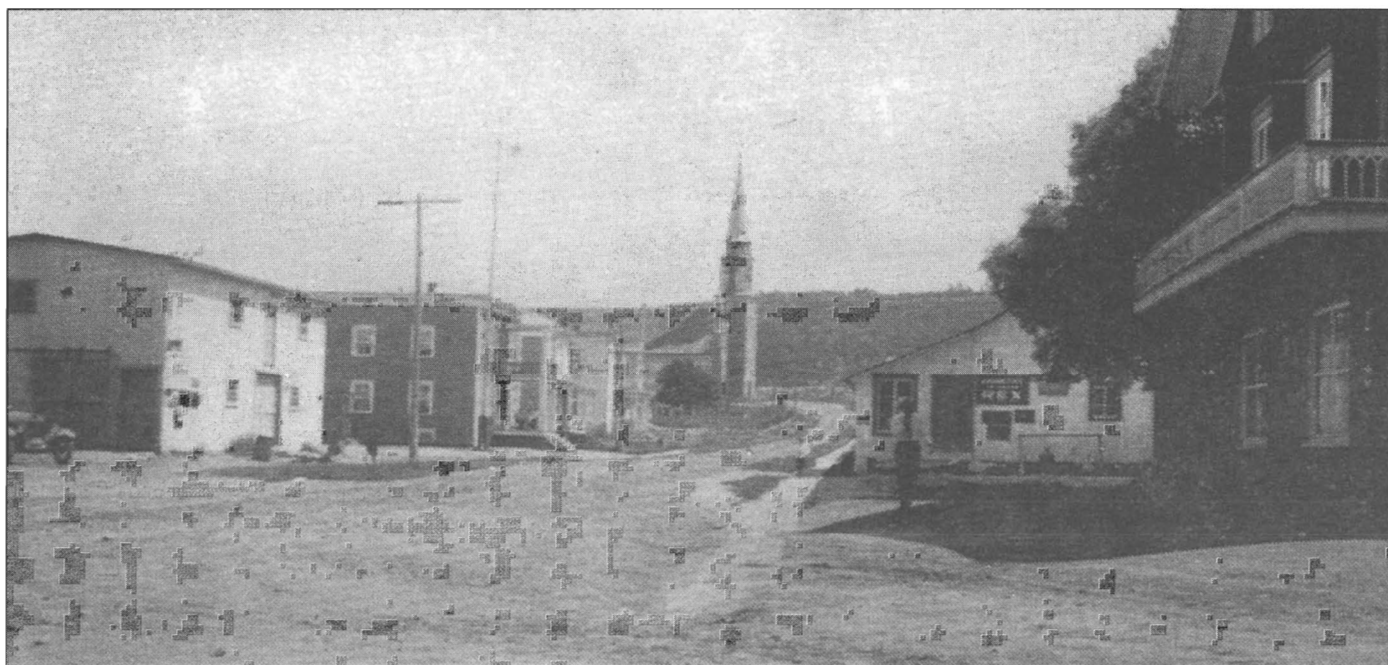
Connaissez-vous Saint-Simon, mes petites filles? Il y a déjà quelques jours que je me pavane dans le village de maison en maison sans avoir pensé à vous y conduire. C'est un petit village blotti entre deux montagnes. Chaque fois que je revois cette paroisse, je pense à ce qu'on disait autrefois des habitants de Nazareth. De ces quelques maisons resserrées entre des montagnes, que peut-il sortir de bon de cette vallée? Ainsi parlaient les pharisiens du temps de Notre-Seigneur. Eh! bien, Nazareth a été glorifié de l'enfance et des trente années qu'y passa Jésus donnant l'exemple à tous d'une vie passée dans l'obscurité au sein de la famille, obéissant à son père et à sa mère, l'âme unie à Dieu, son Père...(...)

En cette paroisse, une seule rue la longe et l'unit aux places voisines. C'est le chemin du Roi, des maisons propres çà et là de chaque côté, une petite rue coupe un champ pour nous conduire à l'église autour

de laquelle sont groupées quelques maisons, et de là, on se rend à la station par un chemin de raccourci. En arrière de l'école, de beaux champs émaillés de trèfles embaumés, une petite rivière qui traverse en sens inverse passe en murmurant le long de sa course. Le matin, on ne voit le soleil que lorsqu'il est sorti de sa cachette, de même on ne peut pas jouir de ses beaux couchers en sorte qu'on est privé de pronostiquer la température du lendemain. (...)

Un dimanche après-midi, il faisait beau, nous nous ennuyions beaucoup des chers nôtres. Nous voulions au moins contempler de loin notre beau fleuve qui transporterait nos regards, notre désir de voir les nôtres vers notre cher Rimouski, nos rives aimées. Dans cette espérance, nous grimpons sur la montagne du nord marchant longtemps sans pouvoir assouvir cet ardent désir. Nous nous dédommions par de longues lettres affectueuses qui transmettaient fidèlement nos pensées.

Ma soeur et moi ne faisons qu'une, car, éloignées des êtres chers, nous



Rue de l'Église à St-Simon vers 1915 (source : **Pour les 150 ans de St-Simon**, p.132).

ne nous aimions que plus ardemment. Nous étions gaies habituellement. Pour toujours rester vives et joyeuses, pour ne pas gaspiller notre jeunesse par des chagrins imaginaires, pour passer généreusement à travers les petites déceptions inévitables de la vie, nous avions une chanson comique pour nous dérider, pour secouer les papillons noirs qui pourraient nous envahir malgré nous. (...)

Le samedi était pour nous notre grand congé. On nous avait apporté à l'école deux petites bottes de paille pour rehausser notre lit. Ce jour-là, nous avons eu un petit contre-temps qui échappe à ma mémoire. Fidèle à la consigne, pour faire rire ma compagne avec un air lutin, je m'assieds sur les petites bottes de paille et m'exécute avec une chanson appropriée pour la circonstance.

Un soir d'hiver, le doux temps avec un grand vent du sud nous apporta un gros orage électrique. A Saint-Simon, le tonnerre se répercute dans les hautes montagnes avec

un fracas formidable. Plus qu'en la saison d'été, la foudre à contre-temps nous paraît terrible. Nous étions seules à notre logis. Transie, pâlie par la frayeur, j'étais assise dans un coin, gardant le silence. C'était remarquable, car d'ordinaire j'étais si babillarde. Emma, plus énergique, plus aguerrie que moi s'en aperçut. Eh! quoi, me dit-elle, tu as été à confesse ce matin, tu as eu le grand bonheur de communier. Jésus est dans ton coeur et tu as peur de mourir. Pourquoi avoir peur? Il faudra toujours mourir aujourd'hui ou demain, peu importe. Le plus important, c'est d'être prête. Ce doux reproche me rappela mon offrande faite à Dieu dans le passage des montagnes du Bic. Dès ce moment, je n'eus plus peur du tout. C'est vrai, dis-je, je suis prête à mourir et je n'y pensais pas. Demain je n'en sais rien, car ma faiblesse est si grande.

L'engagement des maîtresses de la paroisse se fit à l'école. Ma soeur garda sa classe. Des filles de la place étaient présentes ayant

chacune un diplôme. Personne ne leur offrit l'école élémentaire qui était vacante. Ni l'une ni l'autre n'osèrent la demander. Cependant, l'une d'elles, la plus âgée avait donné par le passé satisfaction sauf qu'elle était maligne pour la balance. On la réengagea pour continuer dans le haut de la paroisse, à deux milles de chez elle. La pauvre, tous les jours, était obligée de faire à pied ce long bout de chemin pour venir chez elle assister sa vieille mère. Elle était si régulière, à l'heure fixe, que les gens l'appelaient le train de quatre heures. L'autre s'en alla les mains vides. On me confia la classe sous la garde d'Emma. Ah! cela a fait de la jalousie, surtout de la part d'un ambitieux dont la fille venait de recevoir son brevet. Il avait été porter plainte auprès de M. le curé lui disant que je n'étais qu'une enfant à qui l'on confiait une classe de 60 enfants. Lui seul m'en donnait quatre.

Ma soeur avait dans sa classe de grandes filles très intéressantes qui lui donnaient de l'agrément par leur bonne conduite et leur application. Elles aimaient leur maîtresse et s'efforçaient de lui être agréables. Une demoiselle Fortin n'était pas la dernière pour lui donner des marques d'affection. Chacune d'elles, à tour de rôle, invitait mademoiselle à aller connaître sa famille. Ma soeur aimablement tâchait de s'y rendre pour leur faire plaisir.

Un jour, c'était Mlle Fortin qui se faisait pressante. «Dites donc oui, mademoi-



Gare de St-Simon (source : **Pour les 150 ans de St-Simon**, p. 159).

.....

selle, je serais si contente». «Petite Rose lui dit-elle, tu restes trop loin, en plus, je ne connais personne des tiens.» «Ce sera le bon temps de tous les connaître, mademoiselle, et si la distance vous effraie, je vous enverrai chercher. Dites oui! oui! oui! mademoiselle.» «Peut-être, petite Rose, feras-tu faire un sacrifice aux tiens en exigeant d'eux qu'on vienne nous chercher. Attends les beaux chemins et nous irons à pied.» «Ah! fit-elle, c'est bien trop long, nous viendrons ce soir, mademoiselle.» «Comme tu voudras». Le soir même on venait nous chercher pour que nous allions passer la veillée. C'était une nombreuse famille : les parents mariés tous deux à dix-huit ans avaient eu dix-huit enfants. Quelques-uns étaient morts, d'autres étaient mariés, deux garçons vivaient éloignés, six étaient encore à la maison, tous de bons enfants. Notre petite Rose, assise auprès de sa bonne maîtresse, jubilait. Après la veillée, on les quitta avec promesse d'y retourner. De ce jour, nous y allions de temps en temps et c'était toujours avec grand plaisir qu'on nous recevait. La famille aimait le chant sans trop se faire prier. Nous chantions. Ils aimaient entendre conter des histoires. Mon répertoire était bien rempli. Alors, j'en racontais. Ma soeur s'y plaisait, elle me disait : «Je trouve cela beau de voir une si nombreuse famille de bonne entente qui me paraît tant se plaire avec nous». Je n'étais pas toujours de son goût, car je préférerais aller chez des personnes plus bruyantes.

Un voyage de noces mouvementé en 1894

Adèle Lepage, originaire de Rimouski, a épousé Onésime-Élisée Fortin le 8 janvier 1894 à Saint-Simon. Natif de Saint-Simon, mon grand-père habitait Matane depuis 1882. Dans une lettre qu'elle adresse à sa soeur Emma, ma grand-mère raconte son voyage de noces. (C.F.)

A la gare (de Rimouski), avant que les chars s'arrêtent pour nous permettre de débarquer lestement, je vis papa, debout dans sa carriole, les mains solidement prises sur les guides pour calmer la frayeur de Petite-Graine. Le museau renâclant, sa jument piétinait d'impatience de prendre sa course. Je courus vers lui. Cher papa, je m'aperçois que votre petite bête vous donne de l'occupation. J'essaie, me dit-il, en riant, de la civiliser aux airs de la ville. Je lui présentai avec un brin de fierté son nouveau gendre. Il se fit un visage épanoui, des yeux rieurs et d'un air paternel lui tendit une main chaleureuse. On eût dit qu'il n'attendait que ce moment pour lui donner l'affection qu'il réservait à un troisième fils. Et Petite-Graine ne se fit pas prier pour nous descendre en une course jusqu'au toit familial. En entrant à la maison, je me sentais bien à mon aise dans ce chez nous des anciens jours. Notre chère maman me reçut dans ses bras comme s'il y avait bien longtemps qu'elle ne m'avait vue. Pauvre et chère mère, elle oubliait le poids des années qui pèsent sur ses épaules pour s'évertuer à nous être agréable. A Rimouski, n'ayant qu'une seule journée pour demeurer près de mes bons parents, je n'eus pas le courage de sortir. N'ayant pas le pouvoir de Josué d'en arrêter le cours, elle se passa trop vite à mon gré. Vendredi. L'après-midi était sur son déclin. Papa et maman, ces pauvres vieillards, avaient pour nous des

prévenances pleines d'une grande tendresse que seul un grand amour et l'expérience peuvent dicter. Les heures s'envolaient trop rapidement.

Nous parlions avec abandon. Vous n'avez pas craint de me donner votre fille? dit mon mari à son beau-père. Oh ! dit papa, ce n'est pas sans un peu d'amertume. Après avoir eu de bonnes références, j'ai risqué de vous confier mon «trésor», dit-il en riant. Je me fais vieux, alors, je ne pourrais m'y opposer. Je la crois plus en sûreté entre vos bras plus vigoureux que les miens. Vous serez son protecteur, n'est-ce pas? Ma petite fille n'a pas une forte santé, je ne doute pas que vous saurez en prendre bien soin. C'est dans cette espérance que je consens à ce qu'elle vous suive. Oh ! cher beau-père, dit mon mari avec malice. Ce serait trop tard maintenant pour vous opposer à son départ, car vous m'avez cédé tous vos droits. Ne prenez aucune occupation sur son sort, j'en prendrai bien soin. Merci.

A cinq heures, le glas du départ. Partir pour s'éloigner des auteurs de mes jours, quitter ce coin béni, dire adieu à son clocher pour ne plus entendre le son harmonieux de ces cloches qui tant de fois avaient fait vibrer mon âme de douces émotions dans ce bel âge d'or où notre ciel est sans orage. Partir, c'est un peu mourir. En ce moment, je le ressentais plus sensiblement. Pour amour pour mes pauvres parents, je contenais mon coeur pour ne pas éclater. Je les embrassai avec effusion en leur promettant de revenir les revoir bientôt. La neige fine tombait avec un peu de poudrière ce qui ajoutait de l'amertume à notre départ. Impossible pour mon mari de retarder, car il était attendu. A la gare, mon beau-père, qui nous était arrivé du matin, fit la connaissance de M. L. qui, comme nous, attendait l'heure de l'arrivée du train. Quand il apprit que j'étais sa belle-fille, il

le félicita du choix de son garçon : «Je connais cette enfant, je l'ai vu élever, il peut remercier le bon Dieu qui a su diriger son choix». Mon beau-père, tout heureux, est venu raconter cette conversation à son fils, qui, lui, n'a pas manqué de me la transmettre.

Au sortir du train à Petit-Métis, il faisait une grosse tempête. Un ami de mon mari, un cultivateur, nous attendait à la gare avec deux voitures. Mon beau-père descendait avec nous pour se promener. Nos valises devaient être descendues par le postillon. On nous conduisit à l'hôtel. La dame n'était pas des plus agréables. Elle faisait le gros bec. Je crois, ma chère, que si elle eut pu prendre notre argent sans avoir le trouble de nous recevoir, c'eût été pour elle une bonne

aubaine. C'était une mère de famille et nous étions quatre en plus. Le lendemain, en dépit de mes ardentes prières pour descendre au plus tôt, le mauvais temps continuait. Vers neuf heures, dans une petite accalmie, nos hommes décidèrent de se mettre en route, se disant qu'un peu plus loin, si nous avions trop de misère, nous pourrions encore camper. Comme j'étais contente et remerciai le bon Dieu de cette décision : «Je me disais intérieurement que, si l'on peut partir, on se rendra bien». J'avais fait des promesses aux âmes du purgatoire pour aller à notre chez nous le soir même. Hélas! les routes étaient remplies par petits bouts. Les chevaux avaient la neige au ventre. J'espérais, malgré tout. Mon

mari m'encouragea en m'assurant que les chemins de la mer seraient moins enneigés. Quand nous côtoyions les anses de notre Saint-Laurent, c'était moins encombré, car les chevaux bouillonnaient. Nous avons pris le dîner à Baie-des-Sables chez un ami de mon beau-père, parent d'une belle-soeur, qui nous reçurent avec l'hospitalité d'Abraham. Après s'être reposés là une couple d'heures, nous reprîmes notre course. Vers la brunante, nous approchions du village de Matane. Comme je bénissais le Seigneur intérieurement. J'étais gelée jusqu'à la moelle des os. Mon mari, dans les longs parcours de route sans maison, me donnait un petit bec, comme pour me réchauffer. Deux voitures nous précédaient.



Rimouski en 1929 (UQAR : collection Pineau).

.....

L'ami de mon mari, comme pour tromper la longueur du chemin, prestement sautait dans le devant de notre voiture. Il nous parlait amicalement pendant que M. Fortin en avant filait seul avec ses réflexions.

L'ami de mon mari était un type sympathique avec lequel c'était un plaisir de converser sur divers sujets. Quand on prit le portage, que je trouvai fort long avant d'en sortir, il embarqua dans notre voiture et dit à mon mari : «Maintenant, c'est moi qui va vous conduire. Je tiens, tu sais, à bien faire les choses ; des curieux vont se promener pour épier notre retour. Je veux que vous soyez menés galamment.» Et là-dessus, il s'empara des guides avec ostentation. Notre coursier répondit à la voix de son maître en accélérant le pas. Enfin, on entra dans le village en passant devant l'humble église qui désormais devait être mienne. Je saluai Jésus au passage, et le remerciai d'avoir exaucé ma prière. Puis, on traversa le pont. Peu après, un petit monticule de neige nous obstruait le chemin que notre conducteur

par la brunante n'avait pas vu d'avance. Il eût l'amère déception de nous renverser à la porte d'un hôtel au moment même où cinq ou six hommes en sortaient. Mon mari ramassa sa petite mariée bien entortillée dans les peaux couvertes de neige follette et sans tambour ni trompette, au seul tintement des grelots, nous avons continué notre course. Notre conducteur était tellement humilié qu'il nous avoua qu'il n'eût pas voulu cette déception pour cent piastres. Intérieurement, je me fichais de ce contretemps, ne connaissant encore personne de la place.

O ma soeur chérie, toi dont l'âme si généreuse me prodiguait tant d'affection, je m'imagine bien que tu plains ta soeurette d'avoir eu de la misère en cette descente. C'est vrai, j'étais gelée jusqu'au coeur. Heureusement pour moi, peu de temps après cet incident, nous étions à la porte d'une famille amie qui nous recevait à bras ouverts. Mon mari leur avait payé largement les frais d'un somptueux repas. La jeune femme, avec des allures toutes maternelles, était autour de moi pour m'aider.

J'avais les mains engourdis. M. et Mme R. font un charmant couple bien assorti : Lui est un joli brun ayant de beaux grands yeux noirs qui rivalisent avec une belle blonde aux yeux bleus. Je sympathise avec elle surtout parce qu'elle est une fille de Rimouski. Je n'ai pas connu sa soeur qui vient de se marier et demeure maintenant au Cap-Chatte. Après la veillée, que nous n'avons pas prolongé outre mesure, enfin, nous sommes rentrés dans notre doux chez nous.

.....

Critique d'un document : Le premier voyage de Jacques Cartier... ou Jacques Cartier entre les lignes*

MARTIN MIMEAULT, ÉTUDIANT À LA MAÎTRISE EN HISTOIRE
À L'UNIVERSITÉ LAVAL

En avril 1534, le navigateur malouin Jacques Cartier a entrepris, avec l'appui de son roi François I^{er}, le premier de ses trois voyages d'exploration au Nouveau Monde. Nous connaissons l'importance du geste qu'il a posé le 24 juillet au matin dans le havre de Gaspé. Il a alors pris possession de cette contrée au nom de François I^{er}. Il nous a, par la suite, laissé un document clé par lequel nous avons pris connaissance de toutes les données de son périple dans le golfe Saint-Laurent. Il s'agit du récit de voyage qu'il a rédigé dès son retour en France.

La problématique

La lecture du premier voyage de Cartier au Canada, bien que fort intéressante, nous laisse sceptique sur de nom-

breux points. L'intérêt particulier de ce document tient au fait que nous avons là une première description de la géographie canadienne, de sa flore et de sa faune. Cartier nous livre même un tableau saisissant des premiers Amérindiens du Canada que nous rencontrons dans un texte. Cependant, se dégage, à cette lecture, l'impression que le capitaine de Saint-Malo était le premier Européen à visiter cette partie de l'Amérique et nous savons pourtant que des pêcheurs européens, entre autres Basques et Bretons, l'ont précédé. Sachant cela, nous pourrions résumer le questionnement qui sous-tend cet article à ceci : Jacques Cartier dit-il tout à son lecteur? Ne lui cacherait-il pas des choses? La réponse est pour nous bien simple. Nous croyons qu'il n'a pas tout dit. Il s'agit de bien savoir lire entre les lignes de son récit pour s'en rendre compte et déceler en même temps les traces d'une occupation et d'une exploitation du milieu antérieures aux voyages officiels.

Jacques Cartier, l'homme et ses intentions

Jacques Cartier était un homme bien connu de son temps, chez lui, en Bretagne, de surcroît marié à Catherine

Desgranges, la fille du Connétable de la ville, Jacques Desgranges, sieur de Ville-ès-Gars¹. Il était capitaine du port de Saint-Malo. C'est pour son expérience d'homme de mer que François I^{er}, s'adressant à lui en 1532, lui demanda de diriger une expédition qui le mènerait dans la Baie des Châteaux (détroit de Belle-Isle) afin de «découvrir certaines yles et pays où l'on dit qu'il se doit trouver grant quantité d'or et autres riches choses²».

Les intentions de Cartier, lors de la rédaction de son récit de voyage, étaient de présenter à son roi un rapport détaillé du périple qu'il a commandité. Comme cette expédition en était une d'exploration et de découverte, il était tout à l'avantage de l'explorateur de se présenter comme le premier Européen à être allé vers les lieux qu'il décrit. Alors, dans cette relation, le narrateur prend bien soin de ne pas mentionner ses rencontres fortuites avec d'autres navires européens.

L'intérêt du journal de Cartier et le contexte de son voyage

L'intérêt et l'importance du document que constitue le journal du premier voyage officiel de Jacques Cartier au Canada est qu'il représente

le premier récit de voyage documenté qui nous soit parvenu des explorations faites en terre canadienne. Les circonstances de l'expé-

dition de Cartier sont particulières. François I^{er} avait déjà envoyé Giovanni Verrazano explorer les rives nord-est américaines, mais en raison de l'hostilité de son cousin Charles Quint, roi d'Espagne, il n'avait eu ni les moyens, ni la possibilité d'y donner suite. La récente intégration de la Bretagne à son royaume, en 1532, lui avait donné l'opportunité de mettre à contribution ses nouveaux sujets, particulièrement doués pour la navigation vers l'Amérique³. Les cartes et le récit de voyage de Cartier permettront à François I^{er} d'affirmer son droit de propriété sur le continent nord-américain face aux prétentions des autres puissances européennes.

L'original du document de Cartier ne nous est parvenu que tardivement. Sans doute considéré comme papier secret par François I^{er}, il a disparu dans les dédales des archives. Il fut si bien égaré que l'on dut avoir recours à la traduction d'un collectionneur italien, Giovanni Baptista Ramusio, lorsque l'on voulut en faire la première impression en 1598⁴. Curieuse coïncidence, on retrouvait l'original à la Bibliothèque impériale de Paris en 1867. L'archiviste français Henri Michelant en faisait

aussitôt une édition chez Tross dans laquelle il décrit les dix-sept feuillets retrouvés sans page titre⁵. Michelant a immédiatement remarqué que l'écriture du document changeait et plusieurs études ont été faites par la suite sur la paternité du travail⁶. Joüon des Longrais et H. P. Biggar se sont aussi penchés sur le problème pour finalement conclure à la fiabilité du fond du document⁷.

L'édition que nous avons utilisée pour l'analyse du document a été publiée en France par la Maison Anthropos. Il s'agit de la réédition «in extenso» de la publication qu'en avait faite la Société littéraire et historique de Québec en 1843 en l'accompagnant de récits de voyage des contemporains, Roberval et Jean Alphonse⁸.

La discrétion de l'explorateur

Les subdivisions du journal de Jacques Cartier ont surtout trait au parcours effectué sur le terrain par l'explorateur. Cartier décrit, au début, la Baie des Châteaux (le détroit de Belle-Isle) qu'il connaît manifestement bien, puis il raconte sa navigation à travers le golfe Saint-Laurent jusqu'à la Pointe de Pictou (N.B.). Son séjour dans la Baie des Chaleurs donne lieu à une description détaillée des rencontres avec les indigènes. Suivent, enfin, quelques pages relatant son séjour dans la baie de Gaspé et la prise de possession du pays.

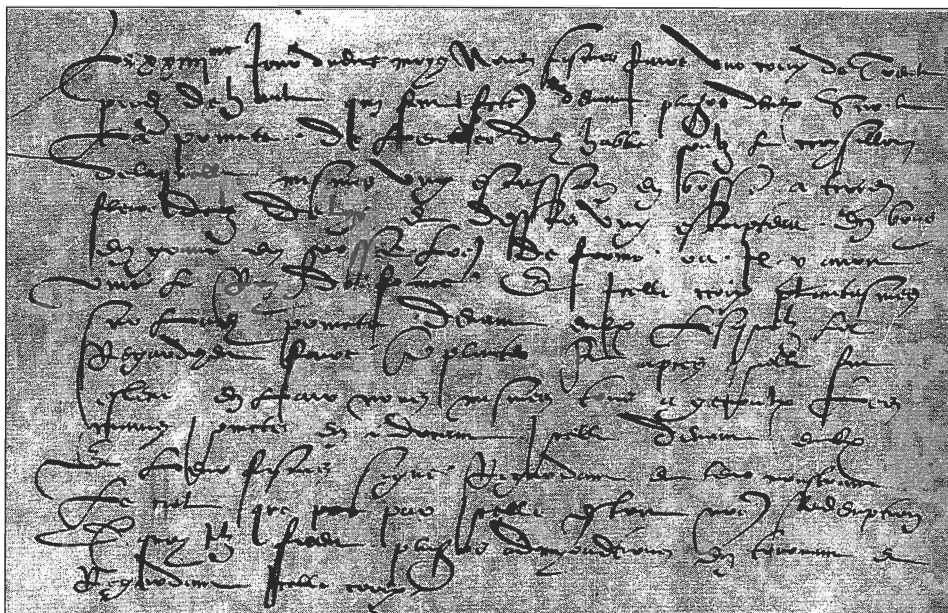
Tout au long de cette narration, Jacques Cartier fait montre d'une discrétion suspecte touchant la présence des pêcheurs européens. Lorsqu'il pénètre dans le détroit de Belle-Isle, ses navires passent devant plusieurs endroits dont il connaît le nom, mais qu'il n'a pas baptisés. Quand il baptise ou donne un nom, il l'indique clairement dans son écrit, mais lorsqu'il croise au large de Blanc-Sablon et des Buttes, il ne dit pas un mot de la présence européenne. Il faudra les recherches de Selma Huxley Barkham pour révéler la présence basque à ces endroits du vivant de Jacques Cartier⁹.

Dans la même course à travers le détroit de Belle-Isle, Cartier fait état des Islettes, où, écrit-il, il y a un havre et

où il se fait «grant pescherie». Il ne dit pas qu'il y a là des équipes de pêcheurs au travail, mais peut-il en être autrement s'il y existe un havre? Peut-être, mais les probabilités que les gens qui s'y trouvent se livrent à des activités de pêche sont quand même élevées, compte tenu des intérêts de tels voyageurs. Il ressort quand même de tout cela que Cartier écrit de façon à ne pas cacher la vérité, mais aussi à ne pas la révéler complètement. C'est ce qu'on appelait autrefois un péché par omission. Il faut, en fait, lire entre les lignes pour comprendre ce qu'il y a derrière les mots.

C'est dans le même esprit que Cartier raconte son séjour à Brest, au

Labrador. Or, d'où pouvait bien venir ce dernier toponyme, si évocateur de la Bretagne, sinon de la présence de compatriotes à cet endroit, mais dont il se garde bien de parler. N'y avait-il pas, en effet, des personnes sur place lors de son passage? On croirait, bien sûr, le havre désert puisque Cartier ne fait mention d'aucune activité halieutique à cet endroit et pourtant une enquête menée cinq ou six ans plus tard a permis d'apprendre qu'un vaisseau basque venait y faire provision de morues à l'occasion¹⁰. Cartier a d'ailleurs lui-même raconté avoir rencontré le 12 juin un navire de La Rochelle qui cherchait le havre de Brest où «il pensait aller faire sa pescherie». Cela fait bien



Le XXIII^{me} jour dudict moys, nous fismes faire vne croix, de trente piedz de hault, qui fut faicte devant plusieurs d'eulx, sur la poincte de l'entrée dudict hable, soubz le croysillon de laquelle mismes vng escusson en bosse, à troys fleurs de lvs, et dessus, vng escripteau en boys, engravé en grosse lettre de forme, où il y avoit, *Vive le Roy de France*. Et icelle croix plantasmes sur ladiete pointe devant eulx, lesquelz la regardoyent faire et planter. Et après qu'elle fut eslevé en l'air, nous mismes tous à genoulx, les mains jointes, en adorant icelle devant eulx, et leur fismes signe, regardant et leur monstrant le ciel, que par icelle estoit nostre redemption, dequoy ilz firent plusieurs admiradtions, en tournant et regardant icelle croix.

Extrait d'une page de la **Relation originale** et transcription (source : Charles-Eugène Roy, **Gaspé depuis Cartier**, pp. 61-62).

du monde pour un lieu désert.

Il devait en fait y avoir plusieurs équipages au travail dans le détroit de Belle-Isle cet été-là, de même que plusieurs autres navires à l'intérieur du golfe Saint-Laurent. Lorsque l'envoyé de François I^{er} termine le récit de son premier voyage, il raconte avoir fait la rencontre de l'équipage d'un navire dont le capitaine avait pour nom Thiennot. Ces hommes vinrent à lui «comme s'ilz eussent été François». Peut-être écrit-il cela parce qu'ils étaient Basques. En tous cas, ils n'étaient pas Français. Et Cartier ajoute: «Ils nous firent entendre qu'ils venoyent de la grande baye». Selon la toponymie en usage alors, cela signifiait qu'ils venaient de l'intérieur du golfe Saint-Laurent, la «Grande Baye» étant le nom attribué, à cette époque, à cette étendue d'eau. Il faut en conclure que d'autres équipages ont précédé Jacques Cartier dans le golfe.

On en trouve une autre preuve, si on lit bien son journal de voyage. Lorsque l'équipage de marins bretons a quitté la Conche Saint-Martin (aujourd'hui Port-Daniel, en Gaspésie) le 12 juillet, une forte tempête et des vents contraires l'ont obligé à se réfugier au «Cap Prato». Or, contrairement à son habitude lorsqu'il attribue un nom à une baie, un cap ou une île, Cartier ne dit pas qu'il a baptisé l'endroit de ce nom. Il dit simplement qu'il y a trouvé refuge. Sa description des lieux correspond à la baie de Percé, mais il ne dit pas un mot sur l'origine du toponyme qu'il emprunte. C'est un nom de lieu espagnol (Cap-du-Pré en français). Il n'a pu donner ce nom lui-même, et l'eut-il fait qu'il l'aurait attribué dans sa langue natale (le breton) ou bien dans celle de son employeur, le français. Bien des historiens se sont penchés sur le toponyme et ont tenté d'en expliquer l'origine en passant à côté de la solution¹¹.

Alors, qui donc aurait été là pour lui faire connaître ce toponyme espagnol, ce qui revient à se demander qui était là et parlait espagnol? Nous savons que les pêcheurs basques

parlaient le français, le basque, bien sûr, ainsi que l'espagnol. Peut-être était-ce l'un de ces équipages qui, comme Thiennot, pénétraient plus à l'intérieur du golfe Saint-Laurent? Le père François-Xavier Charlevoix rapporte, à cet égard, l'existence d'une tradition orale bien vivante dans les ports de mer français où il était question de pêcheurs basques ayant devancé Jacques Cartier dans la Baie des Chaleurs, à telle enseigne que l'historien ajoutait avoir trouvé en son temps, sur d'anciennes cartes, le nom de «Baie des Espagnols» en lieu et place de «Baie des Chaleurs¹²». Le fait est d'autant plus plausible que le récit de Cartier lui-même laisse supposer que les Amérindiens connaissaient le troc et qu'ils avaient fait commerce avant son passage par l'attitude qu'ils affichaient en l'interpellant du bord de l'eau.

Les raisons probables de cette discrétion

Il est donc probable que Cartier ait vu à Percé un ou des équipages basques. L'analyse de la situation montre qu'il est plus probable que l'envoyé de François I^{er} a tenté de masquer la vérité. Il y allait nettement de son avantage. Est-ce donc à dire que le document ne représente aucune fiabilité? Évidemment pas. Le journal de Cartier est riche en informations extrêmement valables. Mais l'explorateur n'a sans doute pas jugé bon de dévoiler le fait que plusieurs pêcheurs européens fréquentaient déjà le golfe Saint-Laurent et ses abords. S'il l'avait appris, le roi de France aurait-il accepté de défrayer le coût des expéditions à venir?

On peut aussi se demander, sachant l'intention que François I^{er} avait en tête en commanditant l'expédition de Cartier, c'est-à-dire de s'approprier des terres que normalement le traité de Tordésillas (1494) réservait à l'Espagne, si Cartier n'a pas reçu l'ordre de passer sous silence la présence des Basques espagnols dans la partie nord de l'Atlantique. Il faut se rappeler à cet égard la mise en garde de Charles Quint quant aux empiètements des Français

sur sa chasse gardée. On sait par ailleurs que Cartier avait déjà manifesté l'intention de faire connaître le voyage à l'ambassadeur d'Espagne et de lui montrer les documents qui en attestaient¹³.

Bilan de cette étude

Lire un document, fut-il aussi connu que celui de Jacques Cartier, demande une attention particulière pour discerner si derrière les mots il n'y a pas une autre réalité que celle décrite. C'est en tout cas ce qu'illustre la lecture du document relatant la première expédition du capitaine breton, si on réussit à lire entre les lignes. Grâce à ce journal, on réalise que la côte canadienne était déjà, au XVI^e siècle, beaucoup plus achalandée qu'on ne le pense. La discrétion des études sur le sujet a sans doute contribué à renforcer l'impression que Cartier était le premier Européen à venir au Canada et pourtant son journal nous fait bien comprendre que ce n'était pas le cas.

Les omissions de Cartier répondaient, comme nous l'avons exposé, à des intentions bien précises et, par là, nous pouvons dire que son journal conserve toute la fiabilité qu'on a bien voulu lui donner. En fait, nous n'avons rien relevé qui puisse mettre en doute la valeur du document autant comme compte rendu de l'expédition que comme source d'information sur le Nouveau Monde.

Notes

- * Le présent article est la version légèrement retouchée d'un texte rédigé dans le cadre d'un séminaire portant sur la critique des sources et dirigé par le professeur Alain Laberge. L'auteur tient à remercier monsieur Paul Larocque, professeur et historien de l'UQAR, pour l'aide apportée à la correction et à la présentation du texte remanié et tel que présenté ici.
- 1 Gustave Lanctôt, «Jacques Cartier et son oeuvre, essai biographique» dans **Revue de l'Université d'Ottawa**, vol. 5, no 1 (mai-juin 1935) : p. 34. Michel Jossaume, «Autour de Jacques Cartier» dans **Les Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de l'Arrondissement de Saint-Malo**, 1971, pp. 91-108.
 - 2 Marcel Trudel, «Cartier, Jacques» dans **Dictionnaire biographique du Canada**, vol. 1, p. 171.
 - 3 Fernand Braudel, **Le monde de Jacques Cartier - L'aventure au XVI^e siècle**, Montréal, Libre-Expression, (c 1984), pp. 231-235.
 - 4 Michel D'Avezac, **Bref récit et succincte narration de la navigation faite en 1535 et en 1536 par le capitaine Jacques Cartier aux Isles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres**, Paris, Éditions Tross (E. Guilmo), 1861, pp. XV-XVI.
 - 5 Michel-Henri Michelant, **Voyages de Jacques Cartier au Canada en 1534**. Nouvelle Edition d'après l'édition de 1598 et d'après Ramusio. Documents inédits sur Jacques Cartier et le Canada, communiqués par M. Alfred Ramée, Paris, Librairie Tross, (1865), p. V.
 - 6 Parmi celles-ci, la plus facile d'accès nous a paru être l'ouvrage de Robert Le Blant, «Les écrits attribués à Jacques Cartier» dans **Revue d'histoire de l'Amérique française**, vol. 14, no 1 (juin 1961) : pp. 90-103.
 - 7 Marcel Trudel, **op. cit.**, p. 176.
 - 8 Jacques Cartier, **Voyages de découverte au Canada entre 1534 et 1542, suivis d'une biographie de Jacques Cartier**, Introduction de René Maran, Paris, Éditions Anthropos, 1968. Réédition de Jacques Cartier, **Voyages de découverte au Canada entre les années 1534 et 1542 par Jacques Quartier (sic), Le Sieur de Roberval, Jean Alphonse de Xanctonge...**, Québec, William Cowan et Fils, 1843.
 - 9 Selma Barkham, «A note on the Strait of Belle Isle during the period of Basque contact with Indian and Inuit» in **Études Inuit Studies**, vol. 4, nos 1-2, (1980) : pp. 51-58.
 - 10 «Examination of Newfoundland Sailors regarding Cartier, September 1542», Interrogatoire de Robert Lefant, H. P. Biggar, **A Collection of Documents relating to Jacques Cartier et the Sieur de Roberval**, Ottawa, APC, 1930, p. 451.
 - 11 Harrisson F. Lewis a produit l'une des plus documentées de ces études sous le titre «Notes On Some Details of the explorations by Jacques Cartier in the Gulf of the St. Lawrence», **Mémoire de la Société royale du Canada**, Section II, 1934, pp. 132-135.
 - 12 Pierre-François-Xavier Charlevoix, **Histoire et description générale de la Nouvelle-France, avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale**, Paris, Nyon et fils, 1749, Montréal, Elysées, 1976, vol. 1, p. 9. Le sujet de la présence des Basques antérieure à Cartier a été traité par Mario Mimeault dans sa thèse **Destins de pêcheurs: Les Basques en Nouvelle-France. Une étude de la présence basque en Nouvelle-France et de son implication dans les pêches sous le régime français**, thèse de Maîtrise, Département d'Histoire, Université Laval, 1988, «Les activités (de pêche) au temps des découvertes», pp. 40-44. Ce thème est aussi traité dans un ouvrage à être bientôt publié sous la direction de Paul Larocque, **Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie**, dans un texte qui a pour titre «La Gaspésie, une mosaïque culturelle».
 - 13 Hospice Verrault, «Jacques Cartier : Questions de calendrier civil et ecclésiastique», **Mémoires de la Société royale du Canada**, Section I, 1890, p. 145s.: «Baccalaos et Cartier - 1541».

.....

Où Jacques Cartier a-t-il planté sa croix?

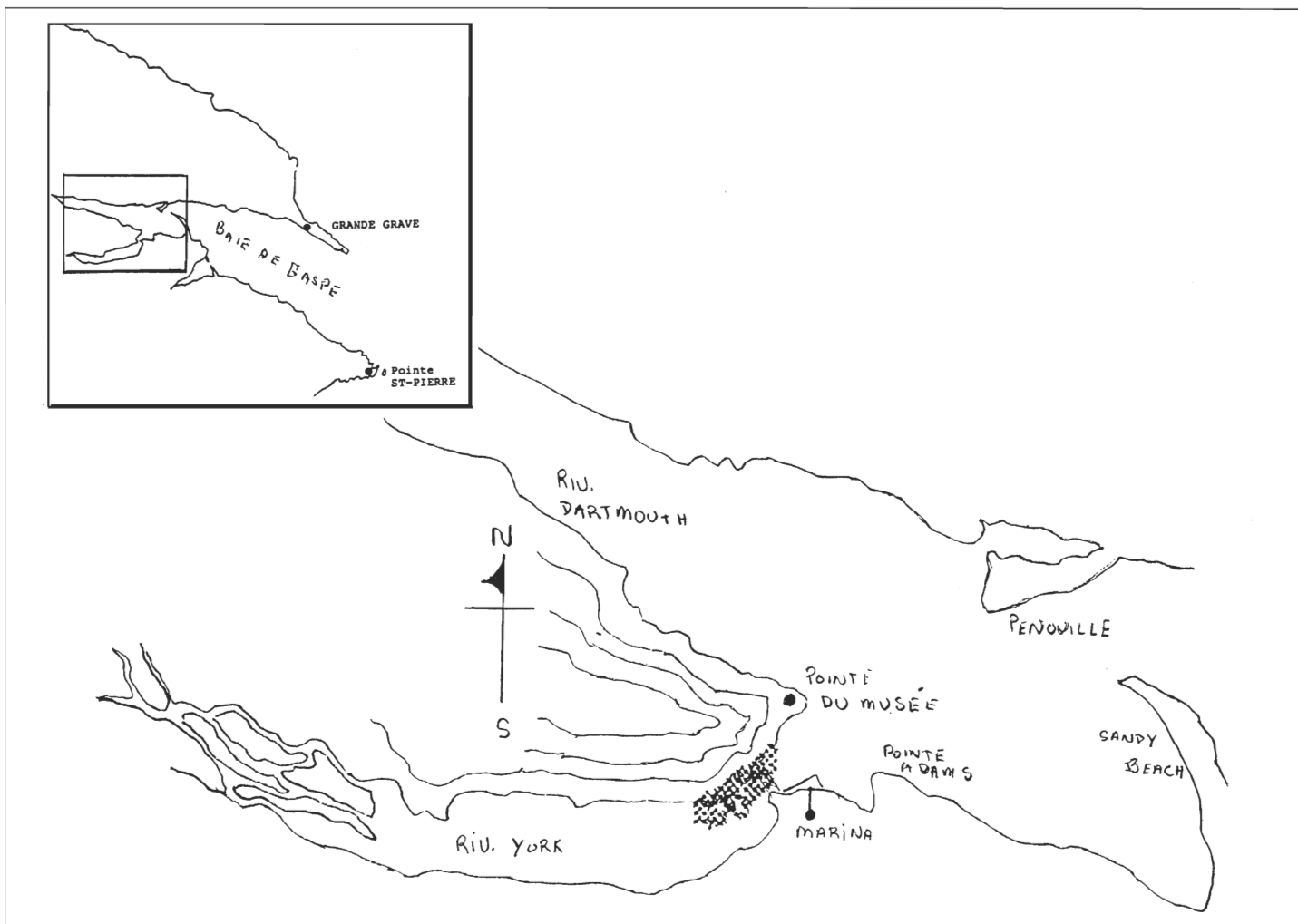
MARIO MIMÉAULT, HISTORIEN

La réponse tient à trois points : à la température du moment, à la géographie des lieux et au texte de Cartier.

Du 12 au 24 juillet 1534, une température inclémente balaie la côte gaspésienne. Cartier quitte la Conche

Saint-Martin (Port-Daniel) le 12 juillet en longeant la côte, d'abord en direction est puis, suivant la courbe de la péninsule, en direction nord-nord-est. Le capitaine français parle d'un «vent contraire» à sa progression, qui vient donc du N.N.E. vers le S.S.O. Il

s'accompagne d'une forte bruine et d'une absence de visibilité qui l'oblige à s'arrêter deux fois, à Percé le 12 juillet puis à l'entrée de la baie de Gaspé le 14 juillet : «*Nous pôsames à l'entrée... espérant avoir bon temps de sortie*», indique Cartier, ajoutant : «*Et pour le*



Emplacement de la croix (dessin de Mario Mimeault).



mauvais temps à cause et non vue qu'il fit, fûmes en icelui havre et rivière jusqu'au XXV^e jour dudit mois, sans pouvoir en sortir.

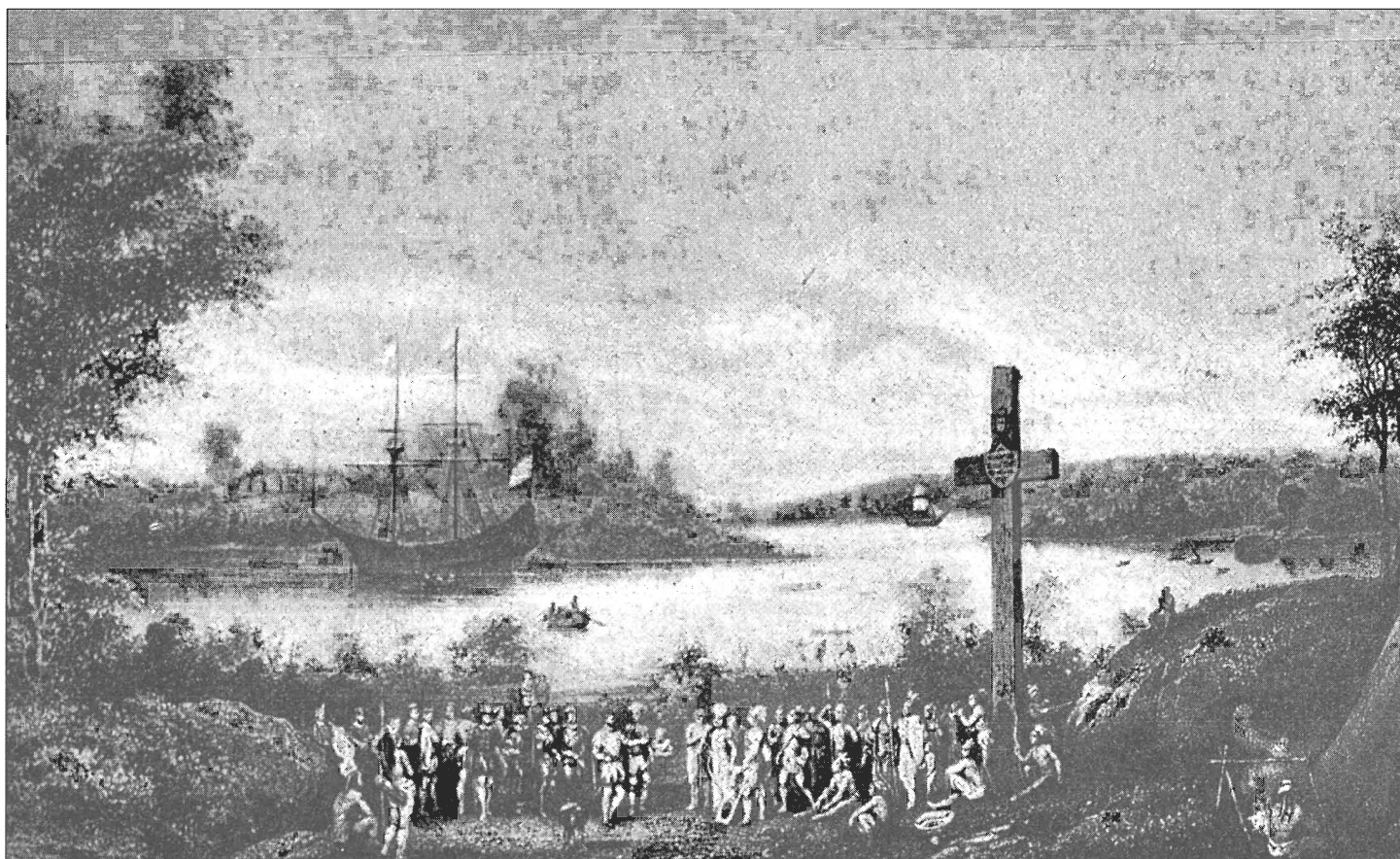
Après deux jours de vaine attente à l'entrée de la baie, les deux navires de Cartier, dont l'un a perdu une ancre, pénètrent à l'intérieur du plan d'eau sur une distance de sept à huit lieues (une lieue fait 2 milles), «*en un bon havre et sûr que nous avons été voir avec nos barques*». La distance donnée par le Malouin fixe ce havre à la hauteur d'une ligne qui court depuis Penouille jusqu'au bassin de la rivière York. Si le chef d'équipage avait gardé ses deux navires sur le plan d'eau situé entre Penouille, la Pointe du Musée et Sandy Beach, sa barque aurait été poussée à terre. Il lui fallait un endroit plus calme. Le bassin de la York lui offrait cet abri recherché, du moins dans sa partie nord, sise à quelque cent pieds de l'actuel pont qui enjambe la rivière. Pourquoi? Parce que la montagne où

est aujourd'hui construit le cœur de la ville coupe le chemin à un vent venant du N.N.E. et crée un vacuum sur cette partie de la rivière, il se crée à cet endroit un plan d'eau miroitant dans un milieu pourtant secoué par la tempête.

Quelle certitude en avons-nous? Le 24 juillet 1984, à l'occasion du 450^e anniversaire du passage de Jacques Cartier à Gaspé et de sa prise de possession du continent au nom du roi de France, une tempête de vent et de pluie d'une extrême violence s'est levée au moment des cérémonies de commémoration, en plein après-midi, obligeant les spectateurs à fuir. Des arbres ont même été arrachés au centre-ville, tout près du Musée de la Gaspésie. Or, ce vent venait du N.N.E. en direction S.S.E. Comme le problème que nous soulevons nous triturerait l'esprit depuis longtemps, nous avons fait tout le circuit de la baie de Gaspé pour constater la présence, partout, d'une

très forte vague, sauf (...) sur une superficie d'à peu près 500 pieds par 500 pieds, tout autour d'une petite pointe de terre sise en face du centre d'achat... Jacques Cartier.

Alors, pourquoi Cartier aurait-il planté sa croix sur cette pointe et pas ailleurs? La question demeure encore parce que le texte du capitaine malouin se montre imprécis sur la localisation. Il écrit : «*Le XXIII^e jour dudit mois nous fîmes faire une croix de trente pieds de haut, qui fut faite devant plusieurs d'eux, sur la pointe de l'entrée dudit havre.*» On connaît le havre, mais il y a six pointes à son entrée : il y a la pointe nord, celle que nous venons d'indiquer, près du pont, puis la pointe sud, sur laquelle reposent maintenant les assises du pont, près de la Marina. Ne serait-ce pas la Pointe du Musée, où se trouve le Musée de la Gaspésie ou bien la Pointe Adams, près de Sandy Beach? Quelques chercheurs ont aussi considéré la Pointe de Sandy Beach et la Pointe de Penouille.



Représentation imaginaire de la plantation de la croix à Gaspé en juillet 1534 (source : J.-B. A. Ferland, **La France dans l'Amérique du Nord**, p. 21).



.....

Nous excluons la Pointe de Penouille parce qu'elle est exposée au vent du N.N.E. De toute façon, cette pointe n'a jamais été autre chose qu'un banc de sable battu par la mer et difficilement abordable autrement qu'en canot indien si on veut se glisser dans la petite baie la séparant de la côte. Les pointes de Sandy Beach et Adams ne protègent pas non plus un navire sans ancre si le vent vient du N.N.E. La première est trop basse et la seconde est frappée de plein fouet par ce vent. Et la Pointe du Musée? En entrant dans la rivière York, et en la serrant de près, on pourrait théoriquement s'abriter d'un tel vent, mais la très faible profondeur des eaux à cet endroit rend la chose impossible.

Il reste la pointe sud placée à l'embouchure de la rivière York, près de la Marina, mais nous la rejetons. D'une part, parce que nous avons observé en 1984 que le vent N.N.E. frappait aussi cette pointe avec une forte vague. D'autre part, cette pointe étant exposée au vent et les Indiens étant tous nus, «*exceptée une petite peau de quoi ils couvrent leur nature*» (sexe), comme nous les décrit Jacques

Cartier, ces derniers n'auraient certainement pas campé à cet endroit. Or, Cartier écrit bien que le 24 juillet il a fait planter la croix «*devant plusieurs d'eux*», ajoutant même que (nous) «*la plantâmes sur la dite pointe devant eux*», c'est-à-dire, donc, là où certainement et même forcément ces Indiens se trouvaient, quelque part à l'abri du vent. On pourrait rétorquer qu'ils devaient s'abriter dans leurs wigwams, mais Cartier est clair sur ce point, ils n'en avaient pas, ils couchaient sous leurs barques : «*Ils n'ont d'autre logis que sous leur dite barque qu'ils tournent avant de se coucher*», spécifie le Breton.

Pour toutes ces raisons, il ne reste que la pointe nord, à l'entrée de la rivière York, à l'abri du vent, tant pour les hommes que pour les navires. A cette dernière observation, on pourrait ajouter que les gens ont trouvé, en creusant la falaise dans ce secteur en 1932, des ossements et des artefacts témoignant d'une présence amérindienne. Sans qu'il s'agisse des Indiens de Cartier, tout de même, ces objets indiquent bien que les autochtones fréquentaient cette pointe. Voilà aussi pourquoi on a, en 1934, érigé la croix

commémorant la prise de possession du Canada à proximité de ce site. Aujourd'hui, malgré les derniers aménagements urbains, on peut encore se rendre sur l'extrémité de la pointe qui émerge de l'autoroute longeant le bassin du centre-ville.

.....

La vie scolaire pistoloise révélée par les rapports des inspecteurs des écoles¹

PAR EMMANUEL RIOUX

On juge généralement le degré d'évolution d'une population à l'importance qu'elle accorde à l'éducation et à l'instruction de ses jeunes. Là-dessus, Trois-Pistoles ne fait pas exception. Dès 1829, le curé Édouard Faucher ouvre une école au coeur du village². En 1832, on en trouve trois³. En 1845, on fait état de quatre écoles existantes; entre 1853 et 1858, il y en avait entre sept et dix, accueillant 504 élèves en 1858.

Dans un article paru dans l'*Écho des Basques* (vol. 16, novembre 1995, p. 23-38), j'ai évoqué les difficiles débuts de la vie scolaire à Trois-Pistoles. J'ai cru bon de reconstituer ici l'histoire de cette vie scolaire pistoloise en me référant essentiellement aux rapports des inspecteurs scolaires régionaux qui se sont succédés depuis 1852 jusqu'à la création du ministère de l'Éducation du Québec en 1964. En effet, c'est à partir de 1852 qu'est créée cette institution de l'inspection des écoles, qui avait comme mission de renseigner le Surintendant de l'instruction du Québec de la façon dont étaient appliquées, sur tout le territoire du Québec, les grandes lois scolaires de 1845 et 1846.

Rapports de l'inspecteur Georges Tanguay (1853-1882)⁴

a) 1853-1858 : Trop peu d'écoles de qualité à Trois-Pistoles

Résumons rapidement les divers rapports nous concernant, entre 1853 et 1858 (en 1858, on scindait la Commission scolaire de Trois-Pistoles en deux entités distinctes); rapports écrits par le premier inspecteur régional qui couvrit notre territoire pendant 30 ans, Georges Tanguay. On se souviendra que pour l'année 1853-54, celui-ci révèle l'existence de sept écoles à Trois-Pistoles, dont cinq sont jugées bonnes et deux médiocres, tout en mentionnant le souci de la qualification des institutrices chez nos commissaires d'alors. L'année suivante, on trouve neuf écoles ouvertes, mais dont la qualité semble se détériorer : seulement deux bonnes, trois médiocres et quatre insuffisantes.

On a remplacé deux instituteurs compétents par «des ignorants», croyant pouvoir «suppléer à la qualité par la quantité», tout en diminuant les salaires «déjà trop minces des instituteurs». En 1856, neuf écoles sont encore ouvertes, dont deux sont estimées bonnes, quatre passables et deux insuffisantes, alors que deux de ces écoles sont confiées à des institutrices «d'à peine quinze ans!» Dix écoles sont ouvertes en 1857, dont «une seule est bien tenue et bien fournie de tout ce qui est nécessaire», trois autres trouvant grâce aux yeux de l'inspecteur, tandis que «les six autres sont très médiocres». Il eût été préférable, selon lui, d'avoir «six écoles tenues sur un bon pied» que dix fonctionnant de façon quelconque. Il note la fréquentation de ces écoles par 504 élèves, leur assistance journalière n'étant que de 380. Pour l'année scolaire 1857-1858, l'inspecteur note que les dix écoles ne sont plus fréquentées que par 437

enfants (une diminution de 67 élèves) : trois se méritent la note de «très bonnes», «quatre sont assez bonnes... les trois autres sont insuffisantes et ne donnent que de bien faibles résultats». Et, d'ajouter Georges Tanguay : «Il n'y aurait qu'en augmentant la cotisation que cette paroisse pourrait avoir des instituteurs convenables; car on n'y veut point diminuer le nombre des écoles et, ici comme en bien d'autres paroisses, chacun voudrait les avoir à sa porte.»

b) 1858-1880 : commission scolaire villageoise vs rurale⁵

Inutile de reproduire dans le détail les jugements de l'inspecteur Tanguay sur l'état de nos écoles villageoises (C.S. no 1) et rurale (C.S. no 2). Contentons-nous de résumer l'essentiel de ses propos sur la Commission scolaire no 1, celle du village de Trois-Pistoles.

En 1862, on trouve cinq écoles «en opération» (ouvertes), dans la Commission scolaire no 1: «trois sont bienvenues, deux autres sont médiocres»; ces écoles, «outre le Couvent⁶ qui, sous la direction des Dames de la Congrégation et sous l'oeil vigilant du curé, ne laisse rien à désirer», comptent 349 élèves, pour une assistance moyenne de 276 élèves.

En 1864, on compte le même nombre d'écoles, outre le couvent donnant la même satisfaction, alors qu'une seule école, celle de mademoiselle Ansbrow est très bonne, trois autres étant passables, et la cinquième insuffisante. L'inspecteur suggère que la création d'une «école modèle pour garçons, qui sont si nombreux dans l'arrondissement de l'église (no 3), serait une amélioration que comprennent et désirent depuis bien longtemps tous ceux d'entre les intéressés que l'ignorance ou la passion n'aveuglent pas tout à fait. Et néanmoins la corporation scolaire en est encore à discuter sur ce point.»

Cinq ans plus tard, tout semble

aller pour le mieux dans le meilleur des mondes : tant au couvent des Soeurs de Jésus-Marie, qu'à l'école modèle des garçons; trois écoles élémentaires sur quatre ont produit de bons résultats.

En 1871, 440 élèves fréquentent le même nombre d'institutions qu'en 1869, pour une assistance moyenne de 276 élèves! Deux ans plus tard, note l'inspecteur Tanguay, le «superbe couvent, tenu par les Soeurs de Jésus-Marie, est fréquenté par 115 élèves», alors que l'école modèle est suivie par 84 élèves; deux écoles élémentaires sont classées «très bonnes», les deux autres étant passables. On y a distribué quatorze prix.

En 1877, «394 élèves ont fréquenté les écoles avec une assistance moyenne de 295 seulement, c'est-à-dire que l'assiduité des élèves a été peu satisfaisante, sauf pourtant les élèves du couvent et ceux des écoles-modèles», où l'on a réalisé «d'excellents progrès». Dans les autres écoles, «les progrès n'ont été que passables, malgré le bon vouloir des institutrices, et cela par manque d'assiduité».

En 1880, une note de l'inspecteur Célestin Bouchard remplaçant Tanguay, malade, mérite d'être relevée, concernant les deux commissions scolaires : «Dans bien des cas, l'indifférence et l'apathie des parents à envoyer régulièrement leurs enfants à l'école est un obstacle considérable pour les progrès d'une école.»

Rapports des inspecteurs Beaulieu (1882-1904) et Nansot (1904-1915)

Jusqu'ici, j'ai recouru à la bibliothèque des Archives nationales du Québec, sise au Pavillon Casault de l'Université Laval, pour consulter les rapports des inspecteurs⁷. À partir de 1885 jusqu'à 1964, j'ai pu recourir au Rapport du surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, ainsi qu'aux transcriptions des rapports bisannuels des inspecteurs, contenus dans les registres de la Commission scolaire de Trois-Pistoles.

La Commission scolaire numéro 1, celle du village trouve satisfaction en général aux yeux de l'inspecteur,



Couvent de la congrégation de Notre-Dame construit en 1858 (source : Emmanuel Rioux).

notamment en ce qui a trait à l'école modèle des garçons; il apprécie particulièrement le professeur, un monsieur Pelletier, en 1890; et en 1894, c'est au tour de monsieur Fortin d'être félicité. Il note cependant certaines lacunes au point de vue hygiénique dans plusieurs salles de classe, jugées trop petites et trop basses, trop peu aérées: «*l'air qu'on y respire est insupportable*» (26 avril 1895). Sept ans plus tard, il dénonce le même état lamentable des écoles un, deux et quatre: «*l'air que les enfants respirent est un véritable poison*». Et il se permet de rappeler le devoir des commissaires de visiter au moins deux fois par an leurs écoles, de mieux les pourvoir de fournitures appropriées: livres, mappemonde, cartes géographiques, tableaux noirs assez grands, etc. Il insiste sur la nécessité de tenir propres les «*cabinets d'aisance*» (21.04.1894). Il trouve que les «*Dames Religieuses*» de l'externat sont sous-payées (21.04.1898).

De 1904 à 1915, c'est **Henri Nansot** qui est inspecteur. Il est plus structuré et plus détaillé que ses prédécesseurs. Il divise son rapport de fin d'année scolaire en quatre parties:

1. la mise en opération (sic) du cours d'études;
2. l'emploi des livres de classe autorisés;
3. l'usage des tableaux de l'emploi du temps;
4. les défauts de la municipalité scolaire.

A la commission scolaire du village, les trois premiers items sont notés très bien et même excellents. A partir de 1906, il ajoute un item, l'état des maisons d'école. En général, il les trouve trop petites pour le nombre d'élèves (en 1912, 113 filles sont inscrites à l'externat du couvent pour une seule institutrice!), ou mal meublées ou non décentement outillées en matériel pédagogique. S'il félicite la commission scolaire d'avoir construit une belle «*académie des garçons*», il insiste pour qu'on la dote d'escaliers de sauvetage, qui prendront plus de vingt ans (ce sera fait «enfin» en 1929),

avant d'être installés! Le grand défaut reproché à la municipalité scolaire est l'insuffisance des salaires. Ce n'est qu'en 1910 qu'il se dit satisfait des augmentations de salaire, tout en déplorant, en 1913, «*le paiement insuffisant aux religieuses (200\$ pour deux)*».

Le 23 juin 1911, on crée une troisième commission scolaire, à Rivière-Trois-Pistoles, desservant la clientèle du village, et comprenant trois écoles: la no 1 est celle de l'église, la no 2 est celle «du pont», et la no trois, celle du Sault, l'école de la Pointe à la Loupe étant rattachée à la Commission scolaire no 2.

Rapports de l'inspecteur Épiphané Litalien (1915-1930)

Résidant à Trois-Pistoles, Épiphané Litalien, enseignant depuis 1906, devient inspecteur régional en 1915. C'est sous son règne que la Commission no 1 sera scindée en deux à partir de 1918, soit deux ans après la création de la Ville de Trois-Pistoles (la scission est décidément à la mode à Trois-Pistoles!). Les écoles 1, deux, quatre et cinq appartiendront dorénavant à la nouvelle commission scolaire qui prend le numéro trois, celle de Rivière-Trois-Pistoles devenant la Commission scolaire no quatre.

Quant à la Commission scolaire centrale, l'inspecteur n'a en général que de bons mots pour les institutrices, les instituteurs et les religieuses. Ce qui fait l'objet de ses recommandations, réitérées, c'est le fameux escalier de sauvetage à l'**académie des garçons**⁸, qui ne sera enfin installé qu'en 1929! Il insiste souvent sur la malpropreté des écoles, surtout celle des garçons (1925, 1926 et 1927), le matériel pédagogique déficient. Les salaires lui paraissent souvent trop bas. En 1925, il relève le «*besoin d'une discipline plus énergique à l'école des garçons*».

Rapport des inspecteurs Labrecque (1930-1947) et Aubé (1947-1949)

À partir de 1930, l'inspecteur Litalien quitte notre secteur pour

devenir grand inspecteur de toute la région Gaspésie-Bas-Saint-Laurent. Pour le remplacer dans notre secteur, on nomme Pierre-Emile Labrecque jusqu'à 1947, et Clovis Aubé jusqu'à 1949.

À la commission scolaire du village, l'inspecteur Labrecque, qui en général accorde des notes plus hautes au personnel enseignant que son prédécesseur, en prenant soin de personnaliser son évaluation, se dit régulièrement très satisfait du travail accompli par les instituteurs et institutrices, laïcs ou religieux. À noter que les Frères du Sacré-Coeur dispensent l'enseignement à l'école des garçons depuis 1928, alors que les religieuses le font au Couvent depuis 1858. Ses recommandations habituelles concernent l'insuffisance ou l'irrégularité de paiement des salaires («*vos titulaires méritent sûrement un meilleur traitement*» (1945)), l'exiguïté des salles de classe, notamment au Couvent (1936, 1939), la malpropreté de l'école des garçons (1942): elle est «*dans un mauvais état; il faudra laver, peindre, vernir... voir à ce que tout cela reste propre*». En 1946, il ajoute qu'*«il faudrait y faire installer un bon système de chauffage*». Il insiste pour que, comme livres de récompenses, on offre «*des livres de chez nous pour faire connaître le pays*» (1942, 1945). Il rappelle que le plancher doit être balayé tous les jours (1946, 1947); il devrait être lavé «*au moins une fois par mois*» (1945). Il déplore que «*certains ayant échoué aux examens de septième ont été promus en huitième*» (1943). En 1947, il observe que 452 élèves sont inscrits dans quinze classes et que «*17.5% sont des doubleurs*». Il trouve étrange d'ailleurs que le directeur de l'école no 1 soit «*en même temps titulaire d'une classe. S'occuper de huit classes éparpillées dans trois maisons, cela prend bien tout le temps d'une personne!*»

Quant à l'inspecteur Clovis Aubé, il rappelle le rôle dévolu au «*contrôleur d'absences: d'exiger le rapport hebdomadaire de chaque titulaire*». Il aime bien les statistiques: «*Au collège (huit classes): 233 élèves inscrits, 219*

présents, promotion: 76,1%. Au couvent (huit classes): 247 élèves inscrites, 234 présentes, promotion: 82,6%» (1947). Il note en 1948 le changement de directeur au collège, dont «la compétence est indiscutable».

Rapports de l'inspecteur Thériault (1949-1964)⁹

Vu l'imposante masse représentée par les rapports extrêmement détaillés et précis de notre dernier inspecteur, monsieur Jean Thériault, demeurant actuellement à Beauport, l'un des fidèles lecteurs et collaborateurs de *l'Echo des Basques*, force nous est de condenser au maximum ces précieux documents, afin de ne pas déborder indûment les cadres limités du présent article. On le devinera facilement, nos commissions scolaires pistoloises ont pris toute leur expansion à la faveur de l'augmentation phénoménale de notre population écolière.

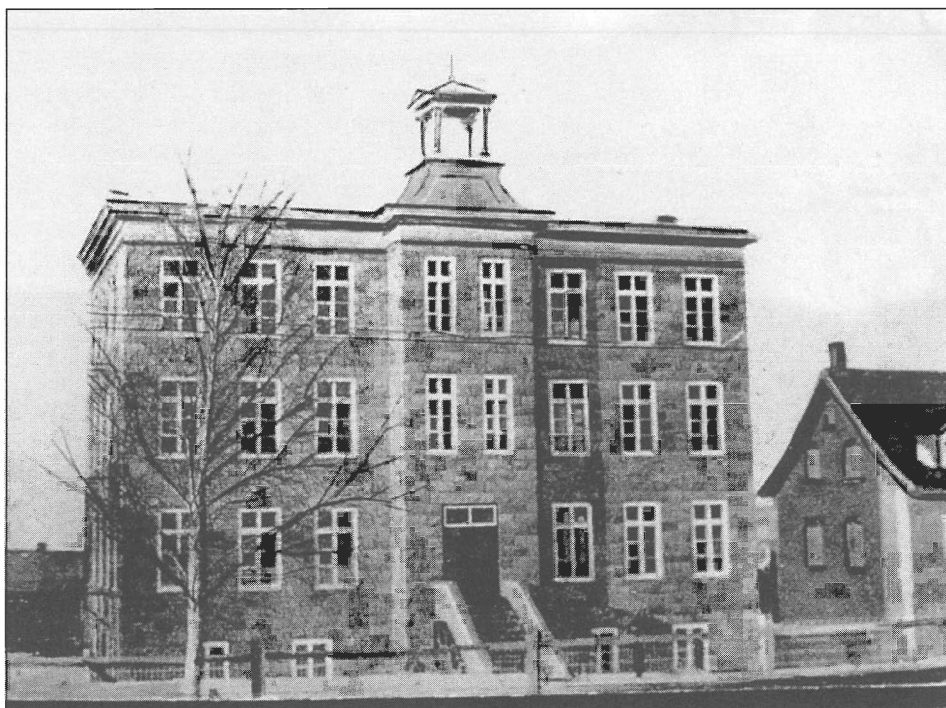
Remarquable, dès le départ, est le souci pédagogique affirmé par l'inspecteur Thériault dans l'ensemble de ses rapports. En ce qui concerne la commission scolaire du village, il n'a de cesse de rappeler que le directeur

du «Collège» devrait se consacrer entièrement à sa tâche, sans enseigner, ceci afin d'assurer une meilleure discipline dans toutes les classes, ce qu'il obtiendra enfin en 1951, alors que, pendant ce temps, existe une bonne discipline au couvent. On vient d'instaurer les réunions mensuelles du Cercle pédagogique, auxquelles, rappelle-t-il, doivent assister tous les enseignants. En 1950, on trouve huit classes au couvent, dix au collège; l'année suivante, il y en aura douze au collège. En 1950, on dénombre 604 élèves inscrits dans les deux institutions, qui passeront à 644 en 1952, à 681 en 1954, et à 854 en 1955 (quatorze classes au collège et dix-sept au couvent); trois ans plus tard, on comptera 1071 élèves, répartis en 39 classes, dont seize au collège et 23 au couvent; on a ouvert une dixième année pour les garçons et une onzième pour les filles. Il félicite les commissaires parce qu'il y a «beaucoup d'application et de dévouement chez tous vos titulaires» (1952). Il insiste pour que l'on fasse du travail à la maison (1953), pour établir une demi-heure d'étude du matin pour les plus grands (1955). En 1954, il déplore un «manque d'intérêt des plus

grands à l'école; leur manque d'effort personnel: trop de distractions qui ne sont pas de leur âge et qui les détournent de leurs devoirs scolaires». L'année suivante, il observe cette même «diminution de l'effort et du travail personnel»; il soulève la question de l'«opportunité d'une étude à l'école à partir de la quatrième année», ce qu'il obtient six mois plus tard.

Le gros problème identifié par l'inspecteur concerne l'insuffisance des locaux réguliers dans une commission scolaire qui prend de plus en plus d'ampleur. On pense régler le problème avec des «locaux temporaires», et ce dès 1955, ce qui donne lieu aux remarques ironiques de 1963: «Les deux écoles du centre comptent présentement 35 classes, dont deux locaux temporaires au Couvent et un à l'Hôtel de ville (sic); aux écoles temporaires vous payez 12 locaux, ce qui fait 15 salles de classe sur 69, soit 22% de vos locaux qui sont loués. Je me demande s'il y a une autre ville dans la Province aussi bien arriérée dans la construction.» (14 décembre 1963.)

En 1955, les 34 titulaires des deux institutions se répartissent comme suit: quatre frères, un professeur laïc, sept religieuses, 21 institutrices laïques et un «professeur spécial de diction». Les salaires ont fait un bond à 1125\$ pour les institutrices. L'engagement des titulaires devra dorénavant, soit à partir de 1956, se faire sur «recommandation du directeur et de la directrice», afin d'assurer «plus de soumission à l'autorité». Le 19 décembre 1958, l'inspecteur se demande «si certaines institutrices ne manquent pas de soumission». Le 3 avril 1959, il rappelle le devoir des commissaires «d'engager un personnel compétent». Au collège, note-t-il alors, «l'éducation des grands garçons a certainement avantage à être confié à des hommes plutôt qu'à des femmes». En décembre 1962, il remarque avec satisfaction: «sans vouloir établir des comparaisons avec les autres municipalités scolaires du district, je dois vous dire que vos classes donnent un rendement bien supérieur.



Académie des garçons ouverte en 1912 (source : Emmanuel Rioux).

J'en attribue la cause aux classes à division unique, au choix minutieux de votre personnel et surtout à la direction éclairée de chacune de vos écoles.» Il dresse alors les statistiques d'inscription dans chacune des écoles alors existantes :

École Notre-Dame-des-Neiges : 22 classes (348 élèves au primaire, 205 au secondaire, total: 553);

École Litalien : 19 classes (261 au primaire, 277 au secondaire, total: 538 élèves);

École Gérard-Raymond : neuf classes, accueillant 245 élèves;

École Chanoine-Côté : neuf classes, accueillant 253 élèves;

Écoles rurales : neuf classes, comptant 201 élèves.

TOTAL : 68 classes, 1,308 au primaire, 482 au secondaire, pour un grand total de 1790 élèves.

Le 9 avril 1963, l'inspecteur souligne qu'à l'école Notre-Dame-des-Neiges, «l'esprit du personnel et des

élèves est complètement changé. Les professeurs débordent d'activité et les enfants semblent aimer leur école. Les nouveaux locaux que vous avez aménagés sont tout à fait attrayants et donnent un tout autre aspect à votre collège.» Il ajoute: «vous avez certainement eu la main heureuse en choisissant Mlle Roussel (Denise, future épouse du Dr Jean-Marc D'Amours), comme directrice de l'école Chanoine-Côté. Son adaptation rapide à la nouvelle situation, son influence sur le personnel et son autorité sur les enfants ont fait que cette école n'a pas subi le choc du changement et (ainsi) s'est maintenue la bonne réputation qu'on lui connaît.»

Dans son rapport du 14 décembre 1963, l'inspecteur Thériault dit ceci: «vous devez être fiers de votre système scolaire: les classes fonctionnent normalement et la direction est très active. Ily a bon esprit chez les membres du personnel enseignant et chacun

semble heureux de son sort. Le personnel dirigeant semble faire équipe et je crois que le comité pédagogique y est pour quelque chose». Il félicite alors la commission scolaire de sa collaboration apportée en faveur du «projet de régionalisation dans le secteur de Trois-Pistoles». Il a visité avec plaisir une classe de culture physique au collège. Il remercie la commission scolaire d'avoir voulu «prêter des locaux pour les cours du soir aux adultes»: une quarantaine d'élèves s'y sont inscrits, dont une vingtaine se présenteront au certificat de neuvième année. Il constate cependant que «Mlle Pelletier (Germaine) avait beaucoup trop à faire avec la direction de 18 classes. Il y aura peut-être lieu d'étudier une nouvelle répartition des tâches pour l'an prochain». Dans son rapport du 7 janvier 1964, on apprend que Romain Rousseau (futur brillant professeur de l'UQAR), de Trois-Pistoles, obtiendra au printemps son diplôme comme



Photo aérienne de Trois-Pistoles en 1927 (ANQ : Fonds de la Compagnie aérienne franco-canadienne).

conseiller en orientation: il recommande donc son engagement «*au service de la commission scolaire, à partir de l'année 1964-65, au salaire de 5500\$ par année, et pour les années subséquentes avec une augmentation de 500\$ par année.*» Le 10 mars 1964, l'inspecteur Thériault rédige son dernier rapport. On y apprend l'inscription de 700 garçons et de 649 filles, au cours élémentaire, l'appréciation de la clientèle du secondaire étant confiée à la nouvelle Régionale basée à Rivière-du-Loup. L'inspecteur déplore que «*c'est en quatrième et cinquième années que l'on trouve le plus d'élèves doubleurs.. Ces deux degrés renferment deux fois plus de doubleurs que toutes les autres années du cours réunies.*» Il ajoute à la fin la nécessité de «redistribuer les charges de direction entre les trois directrices laïques».

Ainsi se termine le mandat du dernier inspecteur de notre district, monsieur Jean Thériault, qui a toujours manifesté dans l'accomplissement de sa tâche le plus grand souci de la qualité de l'enseignement, en représentant la conscience vive de la pédagogie dans notre milieu. Une nouvelle page s'ouvre désormais dans l'évolution de la vie scolaire québécoise, avec l'avènement du Ministère de l'éducation et la création des polyvalentes et des commissions scolaires régionales.

Conclusion

Après une lecture attentive de quelques milliers de feuilles manuscrites et de pages reproduisant les rapports des inspecteurs, couvrant plus d'un siècle, force nous est de dégager un certain nombre de constats concernant la vie scolaire à Trois-Pistoles:

1. Au lieu de consolider les écoles existantes, on a préféré en créer de nouvelles, on s'est même payé le luxe de créer en 60 ans, soit entre 1858 et 1918, **quatre commissions scolaires** sur tout le territoire!
2. Les commissaires n'étaient pas toujours conscients du rôle qui

leur incombait, s'acquittant parfois mal de leur mandat, faute d'intérêt, ou de vraie compétence, certains d'entre eux étant même illettrés.

3. Les conditions hygiéniques et sanitaires dans les écoles laissaient souvent à désirer, étant même inacceptables, particulièrement dans nos écoles rurales. Le mobilier et les fournitures scolaires étaient maintes fois déficients. L'escalier de sauvetage a été réclamé pendant plus de quinze ans à l'académie des garçons: exemple éloquent de l'incurie de certains de nos administrateurs scolaires.
4. Les salaires étaient la plupart du temps nettement inférieurs à la moyenne provinciale, alors que, si on avait payé le salaire minimal, on eût droit à des subventions du gouvernement qui aurait assumé les trois quarts des augmentations à pourvoir; ce qui eut pour conséquence de maintenir en poste des institutrices non-diplômées, les meilleures et les plus compétentes étant attirées par des commissions scolaires plus généreuses au point de vue traitement.
5. N'eût été de l'indéfectible courage et du dévouement inlassable de bon nombre de nos institutrices et de nos rares instituteurs, tant laïcs que religieux, n'eût été, il va sans dire, de la lucidité et du franc parler de nos inspecteurs dans la réclamation de conditions normales dans la vie des écoles, nous aurions pris des lunes avant d'en arriver à créer des écoles ouvertes à tous les élèves, et favorisant leur développement intégral.
6. Sous l'inspection de monsieur Thériault, en particulier, on note une nette amélioration de la qualité pédagogique de nos écoles, due notamment à leur «direction éclairée» et à leurs administrateurs compétents.

Notes

- 1 Cet article reprend en partie celui que j'ai fait paraître dans la revue annuelle de la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles Inc., **L'Echo des Basques**, intitulé «La vie scolaire pistoloise révélée par les rapports des inspecteurs des écoles», vol. 17, novembre 1996, p. 10-20.
- 2 Voir Charles-A. Gauvreau, **Trois-Pistoles**, Lévis, 1890 : «*M. Faucher, missionnaire à Ristigouche, arrivait aux Trois-Pistoles en 1829 et son premier soin fut de mettre à effet l'acte du Parlement pour encourager l'éducation. A cette fin, il prit cinquante pieds de terre de front sur soixante de profondeur près de la grève, sur le terrain de la Fabrique, pour y bâtir une école et en faire bénéficier les enfants de sa paroisse.*» , p. 163.
- 3 Voir Jean-Charles Fortin et al., **Histoire du Bas-Saint-Laurent**, Québec, IQRC, 1993, p. 167.
- 4 Ces rapports de l'inspecteur Tanguay sont contenus dans le **Journal de l'Assemblée législative de la Province du Canada**, publié chaque année à Québec depuis 1854. On trouve dans le JALPC, entre autres, les rapports annuels des inspecteurs des écoles.
- 5 **Archives de la Commission scolaire des Basques**. Registre des procès-verbaux de la C.S. no 1, de 1858 à 1891, etc.
- 6 On a construit le couvent pour accueillir en 1858, la congrégation de Notre-Dame, qui sera remplacée en 1863 par les Soeurs de Jésus-Marie. En 1889, on construira le couvent en pierre.
- 7 La Société historique et généalogique a hérité de monsieur Jean-Claude Caron, de Québec, ex-président de la Société Provencher et actuel président de la Fédération des familles-souches québécoises, de la série presque complète du **Rapport du surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec**, soit de 1885 à 1964. Je m'en suis servi abondamment pour écrire mon article.
- 8 L'académie des garçons fut construite en 1912.
- 9 L'inspecteur Jean Thériault est l'auteur d'un savoureux article paru dans le volume 16 de **L'Echo des Basques**, p. 19-22. Cet article est intitulé «Souvenirs d'un ancien inspecteur d'écoles».

.....

De la Société St-Jean-Baptiste diocésaine (1945 à 1971) à la Société nationale de l'Est du Québec (1971 à 1996)

GASTON BEAUCHESNE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SNEQ*

Un dilemme : Une ou deux sociétés

Tracer un bilan historique, avec justesse et justice, de deux épisodes aussi importants que les 25 ans de la SSJB et les 25 ans de la SNEQ, est une oeuvre délicate qu'il faut traiter avec circonspection. Autant les écrits du passé, sur lesquels on peut s'appuyer pour évaluer l'action de prédécesseurs, peuvent mener à de fausses interprétations, sinon injustes, autant notre trop grande proximité avec le temps présent peut nous faire faire quelques entorses à la vérité historique. Quoi qu'il en soit, comme l'histoire n'est pas tout à fait une science exacte, rien n'empêche que l'on soit corrigé par nos successeurs. Voilà pourquoi il me semble important de dire ce que l'on pense et ce que l'on voit, au moment où cela arrive.

À mon avis, la Société nationale de l'Est du Québec est en continuité avec la Société St-Jean-Baptiste diocésaine, mais elle s'en est démarquée aussi complètement que le Québec de l'après-révolution tranquille l'a fait vis-à-vis la période précédente, dite de la grande noirceur. Comment concilier l'action d'une société St-Jean-Baptiste diocésaine et fédéraliste, avec celle de la SNEQ qui a participé activement depuis 1971 à trois référendums sur la souveraineté, oui même celui de 1992, tout en supportant activement et franchement la naissance du Bloc Québécois?

Le credo

J'utilise, à dessein, ce mot «credo» pour démontrer l'emprise que l'Église a eue sur les sociétés St-Jean-Baptiste, au cours de la période où se sont fondées la plupart des sociétés locales et la Société St-Jean-Baptiste diocésaine de Rimouski. Il n'est pas inutile de rappeler, tout de suite, que la première société patriotique québécoise, la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, fondée par Ludger Duvernay, un

croycance religieuse et va même jusqu'à placer la langue anglaise sur le même pied que le français, puisque les Patriotes ont surtout comme objectif d'implanter la démocratie parlementaire.

En réalité, après la répression des Patriotes, la SSJB de Montréal est tombée en désuétude, le temps que Duvernay ne lui redonne un semblant de vie, mais le clergé a profité de cette période pour imposer sa domination sur l'organisation patriotique.

Le Bas-St-Laurent n'a pas participé à la lutte de libération des Patriotes, selon la liste des assemblées publiques dont on dispose. Il a subi! Les premières implantations semblent avoir eu lieu à Trois-Pistoles, en 1876, une quarantaine d'années après Montréal, sous l'initiative d'un député du nom de Napoléon Rioux. Même si les curés des paroisses sont des supports importants pour le développement rural, on n'y

dénote pas les mêmes objectifs religieux, mais davantage celui de la colonisation, ou le développement économique et l'établissement de la jeunesse. Dans les textes, on retrouve cette phrase significative : «Plus de 60 ans après la fondation de cette société, les citoyens de Trois-Pistoles voulurent la remettre à neuf et l'orienter vers d'autres progrès à l'avantage de la



journaliste pamphlétaire et propriétaire de journaux, dont La Minerve, comparable au Devoir d'aujourd'hui, était tout, sauf clérical. En effet, dès 1834, cette société est indépendantiste, probablement à l'encontre des directives de l'Église catholique, et de tendance civique. D'ailleurs, le premier projet de constitution précise clairement que le Québec est libre de

nationalité canadienne-française catholique.» **Les Trois-Pistoles**, Charles A. Gauvreau, 1890.

Les écrits accompagnant les années de fondation de la SSJB diocésaine sont truffés de commentaires sur la foi, la religion, la morale, les bonnes moeurs, et cela avec une abondance comparable à la présence notable du clergé aux réunions de la SSJB. On y chante la messe comme on y adopte les résolutions. Les messeigneurs et aumôniers seront présents pendant toute la durée de la SSJB diocésaine. Rapidement, au cours des années 1970, le clergé perdra son emprise sur la SNEQ, qui deviendra essentiellement, comme on le verra, patriotique, mot à définir.

Docteurs, juges, avocats, maires...

Les professions libérales envahissent la SSJB, qui se retrouve gouvernée par l'élite libérale, et tout ce qu'il y a de notables. Ça peut s'expliquer : autant les institutrices étaient les plus instruites de nos paroisses, autant les dirigeants sont ceux qui savent lire, écrire, compter et parler. Jusqu'en 1970, on notera cette tendance, qui disparaîtra avec la *conversion* au nationalisme séparatiste et l'arrivée d'une classe plus communautaire.

Le mouvement en a payé le prix en perdant d'importants appuis financiers, moraux et médiatiques.

Histoire et langue

L'histoire du Québec semble à peu près totalement absente du discours des années 1940 et 1950. On parle de nation canadienne-française, passant allègrement de notions identifiant le peuple du Québec à des considérations incluant la totalité des francophones essaimés au Canada. On a l'impression, en lisant les écrits de l'époque que l'on nage entre le sentiment d'assurer notre sécurité linguistique, religieuse et patriotique, ici, sur le territoire de la Province de Québec, mais avec la nostalgie d'un Canada nous appartenant «a mare

usque ad mare». En ce sens, ressemblerions-nous aux juifs, créant notre diaspora nord-américaine, à la suite des dispersions de population majeurs que nous avons subis vers le Canada anglais et les États-Unis. Il s'agit certainement d'un réflexe de minorisés, puisqu'on ne voit pas les Français de France, les Espagnols, les Anglais d'Angleterre être aussi nostalgiques de leurs compatriotes éparpillés sur les autres continents. Encore aujourd'hui, nous sommes partagés entre des organisations qui perpétuent les Français d'Amérique et notre désir d'appartenir à la communauté des peuples de langue française.

Les deux sociétés ont mené, au long des cinq décennies, le même combat pour la préservation et la qualité de la langue, la diocésaine sur la grammaire et l'orthographe, la SNEQ pour l'expression, ce qui allait avec les époques respectives. La SNEQ a obligatoirement axé ses combats, depuis 1971, sur la nécessité de protéger sa langue, législations obligent. Les batailles ont été aussi nombreuses que nécessaires, jusqu'à la Loi 86 que le ministre Ryan a infligée aux Québécois, alors que le peuple ne retrouve plus le défenseur qu'il croyait avoir dans le Parti Québécois de la Loi 101, qui semble négocier la paix linguistique contre la conservation du potentiel souve-

1

Procès verbal de la première assemblée des directeurs
de LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DIOCESAINE de RIMOUSKI.
Tenue le 20 mai 1945

Douze directeurs étaient présent.

Il est proposé par Monsieur Goerges Henri de Champlain et unanimement résolu que Monsieur Louis-Joseph Gagnon du Mont-Joli soit élu président de la SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DIOCESAINE de RIMOUSKI.

Il est proposé par Monsieur Gagnon de St-Arsène et unanimement résolu que Monsieur Goerges Emile Ppstin de St-Fabien soit élu 1er vice-président.

Il est proposé par Monsieur Charles Castonguay que Monsieur Gérard Labrie de la Baie-des-Sables soit élu 2ièm vice-président. Unanimement résolu.

Il est proposé par Monsieur Charles Lever et unanimement résolu que Monsieur Adrien Michaud de Rimouski soit élu trésorier de la société et qu'il devra adopter une tenue de livres adéquate et faire rapport annuellement des opérations financières de la société.

Il est unanimement résolu que l'exécutif du conseil sera composé du président, des deux vice-présidents, de Monsieur Arthur Gendreau de Rimouski et du chef du secrétariat. L'exécutif aura le pouvoir de prendre des décisions pour le règlements des affaires urgentes qui pourraient se présenter. L'exécutif devra faire rapport de toutes ses décisions prises au Conseil Diocésain.

Il est unanimement résolu qu'un comité de finance soit formé et que Monsieur Elzéar Coté de Rimouski, Monsieur Louis-Joseph Gagnon de Mont-Joli et le chef du secrétariat en fassent partie. Ce comité devra prendre les moyens nécessaires pour alimenter la caisse du trésorier en vue qu'il ait les fond nécessaires au paiement des dépenses encourues par l'administration.

Il est unanimement résolu que le chef du secrétariat soit chargé de la propagande dans tout le diocèse et qu'il devra prendre les mesures nécessaires pour augmenter l'effectif de la société.

La séance est levée

Louis-Joseph Gagnon
Pour...

rainiste ou le marchandage de la partition. C'est selon...

Quant à l'histoire, elle a disparu des écoles, dans sa forme un peu naïve et exclusive des épisodes les plus revendicateurs. Le Parti Québécois, au lieu de réorienter l'enseignement de l'histoire, dans son premier mandat, vers l'histoire nationale, a préféré la sortir des écoles, croyant sans doute qu'elle était un facteur de division et que le débat sur la souveraineté remplacerait la formation historique. Erreur, l'une porte l'autre. Mais les sociétés nationales se sont faites bien silencieuses... me semble-t-il.

Des symboles

Les propagandistes de la Société St-Jean-Baptiste diocésaine défendaient des symboles quelque peu porteurs d'ambiguïté. Le castor! La feuille d'érable? Le St-Jean-Baptiste? Un premier ministre canadien francophone sur deux? En réalité, chaque fois qu'on entonnait le «O

Canada», on aidait à propager une image confuse de nous-mêmes, parlant de nous, Québécois, en nous désignant du nom d'une autre réalité. On s'est donné un drapeau, officiellement, avant le Canada, dès 1948, pour accompagner notre «O Canada». On est même allé jusqu'à demander au fédéral de se donner un drapeau distinctif, ce qu'il fit avec un de nos symboles, en nous empruntant le «O Canada», qu'il traduisit bêtement. Que voulait dire au juste le «O Canada, mon pays, mes amours, ma patrie»?

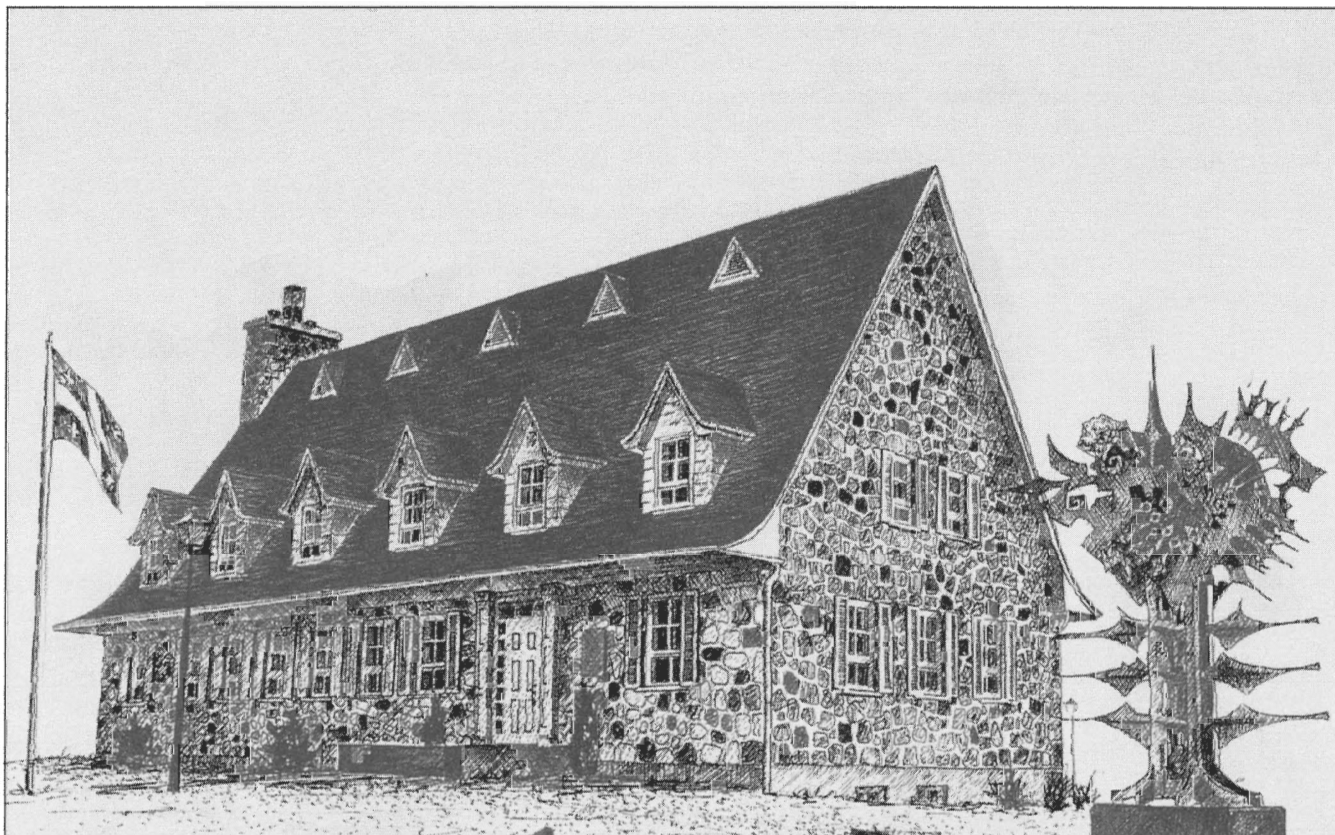
Au cours des années 1970, le peuple québécois a adopté pour ceux qui le voulaient, des symboles plus clairs : fleurdelisé = Gens du Pays = Québec = français = souveraineté... Le salut au drapeau, souvent prononcé avec retenue, demeure une manifestation empreinte de doute, de méfiance et... méconnue. Maintenant, on propose aux Québécois une vraie fête nationale, une journée du drapeau

(24 mai) ignorée par la majorité, et... des référendums sur la souveraineté, épicée au goût du jour.

Des missions

Le patriotisme, ce n'est pas seulement se lever pendant l'Hymne national, arborer son drapeau, pavoiser le 24 juin, écrire un bon français, ou chanter «Gens du pays», c'est aussi et surtout développer et enrichir une vie démocratique et libre, comme peuple. En cela, la SSJB diocésaine et la SNEQ ont parcouru les années avec cet objectif commun.

L'expérience des services d'entraide créés dès les années '40, devenus par la suite des mutuelles d'assurances, la volonté de préserver la forêt, l'indépendance des étrangers dans l'exploitation des ressources naturelles, la création d'entreprises et le développement de compétences autochtones, le prêt d'honneur, l'éducation, etc... sont autant de combats de la SSJB diocésaine, dont la



La SNEQ, édifice érigé en 1966 (source : SNEQ)

SNEQ a hérité et qu'elle a poursuivis.

La coopérative funéraire, la cartonnerie de Cabano, Vacances-Familles, les manifestations d'appuis aux entreprises d'ici, les placements exclusivement québécois, l'achat québécois, l'aide à la création d'organismes régionaux comme le Conseil de la culture, le CRD, etc...l'implication dans les événements locaux, jusqu'à l'appui au journal Le Fleuve, ne sont que des exemples mais toutes des preuves que les deux organisations ont eu la volonté de créer un sentiment d'appartenance régionale. Malheureusement, en 1996, peut-on affirmer que l'opération est réussie : difficultés du Fleuve à s'implanter dans les Basques, Rivière-du-Loup, le Témiscouata et ailleurs, esprit de clochers supplantant facilement les bienfaits des fusions municipales, disputes entourant des implantations d'entreprises ou instituts de recherche...

Par ailleurs, c'est la société St-Jean-Baptiste diocésaine qui a posé le premier jalon conduisant la SNEQ à se sentir davantage solidaire des autres sociétés nationales à travers le Québec. En participant aux États généraux du Canada-français et en adoptant le

consensus québécois, la SSJB diocésaine de Rimouski a permis à la SNEQ d'être une organisation bas-laurentienne, et prospère, impliquée dans la démarche québécoise de conquête de son autonomie, ce que n'ont pas fait des SSJB comme celles de Québec, Valleyfield, Sherbrooke, etc...

En conclusion, je crois humblement que la SNEQ a poursuivi les objectifs de la Société St-Jean-Baptiste diocésaine de Rimouski, en plus moderne, avec des valeurs et des mots plus précis. Avec les années 1960, le peuple québécois est devenu plus confiant en lui-même et ses organisations ont emboîté le pas. Comme une image vaut mille mots, il faudrait retenir de la description que l'on faisait du siège social de la Société, lors de son inauguration en 1968, qu'elle représente le pont entre deux époques, ayant évolué au rythme des Québécois. Les paroles de nos prédécesseurs peuvent nous heurter à certains égards, leurs croyances même, mais il faut se souvenir («Je me souviens») que sans eux et elles, nous ne serions peut-être plus; pas autant en tout cas.

Note

* Gaston Beauchesne est le directeur général de la SNEQ depuis décembre 1991. Il fut auparavant directeur de Centraide Bas St-Laurent, de 1987 à 1991, après avoir été attaché politique de monsieur Alain Marcoux, de 1981 à 1985, comme agent de liaison régional, et animateur commu-nautaire au CLSC de Mont-Joli, de 1974 à 1981. Militant souverainiste québécois, il fut organisateur pour le référendum sur l'Accord de Charlottetown, en 1992. Monsieur Beauchesne répond ici à une demande de la Revue d'histoire du Bas St-Laurent, de commenter l'histoire de la SNEQ, à l'occasion de son cinquantième anniversaire. Il veut montrer que le mouvement a vécu deux quarts de siècle d'un même idéal de promotion du peuple québécois, par des moyens, des ressources et des objectifs différents.

.....

Chroniques rimouskoises

Des Rimouskois investissent au Bic et à Pointe-au-Père 1940-1970

JEAN LARRIVÉE, AGENT DE RECHERCHE AU GRIDEQ

En utilisant les rôles d'évaluation de Bic et de Pointe-au-Père, nous avons mesuré l'emprise foncière et immobilière des Rimouskois dans ces deux municipalités entre 1940 et 1970. Les rôles d'évaluation nous ont permis de connaître le nombre de propriétaires et de propriétés, la superficie et la valeur totale que les Rimouskois possédaient dans ces deux villages limitrophes.

Nous avons découvert avec étonnement que les Rimouskois représentaient, en 1970, 19% des propriétaires inscrits sur le rôle d'évaluation de Pointe-au-Père et 14% des propriétaires du Bic. Dans les années 1940, 9% des propriétaires de Pointe-au-Père étaient des Rimouskois et seulement 2% au Bic. Leur importance s'est donc accrue considérablement au cours de la période. Le nombre de propriétés était sensiblement égal au nombre de propriétaires, ce qui sous-entend que les Rimouskois avaient en général une seule propriété.

Par ailleurs, l'augmentation du nombre de propriétaires rimouskois s'est répercutée de façon tangible sur les superficies en 1970 : à Pointe-au-Père, presque le quart de territoire (1045 arpents) appartenait à des Rimouskois; au Bic, leur emprise foncière était moins grande avec seulement 4% (980 arpents) du total. La superficie moyenne possédée par les Rimouskois variait entre 12 et 14 arpents selon la municipalité.

Évolution de l'emprise foncière et immobilière des Rimouskois dans la municipalité du Bic 1947-1968

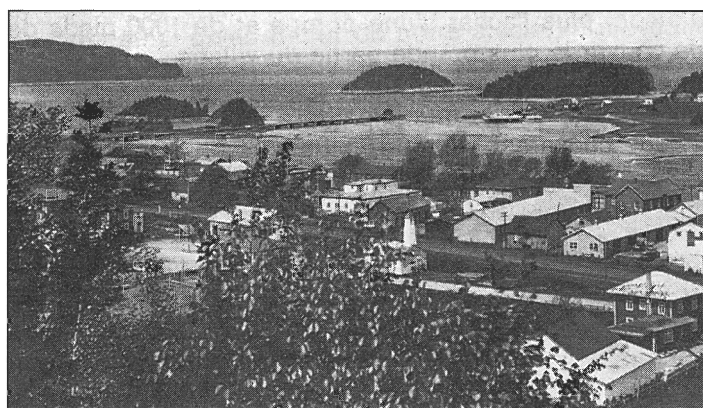
	1947	1959	1968	1947-1968
Propriétaires	10	52	84	+74
% total propriétaires	2,4%	10,8%	14,4%	+12%
Propriétés	10	59	94	+84
% total propriétés	1,8%	9,1%	12,2%	+10,4%
Superficie (arpents)	14	509	980	+966
% superficie totale	0,1%	2,3%	4,3%	+4,2%
Superficie moyenne	1,4	9,8	11,7	+10,3
Valeur	7150\$	57265\$	220681\$	+213531\$
% valeur totale	0,7%	5,0%	6,6%	+5,9%
Valeur moyenne	715\$	1101\$	2627\$	+1912\$

Source : Compilation à partir des **Rôles d'évaluation 1947, 1959 et 1968 de la municipalité du Bic.**

Au niveau de la valeur des propriétés, les Rimouskois possédaient, en 1968 et 1970, 7% de la valeur totale au Bic et 11% à Pointe-au-Père. On constate que ces pourcentages étaient inférieurs de moitié environ par rapport à la superficie. De plus, la valeur moyenne par propriétaire rimouskois atteignait 2627\$ contre 7216\$ pour les résidents



Pointe-au-Père en 1960 (source : **Une lumière sur la côte, Pointe-au-Père 1882-1982**, p.95).



Bic circa 1941 (source : **Bic, 150^e anniversaire**, p.258)

.....

Évolution de l'emprise foncière et immobilière des Rimouskois dans la municipalité de Pointe-au-Père 1943-1970

	1943	1955	1970	1943-1970
Propriétaires	8	26	73	+65
% total propriétaires	9,3%	19,7%	19,1%	+9,8%
Propriétés	10	29	85	+75
Total propriétés	8,7%	16,9%	18,5%	+9,8%
Superficie (arpents)	185	500	1045	+860
% superficie totale	3,8%	10,4%	22,5%	+18,7%
Superficie moyenne	23,1	19,3	14,3	-8,8
Valeur	8900\$	18960\$	363995\$	+355095\$
% valeur totale	3,1%	4,4%	11%	+7,9%
Valeur moyenne	1112\$	729\$	4986\$	+3874

Source : Compilation à partir des **Rôles d'évaluation de 1943, 1955 et 1970 de la municipalité de Pointe-au-Père.**

du Bic. À Pointe-au-Père, la valeur moyenne par propriétaire totalisait 10289\$ et seulement 4986\$ pour les propriétaires

rimouskois. Cet écart important entre résidents et Rimouskois s'explique-t-il par le fait que ces derniers achetaient surtout des terrains sans immeuble dans le but de spéculer ? On peut supposer en outre qu'il s'agissait la plupart du temps de résidences secondaires.

Entre 1940 et 1970, les Rimouskois se sont appropriés une part non négligeable du territoire des municipalités du Bic et de Pointe-au-Père. Plusieurs possédaient des propriétés dans le secteur couvert actuellement par le parc du Bic ou en bordure du fleuve à Pointe-au-Père. Fait important à souligner : les Rimouskois n'étaient pas les seuls à investir dans ces deux villages. Des gens des municipalités avoisinantes telles Saint-Valérien, Saint-Fabien, Sainte-Luce, Saint-Anaclet ou parfois même de Montréal détenaient des propriétés dont les superficies et les valeurs totales étaient encore plus élevées. Cette brève analyse démontre la complexité des structures foncières où entrent en jeu la spéculation, les successions, les besoins en loisirs, les attraits naturels surtout dans le cas du littoral bicois.

L'étrange sépulture du docteur Gauvreau

RICHARD SAINDON

Près d'un demi-siècle avant l'érection du mausolée de Lénine à Moscou, on a construit dans l'ancien cimetière de Rimouski, en 1875, un caveau de briques blanches, dans lequel les gens pouvaient apercevoir le corps momifié du docteur Elzéar Gauvreau. Le cadavre, qui a toujours résisté à la décomposition, était encore visible lors de la destruction accidentelle du petit édifice en 1950. Cette affaire est l'une des pages les plus insolites de l'histoire de Rimouski.

Fils du notaire Pierre Gauvreau et de Louise-Élisabeth Dubergès, Elzéar Gauvreau est né à Rimouski le 23 mars 1833. Diplômé en médecine de l'Université McGill de Montréal en 1855, il traverse le continent pour s'établir à San Rafaël, une localité située en banlieue nord de San Francisco. On présume, mais cela reste à prouver, que c'est là qu'il épouse une femme du nom de Caroline Swabey. Médecin et chirurgien, il était rattaché à un hôpital de San Francisco. Il venait tout juste d'avoir 42 ans lorsqu'il est mort, à San Rafaël, le 24 avril 1875. Les symptômes qu'il décrit dans une dernière lettre adressée le 9 avril à son frère Antoine, curé de Sainte-Anne-de-Beaupré, nous permettent de croire qu'il peut avoir succombé à une pneumonie ou encore à la tuberculose.

Dans son testament, le docteur Gauvreau fait part de son désir d'être inhumé à Rimouski. Il confirme ses dernières

volontés à son frère Antoine : *«Je désire un enterrement décent, écrit-il, mais sans grande pompe, suppliant les bonnes gens de la paroisse de Rimouski de m'accorder le pardon pour les torts et scandales que j'aurais pu leur donner et demandant leurs prières pour le repos de mon âme».*

Même en utilisant le train, le voyage entre San Francisco et Rimouski, en 1875, représentait une aventure de quelques semaines, ce qui posait un problème grave : la conservation du corps. Des informations, transmises en 1942 par des membres de la famille, révèlent qu'une entreprise de pompes funèbres de la Californie avait procédé, sur le corps du docteur Gauvreau, à un embaumement spécial garanti pour une période variant de 40 jours à dix ans selon les sources.

Après le transport du cercueil à Rimouski, les funérailles du docteur Gauvreau sont finalement célébrées le 20 juillet 1875 à la cathédrale, soit près de trois mois après son décès. Lors du service, le vicaire général du diocèse, monseigneur Edmond Langevin, a lu du haut de la chaire, le testament du docteur Gauvreau, car le document fournissait plusieurs preuves de la foi du défunt et de son attachement à l'Église.

Le cercueil a ensuite été déposé sur deux tréteaux dans le caveau construit au sommet de l'ancien cimetière de Saint-Germain qui se trouvait au sud de la cathédrale. Ce

véritable mausolée, doté d'une porte d'acier cadénassée, se trouvait sur le coteau, près du Palais de Justice, soit à l'emplacement occupé aujourd'hui par le central de Québec-Téléphone. Le cercueil métallique d'Elzéar Gauvreau avait également une étrange particularité. Enchâssée dans le couvercle, se trouvait une épaisse vitre laissant voir une grande partie du corps du défunt.

On sait de façon certaine qu'à partir de 1942, les gonds de la porte du caveau funéraire ont cédé en raison de la rouille. Un article paru le 18 septembre cette année-là dans le **Progrès du Golfe** en fait mention. Des vandales ont également fait disparaître l'un des panneaux d'acier qui recouvraient la vitre. Mais le plus surprenant c'est que, 67 ans plus tard, la dépouille du docteur Gauvreau est toujours intacte ! Les témoins rapportent même que les vêtements du défunt sont à peine jaunés.

L'affaire se répand comme une traînée de poudre et, bientôt, c'est par dizaines que les Rimouskois et même les touristes accourent pour voir ce corps momifié. Le comportement des visiteurs fait l'objet d'un commentaire de la part d'un journaliste du **Progrès du Golfe** qui écrit :

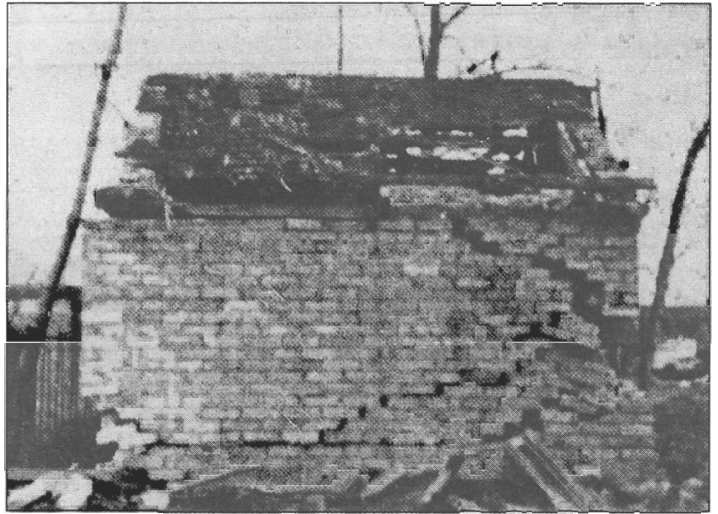
Si la plupart observent dans leur maintien et leurs propos une silencieuse ou dévotieuse (sic) déférence en visitant ce tombeau et ce cadavre si bien conservés malgré les années, il ne manque pas de types vulgaires et de gamins mal élevés pour les traiter sans respect¹.

Le caveau du docteur Gauvreau sera ainsi visité jusqu'au grand feu de 1950. En effet, lors de la « nuit rouge », du 6 au 7 mai, un tracteur à chenilles chargé d'abattre des arbres dans le but d'éviter la propagation des flammes, heurte accidentellement le petit édifice. Celui-ci s'effondre en partie sous le choc et, sur le coup, la vitre de la tombe se brise. Le **Progrès du Golfe** déplore cet accident en mettant encore une fois l'accent sur l'aspect touristique de la chose : « *Ce tombeau, écrit-on, avait un caractère fort intéressant et mystérieux pour les touristes qui passaient en notre ville et pour les Rimouskois eux-mêmes².* »

Dans les semaines qui suivent, la dépouille du docteur Gauvreau est finalement transportée au nouveau cimetière de Rimouski, rue Saint-Jean-Baptiste, et inhumée dans le lot familial d'un de ses neveux, le docteur Pierre Gauvreau. Exactement 75 ans après son décès, le corps du docteur Gauvreau est toujours inchangé.

En 1950, le défunt était encore parfaitement reconnaissable et bien conservé; il semblait dormir paisiblement dans sa tombe. Rien de dérangé ni de détérioré dans son costume et sa toilette funéraire, sauf un bouton de la redingote légèrement endommagé. Une main semblait avoir quelque peu glissée le long de la hanche (...) Dans la dernière année, une espèce de croissance de moisissure se formait par-dessus le vêtement à un genou³.

Dans l'ex-URSS, des scientifiques ont dû faire des prodiges pour conserver pendant 70 ans le corps de Lénine dans son mausolée de la place Rouge à Moscou. L'un des



Le caveau du docteur Elzéar Gauvreau tel qu'il apparaissait en juin 1950 (source : Richard Saindon).

responsables de la manutention du corps de Lénine de 1934 à 1952, Ilya Zbarsky, a révélé en 1993 que tous les 18 mois, la dépouille était immergée pendant près de 60 jours, dans une solution chimique à base de glycérol et d'acétate de potassium. Cependant, la composition exacte du produit n'a pas encore été dévoilée. Comme le corps de Lénine était gardé à l'air libre, on contrôlait également de manière très stricte la température et le degré d'humidité des lieux. Cette procédure a été abandonnée et depuis près de trois ans, la tombe de Lénine est définitivement fermée. Les dirigeants de la Russie se demandent maintenant où inhumer le créateur de l'Internationale communiste.

Évidemment, la dépouille du docteur Gauvreau n'a pas eu droit à pareil traitement. Comment alors son corps a-t-il pu se préserver si longtemps ? Il faut conclure que son cercueil, d'une qualité exceptionnelle pour l'époque, devait être parfaitement hermétique. L'absence totale d'air est le seul facteur qui peut expliquer pareille résistance à la décomposition.

La sépulture du docteur Elzéar Gauvreau est un événement qui a certainement sa place dans la petite histoire de Rimouski.

Notes

1 **Le Progrès du Golfe**, (18 septembre 1942) : 1.

2 **Le Progrès du Golfe**, (18 août 1950) : 1.

3 **Archives de la famille Gauvreau**.

Note transmise à l'auteur par le notaire Yves Gauvreau.

.....

Patrimoine

Un édifice à bureaux pas ordinaire...

NADINE COULOMBE

On a pu retracer l'existence de cette maison, sise au 42 Jules A. Brillant, vers 1875. Avant cette année-là, le terrain appartenait à Eusèbe Lepage qui était un descendant direct des seigneurs de Rimouski. Ce fut Léonidas Dionne, avocat, qui la fit construire sur ce même emplacement en prévision de son mariage. En effet, le terrain et la nouvelle demeure furent hypothéqués en garantie du douaire de la future épouse du nom de Maria Élisabeth Eutichiane Lamontagne. Cette dernière était mineure au moment de l'entente civile convenue entre son père et le futur époux. Par cette entente, il a été spécialement convenu que les époux ne vivraient pas en communauté de biens. Chacun jouirait séparément de ce qui lui appartenait (voir la déclaration de mariage transcrite intégralement à la fin du texte).

C'est peu de temps après, soit dix ans plus tard, que la propriété fut vendue à madame Rodolphe Alfred Drapeau. Il y avait déjà trois ans qu'elle y demeurait comme locataire. Lors de la vente, monsieur Dionne habitait Sainte-Flavie avec sa famille et y pratiquait son métier depuis quelque temps déjà. À sa mort en 1902, madame Drapeau légua son bien à son fils, Joseph Mousseau Drapeau. Étudiant à la Faculté des arts de l'Université Laval, celui-ci ne pouvait s'en occuper. Il céda donc sa propriété à son père, avocat, qui

était dans l'obligation de lui remettre l'immeuble à son décès dans le même état. Ce ne fut pas ce qui se produisit car, en 1908, le shérif de la ville saisit la propriété pour une raison quelconque.

Quelques mois plus tard, la maison fut revendue au maître de poste, Josué Lepage qui l'habita dès l'année suivante avec sa seconde épouse. Monsieur Lepage était le frère du marchand général Herménégilde Lepage, pour lequel il aurait travaillé comme commis, avant d'entreprendre une nouvelle carrière dans les postes. Ce n'est que 36 ans plus tard que la veuve de Josué Lepage s'en départit au profit de Wilfrid Ouellet, un commerçant du Bic.

La maison passa ensuite entre les mains des Immeubles Bois-Brillant qui était une compagnie appartenant à Jacques Brillant, fils de Jules A. Brillant. Ce dernier vendit finalement sa propriété à Québec-Téléphone en 1966.

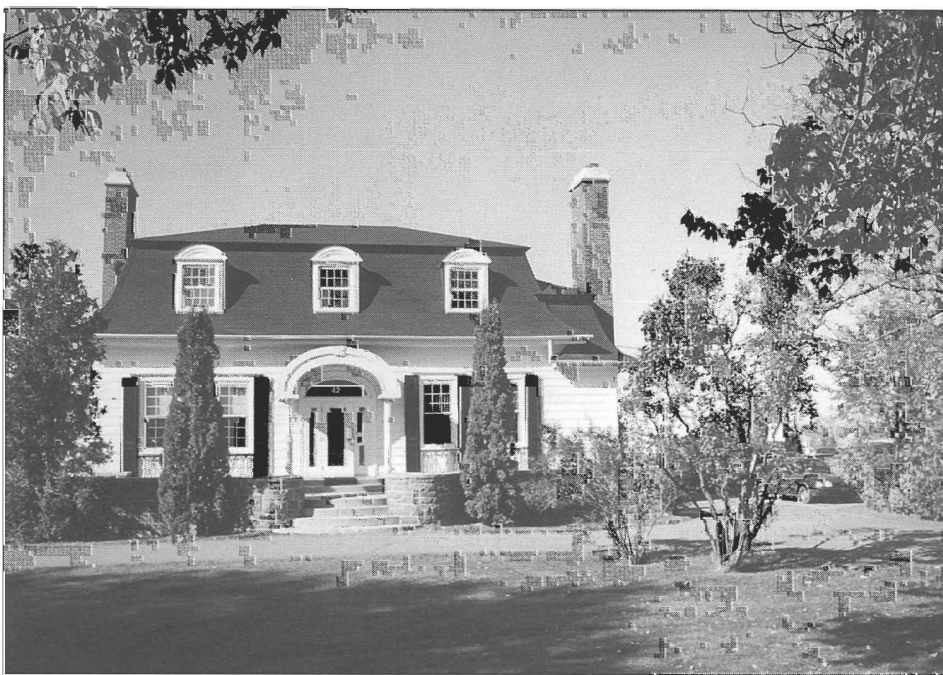
Parlons architecture maintenant.

Cette demeure de style «Second Empire» avait d'abord une vocation résidentielle. Au fil du temps, elle fut transformée en édifice à bureaux comprenant une salle de conditionnement physique pour les employés de Québec-Téléphone.

Son originalité réside dans son toit à la Mansard. Vers 1941, des ajouts ont été faits à la maison. D'abord, un garage et une cuisine ont été annexés. Plus tard, ce furent de nouvelles portes et fenêtres, des volets ainsi qu'une imposte en éventail au-dessus de la porte d'entrée. Vous pouvez voir cette maison sans ses modifications sur une photographie que l'on retrouve à l'intérieur de l'**Album du centenaire de Rimouski**.

À l'intérieur, des ornements importants n'y sont plus, car madame Ouellet les conserva lorsqu'elle vendit. Ce sont les lustres du salon, du hall et de la chambre principale, quelques miroirs et le buffet du «powder room». Le marteau sur la porte extérieure principale fut aussi enlevé.

Même si cette résidence a subi plusieurs modifications et que sa vocation n'est plus la même, elle représente un bel ensemble architectural et un exemple à suivre en ce qui concerne la réutilisation des anciennes demeures. —>



Édifice à bureaux de Québec-Téléphone, 42 Jules-A. Brillant, Rimouski (photo Jean Larrivée, 1994).

.....

Déclaration de mariage (1877)

Pardevant Mtre Octave (...) Notaire Public dans et pour la Province de Québec résidant à (...) soussigné. Furent présents Charles Édouard Léonidas Dionne, écuier, avocat résidant en la ville de St Germain de Rimouski dans le District de Rimouski, fils majeur de Joseph Dionne, écuier, cultivateur et Juge de Paix, stipulant pour lui-même et en son nom d'une part. Et Demoiselle Maria Élisabeth Eutichiane Lamontagne, fille mineure de Jean Bte Lamontagne et de Dame Adèle Lemieux, résidant en la paroisse de Ste-Flavie District susdit, le dit Jean Baptiste Lamontagne, écuier, stipulant pour sa fille vu sa minorité, d'autre part. Lesquels ont par ces présentes fait les conventions civiles du mariage projeté entre eux et qui sera solennisé en face de l'Église aussitôt que l'une des parties en requerra l'autre. Il est expressement convenu qu'il n'y aura pas de communauté de biens entre les futurs époux et chacun d'eux jouira séparément des biens qui lui appartiennent ou qui lui appartiendront dans la suite, nonobstant toutes lois, usages et coutumes à ce contraire auxquelles ils ont expressement dérogé et renoncé par ces présentes. Les dits futurs époux, ne seront points tenus des dettes et hypothèques l'un de l'autre créées soit avant soit durant leur mariage, lesquelles dettes et hypothèques seront payées et acquittées distinctement par l'une des dites parties qui les aura contractées. À l'égard des meubles et autres effets mobiliers que la future épouse pourra avoir (...) pendant la durée du dit futur mariage, elle pourra en justifier par des comptes de (...) marchands, quittance et autres documents afin d'établir ce qui lui appartiendra et ce qu'elle aura acheté et payé de ses propres deniers. Tout ce qu'aura la dite future épouse lui seront donné par ses père et mère en avancement d'hoirie et lui seront propres.

Le futur époux a doué et doue par ces présentes la dite future épouse en la somme de deux mille piastres argent courant de Douaire préfix et pour sûreté duquel le futur époux a spécialement hypothéqué un lopin de terre ou emplacement sis et situé en la ville de St Germain de Rimouski, contenant un arpent de terre en superficie, borné au sud, à l'est et au nord par Eusèbe Lepage et à l'ouest par le terrain appartenant à l'Évêché et maintenant occupé par les Religieuses Carmélites, avec une maison dessus construite, circonstances et dépendances. Et les dites parties élisent domicile en leurs demeures sus dites, etc. Dont acte fait et passé à Ste-Flavie demeure de Jean Baptiste Lamontagne Écuier, l'an mil huit cent soixante-dix-sept le vingt-huit juin après-midi...

Source : Nadine Coulombe, **Articles sur le patrimoine et la vie rimouskoise**, Rimouski, Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine, août 1993, non paginé.

Nouvelles brèves

PAUL LAROCQUE ET PIERRE COLLINS

L'automne, saison de la chasse, de la cueillette des pommes.....et de la rentrée du bois de chauffage. À voir depuis septembre dernier au musée du Bas-Saint-Laurent à Rivière-du-Loup : une exposition ayant pour titre **Tenir feu et lieu**, résultat d'une longue recherche ethnologique du conservateur Régis Jean.

Notre Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent a été parmi les trois finalistes retenus en vue de la remise du prix de français dans le cadre du cinquantième anniversaire de la Société nationale de l'Est du Québec. Bravo à la maison **Editeq**, récipiendaire du prix.

Jeannine Ouellet-Boucher, présidente de la Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup, a récemment reçu le titre convoité de **Maître généalogiste agréé**. Nos félicitations les plus sincères.

Toujours à Rivière-du-Loup, les travaux de restauration du **manoir Fraser** se poursuivent et devraient être parachevés au terme du printemps 1997.

Le 22 juin dernier, le **Parc de l'aventure basque en Amérique** (Trois-Pistoles) a été inauguré avec faste et fierté. Un site dont la visite nous a beaucoup plu, et dont la mise en chantier a couronné plusieurs années d'efforts.

Emmanuel Rioux a signé dans la revue **Continuité** (printemps 1996) un article intitulé *Trois-Pistoles : 300 ans de détermination*. Signalons la qualité de ce texte ainsi que des photos qui l'accompagnent. Monsieur Rioux poursuit par ailleurs l'animation d'une importante équipe de rédaction en vue de la production d'une volumineuse monographie consacrée à l'histoire pistoloise. Le livre sera imprimé au printemps. Il est déjà possible de réserver un exemplaire de l'ouvrage à prix réduit (prévente).

Rimouskois et Rimouskoises se rappelleront longuement **l'année du tricentenaire**. S'il est impossible d'évoquer ici les nombreuses facettes de la fête, soulignons que les activités à dominante historique et patrimoniale ont connu un succès qui a dépassé les prévisions les plus optimistes.

À Matane, la **Société d'histoire et de généalogie** a rendu un hommage mérité à Robert Fournier, qui a remis sa démission à titre de président au terme de plus de 30 années d'implication active. Georgy Bouffard, professeur, historien et muséologue (La maison Horace Bouffard), a accepté de prendre la relève. Monsieur Bouffard s'est aussi joint à l'équipe dirigée par le soussigné en vue de la préparation d'un ouvrage intitulé **Parcours historiques dans la région**

touristique de la Gaspésie, lequel devrait paraître au cours de l'été 1997.

Dans le bulletin **Chroniques matapédiennes** (printemps 1996), Jean-François Bouchard signe le dernier d'une série de quatre articles retraçant les origines toponymiques des cantons de la vallée de la Matapédia. Dans **Le Reflet** (bulletin du Comité du patrimoine de Price, juin 1996), Anita Langlois rappelle comment on s'y prenait, autrefois, pour prévoir les changements météorologiques. Et dans **Les cahiers du grenier** (Revue du patrimoine de Sainte-Angèle, juin 1996), Pierre Valcourt brosse un portrait original de Sainte-Angèle en 1888.

Le groupe de travail formé par le ministère de l'Éducation du Québec pour réfléchir sur la problématique de l'enseignement de l'histoire a déposé son rapport intitulé **Se souvenir et devenir**. Depuis, le document a été largement diffusé. Affaire à suivre.

La Société d'histoire du Bas Saint-Laurent offre ses sincères condoléances à la famille Caron à la suite du **décès**, au printemps dernier, de **dame Marie-Ange Caron** qui fut pendant de nombreuses années notre très efficace et dévouée secrétaire. Merci Marie-Ange.

Madame Georgianne Jean, de Saint-Simon, a **légué, par testament**, à la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent «un emplacement ainsi que le monument qui y est érigé (partie du lot P-88)»; ce monument est dédié à Régis Jean, pionnier de Saint-Simon qui a vécu de 1796 à 1833.

La Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent fera paraître dans sa prochaine livraison (juin 97, no 51) un **index** concernant tous ses articles à caractère historique parus dans la Revue depuis ses débuts, soit du numéro I (octobre 1973) au numéro 50 (janvier 1997); donc, un important index qui couvrira presque vingt-cinq années de production et de diffusion d'articles en histoire régionale bas-laurentienne.

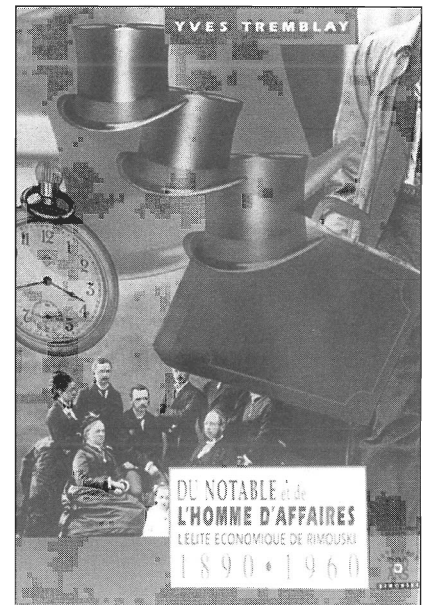
Des livres à lire!

YVES TREMBLAY,
**Du notable et de l'homme
d'affaires,
L'élite économique de
Rimouski, 1890-1960,**
Rimouski, 1996, 167 p.

Le volume recensé ici fut publié dans le cadre des Fêtes du 300^e de Rimouski. À l'origine, c'était le mémoire de maîtrise de monsieur Tremblay déposé à l'Université Laval en 1989. Il traite du développement économique de Rimouski et plus particulièrement, ils'intéresse au rôle joué par l'élite locale entre les années 1890 et 1960. Ce volume s'adresse au public en général mais surtout aux Rimouskoises et Rimouskois qui retrouveront ou découvriront avec plaisir la petite histoire économique de leur ville. De plus, le volume sera utile aux chercheurs puisqu'il est un document dorénavant nécessaire pour bien comprendre le développement économique local. L'objectif visé par l'auteur est clairement énoncé en introduction: ils'agit de rendre compte de la transformation de l'élite traditionnelle composée des membres des professions libérales et des gens d'affaires. Il divise son récit en deux parties. La première couvre les années 1890-1945 et la seconde celles de 1945 à 1960. Pourquoi cette limite? Tout simplement, nous dit l'auteur, parce qu'à partir de 1960, Rimouski s'ouvre sur le monde extérieur, son élite perd ainsi de son emprise.

Dans un premier chapitre, on fait connaissance avec l'élite traditionnelle. Celle-ci se compose des grandes familles de professions libérales; médecins, notaires et surtout avocats. Y figurent, également, les familles de marchands importants. Ces familles oeuvrent dans un Rimouski qui offre surtout des structures religieuses (évêché, séminaire), judiciaires (palais de justice) et des services commerciaux et gouvernementaux. L'économie de la ville est axée sur l'agriculture et la foresterie. Plusieurs scieries s'installent et la principale est la Price Brothers. Ses cadres participent de près ou de

loin aux activités sociales de la ville. Mais notre élite, à ce moment, est plus intéressée à occuper le pouvoir politique. Plusieurs de ses membres seront maires, conseillers et certains deviendront même députés provinciaux ou fédéraux. Toutefois, quelques-uns s'intéresseront aux affaires. L'auteur retrace leurs efforts, pas toujours couronnés de succès, pour former une structure économique dans la ville. De 1890 à 1914, c'est le démarrage. De 1914 à 1945, c'est la période industrielle proprement dite. Cette élite adopte une stratégie familiale traditionnelle. Ainsi, les fils exercent la même profession que leur père et les filles se marient dans leur milieu. Chez les marchands par contre, on verrait des fils parvenir aux professions libérales. Mais la plupart seront plus intéressés



par les affaires familiales. Les familles Fiset, Tessier, Lepage et D'Anjou illustrent à merveille cette démarche.

À partir de 1945, le tableau change. Une nouvelle élite se dessine, c'est celle de l'homme d'affaires professionnel dont la figure la plus marquante est Jules A. Brillant qui s'est illustré dans les services publics tels ceux de l'électricité et des médias, entre autres. Les hommes d'affaires vont tenter de doter la ville de structures économiques valables. On essaie de développer le secteur manufacturier trop faible à l'époque. Mais les efforts aboutissent trop souvent à des échecs.

Des associations naissent pour encourager l'effort économique telles la Chambre de commerce, la jeune Chambre de commerce, l'Association des marchands détaillants. On ne néglige pas pour autant le pouvoir politique. Dorénavant, en plus des professions libérales, des marchands et des hommes d'affaires, il faut compter sur les classes moyennes qui fournissent de nouveaux candidats, tel Albert Dionne. Enfin, les membres de l'élite se retrouvent entre eux dans les clubs sociaux. À l'époque, ils sont les seuls à voyager à l'étranger pour leur plaisir.

La plupart des tentatives pour créer une structure industrielle valable à Rimouski ont abouti à des échecs. Aussi, se tourne-t-on vers l'étude scientifique afin de connaître les faiblesses et les atouts de la ville et de sa région. On essaie de mettre en place un conseil d'orientation économique. Mais c'est sous l'impulsion de Maurice Lamontagne (conseiller économique auprès du Conseil privé à Ottawa et originaire de Mont-Joli) qu'est fondé le Conseil d'orientation économique du Bas-St-Laurent, un organisme régional. Ainsi, les dirigeants rimouskois deviendront des leaders régionaux parmi d'autres. En 1963, la loi fédérale Arda et le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.) prendront la relève du milieu pour orienter son économie.

Ce qu'il importe de retenir de l'ouvrage de M Tremblay, c'est que l'élite économique rimouskoise a changé dans la première moitié du XX^e siècle. De traditionnelle parce que formée de membres de professions libérales, elle est davantage issue du monde des affaires. Le livre de monsieur Tremblay mérite d'être lu parce qu'il est le résultat d'une recherche rigoureuse. Pour nous, Rimouskoises et Rimouskois de naissance, c'est un réel plaisir d'entendre parler de cette période. Et ce qui ne gêne rien, le récit est agrémenté de tableaux, photos (beaucoup de souvenirs) de même que d'une généalogie mettant l'accent sur les mariages entre les familles qui ont marqué l'histoire de la ville.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Ghislaine Pineau et Jacques Ouellet



 **Cégep de Rimouski**

*Une tradition
de qualité
qui se poursuit.*

*L'UQAR
un fleuve
de différences*

**L'Université du Québec à Rimouski
offre un large éventail de programmes
dans ses domaines d'expertise.**

Renseignez-vous.

Service des communications
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines, C.P. 3300
Rimouski (Québec) G5L 3A1

Ligne Info-programmes : 1-800-511-3382
Courrier électronique : uqar@uqar.quebec.ca
Site INTERNET : <http://www.uqar.quebec.ca>

 **Université
du Québec
à Rimouski**



L'Histoire...

*Une communication soutenue
avec les bâtisseurs de
notre patrimoine*



QUÉBEC-TÉLÉPHONE

Le télécommunicateur



*Hydro-Québec
est fière
de contribuer
à la préservation
de notre mémoire
collective.*

*Hommages
à ses artisans!*

